RADIO KENWOOD 199$
Lebeau VITRES D'AUTOS

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350$

MONTRÉAL, SAMEDI 4 JUILLET 1992 108e ANNÉE Nº 248 156 PAGES, 10 CAHIERS

Îles de La Madeleine : 2 00 1,50 $ Taxes en sus

GREICHE & SCAFF
OBTENEZ 40 % DE RABAIS*
50 SUCCURSALES
336-4444
Valide jusqu'au 18 juillet 1992
A L'ACHAT DE LUNETTES (MONTURE ET LENTILLES) OU DE VERRES DE CONTACT AU PRIX RÉGULIER



David Levine

## Les juifs de Montréal

Le 1er juin, David Levine entrait en fonction comme directeur général de l'hôpital Notre-Dame, le vaisseau amiral du réseau hospitalier québécois. Ce n'était pas sa première incursion chez les francophones, chez qui cet ingénieur-administrateur a fait carrière.

Pourtant David est un pur produit de la colonie yiddish venue d'Europe de l'Est au début du siècle, qui alimente souvent l'actualité montréalaise, comme on pourra le constater en consultant en pages **B 4** et **B 5** les portraits de Gérald Leblanc sur les principaux membres de cette communauté en mutation dont les racines remontent à la Conquête.

David Levine est en fait enfant de commerçants : les Levine avaient une boulangerie dont l'enseigne demeure le long du boulevard Saint-Laurent et les Berofsky, la famille de sa mère, tenaient un magasin d'articles usagés rue Notre-Dame, près d'Atwater. Son père, Sydney, était vendeur de bas.

Les grands-parents parlaient le yiddish et les parents y ajoutèrent l'anglais, la langue maternelle de David et de sa soeur Elissa, déménagée à New York avec son mari, un juif séfarade, où elle dirige l'ergothérapie à l'hôpital Mount Sinai.

David a fréquenté les écoles anglaises Somerled et Monkland du PSBGM, où la moitié de la clientèle était d'origine juive, et l'Université McGill. Sa femme, Arlene Steiger, dont les grands-parents sont aussi venus de Russie, a fréquenté les même écoles avant d'aboutir aussi à McGill, en sociologie.

C'est après ses études en génie civil et bio-médecine que David découvre le Québec français aux HEC, où il fait sa maîtrise en administration. Proche de Bernard Landry et d'autres leaders péquistes, il a déjà porté les couleurs du PQ dans Darcy-McGee, le fief des juifs, où il n'obtint que deux p. cent du vote.

Il est vite revenu à ses premières amours, les services de santé, au gouvernement du Québec, à la CSST et à l'hôpital de Verdun, dont il fut directeur jusqu'à sa nomination à Notre-Dame.

Attaché à ses racines juives, plus socialement que religieusement, David se définit comme Québécois, sans trait d'union et sans précision. Ses trois enfants (Benjamin, Gabrielle et Jessica), dont la langue maternelle est l'anglais, font leurs études en français dans une école du PSBGM. □

### MÉTÉO

Aujourd'hui : Éclaircies. Averses ou orages. Maximum 22, minimum 14.
Demain : Nuageux et averses. Maximum 22.

page C 10

### ÉCONOMIE

**Logements :** Selon une étude récente de la Société centrale d'hypothèques et de logement, près de 30 000 logements sont vacants et disponibles pour occupation immédiate, sans compter ceux des duplex et des triplex.

Page C 1

### ARTS ET SPECTACLES

**Blues :** Ma blonde est partie, mon char part pas... Normand Brathwaite, notre collaborateur, nous parle d'un sujet compliqué et qu'il connaît bien, le blues.

Page D 19





**VHB :** Victor-Lévy Beaulieu, c'est la réunion des personnages de Race de monde, de L'Héritage, de Hamlet en Québec, Sophie et Léon qui se bousculent, se tiraillent en lui...

Page D 1

### SPORTS

**Veillée d'armes :** Les 198 coureurs, les 700 journalistes, les 500 techniciens de télé, les officiels attendent tous le coup d'envoi du Tour de France.

page E 1




### VACANCES/VOYAGE



**L'Outaouais :** Du haut des airs la région de Hull, Gatineau, Aylmer, Ottawa ressemble à un immense damier que la rivière des Outaouais coupe en deux. Elle sera le centre du festival des mongolfières de Gatineau en septembre.

page G 1

### SOMMAIRE

Annonces classées
immobilier ... C7 à C9, E6 à E8, F2 et F3
marchandises ... F3 et F4
emplois ... F4 à F7
automobiles ... F8 et F9
propositions d'affaires ... C2
Arts ... Cahier D
ciné-horaires ... D22
télé-horaires ... D2
Avis ... A15 et A16
Bandes dessinées ... I4
Bridge, échecs, philatélie ... H10
Carr. et prof. ... Cahier H
Cinéma ... Cahier D
Décès ... A22
Encans ... A14 et A15
Êtes-vous observateur? ... C7
Feuilleton ... H11
Horoscope ... H11
Le monde ... F1
Loteries ... A4
Maisons d'enseig. ... A17
Mots croisés ... E8, H11
« Mot mystère » ... E6
Restaurants/Vins ... D16 et D17

# Les 34 Mohawks sont acquittés

PIERRE BELLEMARE

C'est dans une salle remplie d'émotion que les 34 Mohawks, associés à un affrontement marquant la fin de la crise autochtone de l'été 1990, ont été acquittés hier, au Palais de justice de Montréal, par un jury composé de quatre femmes et sept hommes.

Quelques femmes ont fondu en larmes et la cinquantaine de Mohawks présents se sont donnés de chaudes accolades, après avoir entendu le principal juré reconnaître non coupable, l'un après l'autre, tous les autochtones accusés d'avoir participé à une émeute et d'entrave à la justice, le 26 septembre 1990, lorsque les soldats des Forces canadiennes ont resserré l'étau sur le centre de désintoxication, à Oka, où la résistance mohawk s'était retranchée.

Parmi les accusés, certains étaient également accusés d'avoir été en possession d'armes à feu. Globalement, ils faisaient face à 90 chefs d'accusation. Mais chacun d'eux, dont le leader Joe Deom, ont gagné ce procès entamé le 2 mars dernier. Le 22 juin, cinq autres Mohawks avaient déjà été acquittés, dont la l'ex-reine de beauté Kahn Tineta Horn, parce que la Couronne n'avait pas assez de preuves dans leur cas.

« La justice a enfin été rendue », a clamé Deom, pendant que ses co-accusés quittaient la salle d'audience, le bras levé en guise de victoire, et s'empressaient de se rendre à une cabine téléphonique pour informer leur famille de la bonne nouvelle.

« C'est la solidarité que nous savons manifester qui nous a permis de passer à travers cette épreuve », a cependant lancé Ellen Gabriel, principal porte-parole mohawk tout au long de la crise, dont l'éclatement, le 11 juillet 1990, a coûté la vie au caporal Marcel Lemay, un agent de la Sûreté du Québec appelé avec ses collègues à déloger les Mohawks récalcitrants de la pinède d'Oka.

« La victoire est totale », a laissé tomber Me Richard Corriveau qui, avec Me Julio Peris, assumaient la défense des autochtones dans un procès présidé par le juge Louis Tannenbaum. Une heure avant qu'on livre le verdict, au terme de quatre jours de délibérations, un juré a été obligé de retourner chez lui, en raison d'un malaise cardiaque.

### « Ce n'est pas fini »

Me Corriveau estime que la première victoire des Mohawks remonte au 11 juillet 1990, « lorsqu'on les a incités à prendre les armes pour repousser l'attaque de la Sûreté du Québec ».

« Leur deuxième victoire, dit-il encore, est celle du 18 septembre 1990, quand ils ont dû refouler, cette fois, l'armée de leur territoire de Kahnawake », l'affrontement faisant d'ailleurs quelques blessés du côté des Forces canadiennes.

« Le verdict constitue aujourd'hui le dénouement de cet acharnement des Mohawks à défendre l'intégrité de leurs territoires », a ajouté l'avocat de la Défense. Il précise aussitôt que les autochtones « sont ouverts à la négociation », tout en déplorant « la crise de 1990, qui n'aurait jamais dû avoir lieu ».

« Mais ce n'est pas encore la fin du problème », a conclu Me Corri-

VOIR MOHAWKS EN A 2



**Fin prête pour la grande fête sur l'eau**

*L'Américaine Ann Fitzgerald, de Rio Grande, au New Jersey, classée parmi les meilleurs pilotes américains de canot automobile, sera présente au rendez-vous demain pour la 54e édition des Régates de Valleyfield, tout comme de nombreux Québécois de la région, des fans inconditionnels, dont Paul Dagneault, qui était là lors des premières régates en 1938, et se retrouvent aujourd'hui avec la même fascination devant les bolides qui filent sur l'eau à plus de 100 kilomètres à l'heure.*

*Autres informations en page E 4*

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

# La réunion de Toronto débouche sur un nouveau modèle de réforme du Sénat

## *Clark convoque à nouveau les premiers ministres à Ottawa mardi*

GILLES PAQUIN
*envoyé spécial*
La Presse *À TORONTO*

Même s'ils ne parviennent pas à s'entendre sur la réforme du Sénat, les premiers ministres des provinces, à l'exception du premier ministre du Québec, ont accepté hier de poursuivre les négociations autour d'un projet donnant un nombre égal de sièges à toutes les provinces.

« Il y a vraiment possibilité d'un accord... Nous sommes sortis de l'impasse », a lancé, rayonnant, le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, à l'issue de la réunion de six heures à Toronto.

M. Clark est tellement optimiste qu'il a décidé de convoquer une autre réunion multilatérale des ministres lundi à Ottawa, laquelle sera suivie le lendemain par une réunion des premiers ministres.

Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, a cependant manifesté un optimisme beaucoup plus réservé face à ce projet de la onzième heure. Il a toutefois nié qu'il s'agisse simplement d'un moyen de maintenir en vie un processus agonisant.

« Il y a des éléments que nous n'acceptons pas dans cette proposition », a-t-il déclaré, sèchement, en conférence de presse. Il a carrément refusé de s'engager à mettre sa province sur le même pied que l'Ile-du-Prince-Édouard au Sénat.

De plus, M. Rae s'inquiète de voir le Sénat acquérir le pouvoir de bloquer de nombreux projets de lois de la Chambre des communes avec un vote à majorité simple.

La nouvelle formule à l'étude répond aux attentes du bloc des provinces en faveur de la réforme dite triple E, a pour sa part indiqué le premier ministre de l'Alberta Don Getty.

« Les ingrédients sont là », a déclaré M. Getty, qui se dit prêt à donner un droit de veto au Québec, si ce modèle est accepté.

« Elle contient les ingrédients recherchés par notre groupe et n'a pas les faiblesses de celle proposée par la Saskatchewan. Mon problème c'est que je ne sais pas si tout le monde va l'accepter », a-t-il ajouté.

Selon cette formule, chacune des provinces obtiendrait huit sièges à la Chambre Haute, mais en contrepartie les provinces plus populeuses recevraient davantage de députés à la Chambre des communes.

Ainsi, le Québec verrait sa représentation au Sénat chuter de 23 à 10 p. cent s'il renonçait à 16 des 24 sièges qu'il y compte présentement. L'Ontario verrait également son nombre de sièges réduit d'autant.

En contrepartie, le nombre de sièges à la Chambre des communes tiendrait davantage compte du poids démographique des provinces. Ainsi, le Québec y gagnerait un député pendant que l'Ontario en aurait dix de plus et l'Alberta et la Colombie-Britannique trois chacune.

La proposition donne satisfaction aux partisans du Sénat égal parce qu'elle permet aux voix des petites provinces de bloquer certains projets de loi.

Ainsi, il suffirait de 50 p. cent des voix du Sénat pour bloquer les projets de loi sur les richesses naturelles, ceux traitant du pouvoir fédéral de dépenser et des nouvelles taxes.

En revanche, il faudrait l'opposition de 60 p. cent des sénateurs pour rejeter les mesures législatives touchant à l'agriculture, l'immigration et les compétences provinciales partagées avec Ottawa (tourisme, affaires municipales, mines, logement, loisirs).

Il en faudrait encore davantage, soit 75 p. cent, pour empêcher l'adoption de la plupart des autres projets de loi dans les domaines de compétence fédérale.

En matière de langue et de culture, il faudrait une double majorité, soit celle de l'ensemble du Sénat en plus de la majorité des voix des sénateurs francophones.

Le ton de ce qui semblait être la dernière rencontre des premiers ministres avait été plutôt acide au début de la journée, si bien

VOIR SÉNAT EN A 2

SPEC Électronique Dimoulin
SONY GARANTI CERTIFIÉ COMPÉTITIF
Montréal 8390 rue St-Hubert 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993
799$ SONY CAMÉRA VIDÉO CCD-F201
Zoom 8:1 Télécommandé
Obturation variable jusqu'à 1/4000e sec.
Fonctions automatiques et manuelles 3 lux
Jusqu'au 8 juillet 1992 seulement • Quantité limitée

SUITE DE LA UNE

## MOHAWKS

**Les 34 Mohawks sont acquittés**

veau, pour ensuite se livrer, lui aussi, à plusieurs accolades avec ses clients.

### La Couronne déçue

Me Jean-Pierre Boyer, procureur de la Couronne, semblait toutefois visiblement déçu du verdict. «Il est clair que l'adresse du juge a grandement influencé le jury. À cet égard, je ne suis pas surpris du verdict d'acquittement.»

Il va examiner précisément l'adresse du juge Tannenbaum au jury, avant les délibérations, mais selon le ton qu'il employait, il serait étonnant que Me Boyer en appelle du verdict.

«Ce n'est pas une défaite, puisque la Couronne n'avait rien à gagner dans cette cause», a finalement commenté le procureur de la Couronne.

Ce procès historique, comme le qualifie Me Corriveau, a été ponctué de quelques démonstrations inusitées dans un Palais de justice, particulièrement lorsque les accusés ont fait leur entrée à la cour, en y allant de danses et chants rituels.

Les autorités ont aussi fermé les yeux, lorsque les accusés ont visionné, en plein tribunal, un «thriller» américain, le 1er juillet, pendant que le jury délibérait dans une salle voisine.

Durant l'attente du verdict, les accusés et sympathisants jouaient aux cartes à l'argent, à l'ombre du fauteuil du juge, tout en grillant une cigarette, sous le regard discret des constables spéciaux du Palais de justice et au son d'une musique sortant d'une radio portative.

Outre le leader Joe Deom, les Mohawks qui ont été acquittés hier, sont:
Lorraine Montour,
Margaret Lucille Jack,
Arlette Van de Hende,
Laura Norton,
Jenny Jack,
Holly Pinsonneault,
Suzan Oak,
Lynne Cherryl Barney,
Brenda Gabriel,
Lorna Delormier,
Sherly Scott,
Marie Scow Beverly,
Keven Gould,
Robert Skidders,
Harold Oakes,
Noël Jean Cataford,
Donald Louis Hemlock,
Gary Dean Horn,
Leroy Gabriel,
Mike Mayo,
Kevin Stranger,
Bradley Larocque,
Paul Smith,
Marc Montour,
Joe David,
Gerald Terry Marquis,
Herbert Bush,
Hunter Montour,
Paul Michel Thomas,
John William Sears,
Eldred Jacobs,
Loran Thompson
et Leslie Gaye Thomas. □



Sous le coup de l'émotion, deux Mohawks s'étreignent après avoir été acquittés, ainsi que 32 autres personnes, de diverses inculpations. PHOTO REUTER



Une des Mohawks ayant participé à la crise d'Oka en 1990 quitte la salle d'audience le poing levé en signe d'appréciation du verdict d'acquittement rendu hier. PHOTO REUTER



Bob «Mad Jap» Skidders ne peut contenir sa joie et enlace son amie Kahentiiosta après l'acquittement de tous les Mohawks inculpés à la suite de la crise d'Oka. PHOTO CP

## SÉNAT

**La réunion de Toronto débouche sur un nouveau modèle de réforme de Sénat**

que tout semblait terminé avant de commencer.

Dès leur arrivée hier matin, les tenants du Sénat triple E avaient tenté de mettre le fardeau de l'impasse sur le dos de l'Ontario.

«Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, dit toujours non, non, non», a lancé son homologue du Manitoba Gary Filmon.

Selon lui, les partisans du Sénat élu, égal et efficace, c'est-à-dire l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve, sont les seuls qui ont fait preuve de souplesse depuis le début de ces négociations.

S'appuyant sur les résultats d'un sondage favorable à leur option publié le matin même, M. Filmon a accusé Bob Rae de se comporter de manière élitiste en n'écoutant même pas la population de sa province.

D'après le sondage réalisé par la firme Angus Reid, 40 p. cent des Canadiens sont en faveur d'un Sénat égal. L'appui à cette formule varie de 27 p. cent au Québec à 38 p. cent en Ontario, pour atteindre plus de 50 p. cent dans les provinces de l'Ouest.

Le premier ministre des Terre-Neuve Clyde Wells a abondé dans le même sens que M. Filmon en quittant la conférence au milieu de la journée. Contraint de se rendre à une réunion spéciale de son cabinet sur la crise des pêches dans sa province, M. Wells a néanmoins réitéré son attachement à l'égalité des provinces.

À son avis, le seul véritable compromis est venu de son camp lorsqu'il a accepté de soumettre les votes importants à une majorité conjointe de la Chambre des communes et du Sénat.

«C'est majeur», a-t-il dit, la majorité des provinces ne pourraient plus s'opposer à la volonté des deux provinces les plus populeuses (le Québec et l'Ontario).

Il ne faut pas oublier que ce sont ces deux mêmes provinces qui contrôlent la Chambre des communes, le Sénat et les nominations à la Cour suprême, a souligné M. Wells avant de partir.

Il reste à voir maintenant si l'optimisme de Joe Clark survivra à la réunion de lundi à Ottawa alors que le débat reprendra sur les droits des autochtones et l'union économique.

Ce sont là deux sujets qui soulèvent autant d'opposition dans les provinces que la question du Sénat. □

## Lise Bourgault se dit indignée

**GILLES ST-JEAN**

■ Mme Lise Bourgault, député fédéral d'Argenteuil-Papineau, était indignée de l'acquittement des 34 Mohawks par la Cour supérieure, hier; mais le président de l'Association des propriétaires de l'intérieur de Kanesatake (APIK) a souligné que le verdict du jury «confirme que les gens ont le droit de défendre leur territoire».

Quant aux Mohawks acquittés, ils ont écrit dans un communiqué que «ce verdict est une reconnaissance par le jury que les questions de territoire et de juridiction doivent se régler non pas devant un tribunal criminel mais par une négociation de nation à nation».

Mme Bourgault, informée par *La Presse* des résultats des délibérations du jury, s'est écriée lors d'un entretien téléphonique que cet acquittement n'avait «pas de bon sens» et que c'était une insulte à la population blanche et indienne d'Oka qui a subi la crise de 1990.

«Ce que nous avons vu à la télévision pendant la crise n'a pas dû se passer; ce doit être la société qui est responsable de ce qui est arrivé au centre de désintoxication. On fait des émeutes et personne n'est puni. Pourtant, les Blancs qui ont lancé des cailloux à LaSalle ont été punis, eux», a lancé Mme Bourgault, ironique.

Elle faisait allusion aux Blancs condamnés pour des événements survenus à la sortie d'un groupe de Mohawks de Kahnawake par le pont Mercier toujours bloqué, durant l'été 1990.

Elle se demande si, au Québec, «on n'a pas tellement subi de lavages de cerveau qu'on est arrivé à penser que tout sautera si on met un bandit indien en prison».

«Cette crise a été organisée par des extrémistes dont beaucoup viennent d'Akwesasne; trouvez un Mohawk d'Oka là-dedans», a conclu Mme Bourgault.

Le président de l'APIK qui est lui-même un autochtone, M. Jean Jolicoeur, admet que cela est vrai. Mais, dit-il, il y a beaucoup moins de Mohawks à Kanesatake qu'à Akwesasne ou Kahnawake.

«Ces personnes ont été acquittées parce qu'elles défendaient un territoire», croit-il.

«Moi aussi, dans le temps de la crise, mes premières réactions devant la présence des barricades ont été la colère et la frustration. Mais en étudiant le dossier des revendications des autochtones de Kanesatake, beaucoup de résidants des territoires 'enclavés' se sont rendu compte que tout cela n'aurait pas eu lieu si le gouvernement fédéral n'avait pas laissé trainer les choses pour servir ses propres intérêts», a souligné le président de l'APIK, qui regroupe 90 personnes.

M. Jolicoeur pense en effet que l'éruption de la crise en juillet 1990 a fait tomber dans l'oubli les revendications constitutionnelles du Québec, après l'échec de l'Accord du lac Meech, et ce à un moment qui servait admirablement bien le gouvernement fédéral.

Tant M. Jolicoeur que les Mohawks acquittés ont souligné chacun de leur côté que les questions du golf et de la pinède d'Oka n'étaient toujours pas réglées.

## Montréal réduit ses prévisions de dépenses

■ Mme Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, a annoncé hier une série de nouvelles mesures de compressions budgétaires.

L'Administration municipale a ainsi décidé de réduire de 12,5 millions $ ses prévisions au chapitre des dépenses pour l'année 1992. Cette réduction vient s'ajouter aux compressions de 18,6 millions $ annoncées le 28 avril dernier.

Ces compressions se traduisent par la mise à pied de 135 contractuels qui occupent des postes permanents; par le gel partiel de l'embauche des auxilaires cols bleus et par le gel partiel des soldes disponibles des Services municipaux.

De plus, le Comité exécutif a ordonné l'abolition, jusqu'au 31 décembre prochain, des postes devenus vacants.

Selon Mme Cousineau, cette réduction de 12,5 millions $ des dépenses viendra compenser la baisse anticipée des revenus provenant des droits de mutation immobilière et le manque à gagner relié à l'abolition des droits sur les divertissements.

## Le cadavre de Verchères non encore identifié

■ Le cadavre repêché jeudi près de l'île Beauregard, à Verchères, n'a toujours pas été identifié par la police.

Le corps flottant se trouvait dans un sac de plastique orange, ce qui permet de croire que la victime a été assassinée.

Une autopsie a été pratiquée hier matin et les résultats devraient être connus en début de semaine prochaine.

## *Erreur dans le Télé-plus*

■ Veuillez noter que le SuperConcert Canada 125 a bel et bien lieu le mercredi 8 juillet à 21 h, à Radio-Canda, et non dimanche comme nous l'avons écrit dans le Télé-Plus. Nos excuses.

## RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE du samedi 4 juillet

| MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES | ADRESSES PAIRS | ADRESSES IMPAIRS |
|---|---|---|
| Anjou | NR | NR |
| Beloeil | 2 | X |
| Bois-des-Filion | NR | X |
| Boisbriand | NR | X |
| Chambly | NR | X |
| Contrecoeur | NR | X |
| Dollard-des-Ormeaux | NR | X |
| Dorval | NR | NR |
| Île Perrot | NR | X |
| Kirkland | NR | X |
| Lachenaie | X | X |
| Lachenaie Est | NR | NR |
| Laval | NR | X |
| L'Épiphanie | NR | NR |
| Lorraine | NR | X |
| Mascouche | X | X |
| McMasterville | 2 | X |
| Montréal | NR | NR |
| Otterburn Park | 2 | X |
| Mont-Saint-Hilaire | NR | X |
| Pierrefonds | NR | X |
| Repentigny | NR | X |
| Rosemère | NR | X |
| Roxboro | NR | X |
| Ste-Anne-de-Bellevue | NR | X |
| St-Antoine-sur-Richelieu | NR | NR |
| St-Basile-le-Grand | NR | X |
| St-Bruno-de-Montarville | NR | X |
| St-Charles-sur-Richelieu | NR | NR |
| St-Denis-sur-Richelieu | NR | NR |
| St-Eustache | X | X |
| Ste-Geneviève | NR | X |
| St-Hubert | X | X |
| St-Hyacinthe | NR | X |
| St-Jean-Baptiste | 2 | X |
| St-Louis-de-Terrebonne | X | X |
| St-Marc-sur-Richelieu | NR | NR |
| Ste-Madeleine | NR | X |
| St-Mathias | NR | X |
| St-Mathieu-de-Beloeil | NR | NR |
| St-Raphaël-de-L'Île-Bizard | NR | X |
| Vieux-Terrebonne / Île St-Jean | X | X |
| Verdun | NR | NR |

1 Une heure d'arrosage recommandée 2 Deux heures d'arrosage recommandées
X Arrosage interdit NR Arrosage non-recommandé - Vérifiez les horaires d'arrosage en vigueur dans votre municipalité. Arrosage non-recommandé en cas de pluie.

POUR INFORMATION APPELEZ 874-3700 AQTE Association québécoise des techniques de l'eau

*Infographie La Presse*

**La Quotidienne** tirage d'hier
à trois chiffres 660
à quatre chiffres 9559

**ABONNEMENT** 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
**RÉDACTION** 285-7070
**PROMOTION** 285-7100
**COMPTABILITÉ**
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

**ANNONCES CLASSÉES**
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
**GRANDES ANNONCES**
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —
**Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**
**RENSEIGNEMENTS 285-7272**

SAMEDI 4 JUILLET 1992 27-6-01

AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LES MALADIES INFANTILES
Avez-vous votre...
OVIDE LOTO-SPRINT
Disponible chez:


100 000 OVIDES EN COURSE DEMAIN À 16 h, SUR LE BASSIN BONSECOURS, VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

La Presse

# Montréal pourrait exploiter le dépotoir Miron au-delà de 1994

ANDRÉ NOËL

■ Le Bureau de consultation de Montréal suggère à la Ville de garder ouvert le dépotoir installé dans l'ancienne carrière Miron, au nord de l'autoroute métropolitaine. Sa fermeture était prévue à la fin de 1994.

Le rapport du Bureau de consultation (BCM) demande aussi au gouvernement du Québec de tenir une commission d'enquête sur la disposition des déchets solides dans toute la province.

En attendant, aucun incinérateur ne devrait être construit, ajoute le rapport de 262 pages, rendu public hier. Des travaux de réparation mineurs devraient cependant être faits à l'incinérateur des Carrières, qui ne respecte pas les normes du Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de l'île de Montréal — qui regroupe les villes de l'île sauf Montréal — a immédiatement dénoncé cette recommandation. La Régie a signé un contrat avec la firme américaine Foster-Wheeler pour construire un gigantesque incinérateur à Montréal-Est, pouvant brûler plus de 400000 tonnes de déchets par année.

Le rapport du BCM suggère par ailleurs à la Ville de Montréal de créer «un secrétariat de la gestion intégrée des déchets», où les citoyens auraient leur mot à dire.

Le Bureau de consultation relève de la Ville de Montréal. Son rapport — fruit de plusieurs mois d'audiences publiques — sera déposé au conseil municipal en août. Pour l'instant, le comité exécutif de la Ville refuse de le commenter.

Il y a cependant de fortes chances pour que Montréal accepte au moins une suggestion: celle de garder ouvert le dépotoir Miron. Le surintendant du dépotoir, Jacques Gagnon, a dit que cela ne poserait aucun problème.

Les citoyens des quartiers environnants risquent cependant d'exiger la fermeture en 1994, tel que prévu. Voilà plus de 20 ans qu'ils subissent les va-et-vient des camions, les bruits, les poussières et surtout les odeurs nauséabondes.

André Beauchamp, principal auteur du rapport du BCM, a expliqué que Montréal n'aurait pas d'autre choix que de garder le dépotoir ouvert pendant encore quelques années. Selon lui, il est tout simplement impossible d'ouvrir un nouveau dépotoir d'ici deux ans dans l'île de Montréal. Et l'incinérateur des Carrières ne suffit pas.

Par ailleurs, M. Beauchamp croit qu'il vaut mieux remplir l'ancienne carrière Miron à ras-bord, plutôt que de laisser des dépressions où pourraient s'accumuler les bio-gaz formés par la décomposition des déchets.

Or, le volume de déchets enfouis dans le dépotoir a beaucoup diminué. En 1990, environ 1,6 million de tonnes de déchets y ont été enfouis; pour 1992, les prévisions sont de 400000 tonnes. La raison: Montréal ville a augmenté ses prix. Elle perçoit 40 $ par tonne, contre 30 $ il y a deux ans.

De gros clients, comme Laval, préfèrent désormais envoyer leurs déchets dans d'autres dépotoirs de la région de Montréal, comme à Lachenaie, à Saint-Jean-de-Matha ou à Saint-Nicéphore. La compagnie BFI demande seulement 28 $ pour enfouir une tonne de déchets à son dépotoir de Lachenaie.

La majorité des déchets enfouis à Miron proviennent toujours d'autres villes. Les Montréalais jettent pour 423000 tonnes de déchets par année; 300000 tonnes sont brûlées à l'incinérateur des Carrières; 76000 tonnes sont enfouies chez Miron et 44000 tonnes dans un dépotoir de Pointe-aux-Trembles. Seulement 4,6 tonnes sont recyclées ou compostées.

Le dépotoir Miron pourrait rester ouvert pendant plusieurs années encore s'il recevait seulement les déchets produits dans la ville de Montréal, a indiqué le surintendant, Jacques Gagnon.

«C'est une hypothèse parmi d'autres; je vous dis seulement ce qui est possible techniquement», a-t-il précisé.

Les groupes écologiques présents à la conférence de presse du Bureau de consultation ont réagi favorablement au rapport. Liliane Cotnoir, du Front commun pour une gestion écologique des déchets, a dit qu'elle souhaitait elle aussi la tenue d'une commission d'enquête sur la gestion des déchets solides au Québec.

Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, n'est pas contre cette idée, a indiqué son attachée de presse, Sylvie Marier. «M. Paradis a déjà suggéré aux associations municipales, comme l'Union des municipalités du Québec, de produire une étude, a-t-elle dit. Cette étude pourrait ensuite faire l'objet d'audiences publiques.»

# Déficit accumulé de 1,6 million à la Commission scolaire Le Gardeur

MICHÈLE OUIMET

■ À cause d'un manque de contrôle sur l'ensemble de ses dépenses, la Commission scolaire Le Gardeur s'est retrouvée avec un déficit accumulé de 1,6 million au 30 juin 1991. Pourtant les commissions scolaires doivent, selon la loi, présenter des budgets équilibrés.

L'ancien directeur général, Serge Rochon, ne connaissait même pas l'ampleur du déficit lorsqu'il a quitté ses fonctions le 1er juillet 1991, selon son successeur, Thomas Duzyk.

«J'ai demandé à M. Rochon s'il y avait un déficit, a-t-il expliqué à *La Presse*, et il m'a répondu: *non.*»

Quelques semaines plus tard, M. Duzyk apprenait que le budget 1991-1992, présenté par M. Rochon, était également déficitaire même si, sur papier, les revenus et les dépenses s'équilibraient.

«M. Rochon avait anticipé des revenus de 1,8 million pour équilibrer son budget», a expliqué M. Duzyk.

M. Rochon avait prévu, entre autres, que les taxes scolaires rapporteraient un million de plus — ce qui a effectivement été le cas — et qu'il pourrait augmenter ses revenus en ne remplaçant pas le personnel absent — ce qui ne s'est pas produit.

M. Duzyk s'est retrouvé, pour l'année 1991-1992, avec un manque à gagner de 800000 $ qui s'est ajouté au déficit de 1,6 million. Il a alors imposé d'importantes compressions budgétaires qui, espère-t-il, permettront de dégager un surplus de 500000 $.

La commission scolaire gère un budget de 85 millions.

Le 30 juin 1991, 48 commissions scolaires au Québec étaient déficitaires, pour un montant total de 22,7 millions, et 154 avaient un surplus totalisant 162,6 millions.

«Cette année, a précisé Manon Lavoie, l'attachée de presse du ministre de l'Éducation, seulement une vingtaine de commissions scolaires seront déficitaires ce qui représente une nette amélioration.»

«Il y a eu un manque de contrôle sur l'ensemble des dépenses», a expliqué M. Duzyk.

Un exemple? Depuis quelques années, la commission scolaire loue des édifices à un homme d'affaires de Repentigny, Tony Catania, car elle manque d'écoles. Les baux ont été renouvelés pour cinq ans. Une erreur, croit M. Duzyk.

Avec la récession, le développement domiciliaire a été moins rapide que prévu et la commission scolaire, avec ses baux à long terme, s'est ramassée avec une trop grande capacité d'accueil.

«En septembre 1992, a expliqué M. Duzyk, les trois édifices ne seront plus financés par le ministère de l'Éducation parce que nous avons des places disponibles dans nos écoles.»

M. Rochon, qui est décrit comme un homme autoritaire qui en menait large et dominait le Conseil des commissaires, l'instance politique de la commission scolaire, défend son administration. Le déficit de cette année a été récupéré, a-t-il expliqué, et il y aura même un surplus de 500000 $.

«M. Duzyk était au courant de ces problèmes et le Conseil des commissaires approuvait toutes les décisions», a-t-il ajouté.

M. Rochon a quitté la commission scolaire depuis un an mais il sera payé jusqu'en juin 1994. Il a droit à une paye de départ d'un an, accordée par le ministère de l'Éducation à tous les directeurs généraux lors de leur retraite, à un traitement différé — M. Rochon touchera 80 p. cent de son salaire de 90000 $ — et à un an de plein salaire.

Dans ce dernier cas, M. Rochon a des journées de vacances accumulées et il a été engagé comme conseiller-cadre, pour quelques semaines, lors de son départ.

Le 1er juillet 1994, il prendra officiellement sa retraite. Il aura alors touché plus de 250000 $ sans avoir mis les pieds à la commission scolaire pendant presque trois ans.

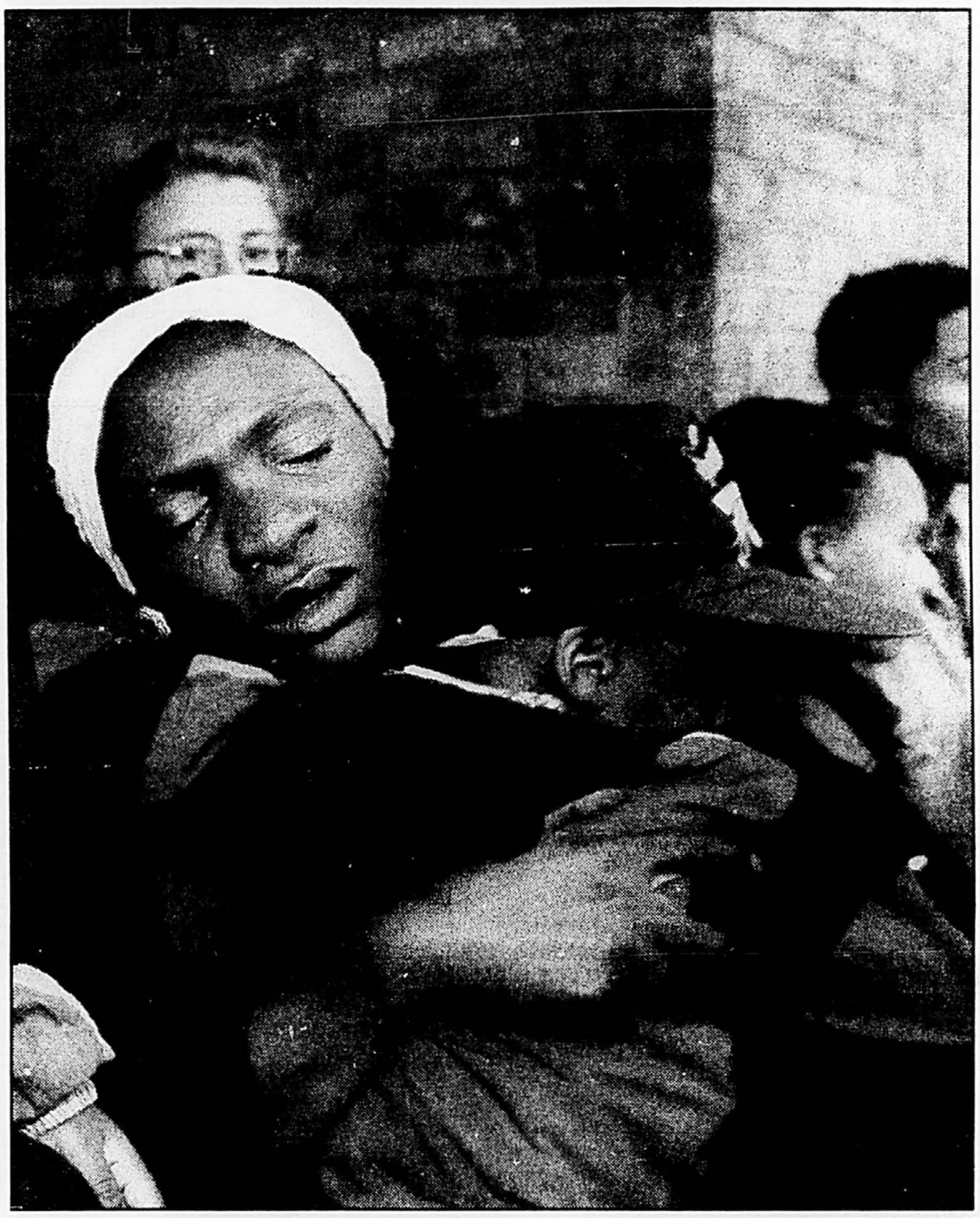


PHOTO LA PRESSE, ROBERT SKINNER

## Il y a un an, Marcellus François...

*Une trentaine de personnes, pour la plupart des proches de sa famille, se sont rassemblées devant l'immeuble de la Fraternité des policiers de la CUM, hier soir, pour commémorer la mort de Marcellus François, abattu l'an dernier par un policer de la CUM. Pendant presque toute la manifestation, la mère de Marcellus François n'a pu retenir ses sanglots. On la voit ici étreignant son petit fils Elyjel. Un an déjà, et les plaies ne sont pas encore refermées.*

# Matthew Hilton écope à son tour six mois de prison

PIERRE BELLEMARE

■ Tout comme son frère Dave vingt-quatre heures plus tôt, le boxeur Matthew Hilton, 26 ans, a reçu hier, du juge Monique Dubreuil, une sentence de six mois de prison moins un jour, pour s'être reconnu coupable d'un vol dans un Dunkin' Donuts, à Dollard-des-Ormeaux, dans la nuit du 30 avril 1991. Les deux frères Hilton se sont présentés à la caisse de l'établissement pour réclamer, à la pointe du revolver, la recette de 165 $ et se sont sauvés à bord d'une Taurus noire, conduite par Robert Dooley, 46 ans, dont la sentence sera prononcée dans quelques semaines.



Matthew Hilton

Le juge Dubreuil a suggéré au jeune Hilton de reporter sa sentence au mois de septembre, puisque Matthew, un oeil presque fermé, a subi une délicate intervention chirurgicale nécessitant d'autres soins.

Il doit également subir une intervention au nez, résultat de son dernier combat de boxe. Mais à la suite d'une brève consultation avec son avocat, Me Gilbert Frigon, Matthew a préféré recevoir sa sentence sur-le-champ.

La magistrat a ainsi donné satisfaction à l'accusé qui, vêtu d'une chemise et d'un jean, a ensuite emprunté le même chemin que son frère Dave, la veille.

La sentence de six mois moins un jour permettra aux deux boxeurs de suivre certains traitements en prison. Ils ont d'ailleurs été soumis à une cure de désintoxication, avant de plaider coupable à quatre chefs d'accusation, le mois dernier.

# L'enfer, c'est les chantiers routiers

GEORGES LAMON

■ La saison des chantiers de construction se poursuit de plus belle dans la région de Montréal. Il faudra donc s'armer de patience encore et toujours pour éviter de faire monter dangereusement l'adrénaline.

Ainsi, dès lundi, le ministère des Transports du Québec ouvrira deux importants chantiers qui causeront, à n'en pas douter, d'autres perturbations pour les automobilistes.

Du 6 juillet à la mi-octobre, dans l'échangeur d'Anjou, reliant l'autoroute 25 (tunnel Louis H. Lafontaine) et l'autoroute 40 (Métropolitaine), le ministère procédera à des travaux de réfection des structures: piliers, parapets, joints de dilatation et tablier de la chaussée.

Le secteur le plus touché sera celui en direction Nord (l'autoroute 25 Nord), pour ceux qui arrivent du tunnel Louis-H. Lafontaine, en direction d'Anjou, et l'autoroute 40 (Est et Ouest) vers Montréal pour Anjou et vers Repentigny en direction d'Anjou.

On doit donc s'attendre à quelques fermetures complètes de nuit à partir de 20 heures et permanentes: une voie sur deux, des bretelles d'accès.

Dans le tunnel Ville-Marie en direction du centre-ville, les travaux commenceront lundi pour se poursuivre jusqu'au 9 août. Ces travaux entraîneront des fermetures partielles et complètes.

Les lundis et mardis, le tunnel sera fermé vers le centre-ville, de 20h à 5h30, entre les rues Atwater et Cathédrale.

Dans l'échangeur Turcot, les bretelles d'accès seront fermées complètement à partir de 22h le vendredi jusqu'à 6h le lundi.

Sur l'autoroute 15 (au travers de l'échangeur) vers le Sud, deux voies sur trois seront fermées la fin de semaine et vers le Nord (Décarie) une voie sur trois.

Les ponts Champlain et Jacques-Cartier sont encore sujets à des fermetures de voies. Sur le pont Champlain, le même scénario de fermeture s'applique toujours et ce jusqu'à la mi-juillet: de 19h à 6h, deux voies fermées pour permettre la pose de panneaux orthotropes sur une partie du tablier — panneau d'acier de remplacement de béton. Entretemps, du 4 au 6 juillet, de 18h à 6h du matin, la voie de droite sera fermée vers le sud pour la réparation de joints de dilatation.

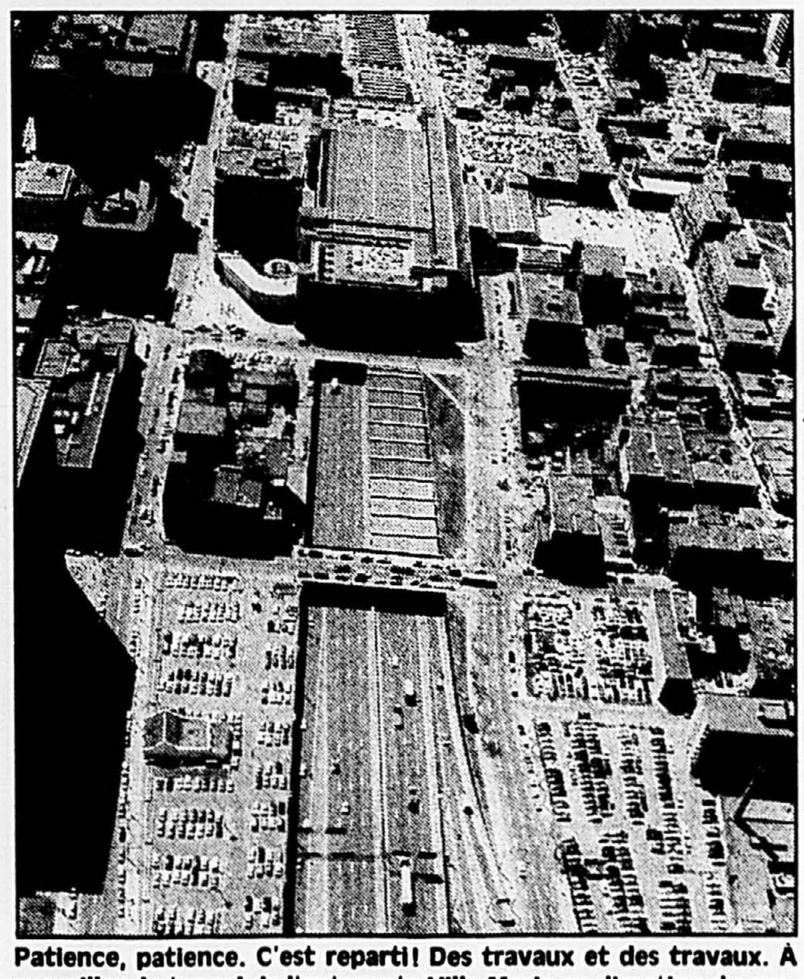
Au pont Jacques-Cartier, aujourd'hui et demain la voie de droite sera fermée de 6h à 20h en direction nord, pour des travaux de peinture et de nettoyage de la travée principale.

Du côté de Montréal, c'est quelque 150 projets de travaux de réfection et de construction qui sont aussi en cours depuis mai. Il s'agit du programme d'entretien routier, de la réfection de chaussée et de trottoirs.

Ainsi, c'est quelque 75 km de chaussée et 37 km de trottoirs qui seront refaits ou réparés: un budget de 27 millions. Des travaux qui, selon un porte-parole du Service des Travaux publics de la Ville, Marcel Chouinard, ne devraient entraver la circulation que pendant quelques heures à un maximum de deux jours.

Pourtant, à partir de lundi, le Service des travaux publics entreprendront deux chantiers majeurs: le passage inférieur de l'avenue Papineau, sous la rue des Carrières (au nord de Saint-Grégoire) et la phase deux du chemin de la Côte-des-Neiges, à la hauteur de Jean-Talon.

Dans le cas de l'avenue Papineau, en particulier, il s'agit de remplacer les garde-corps, de refaire les trottoirs, les murets de dénivellation et le tablier du viaduc. Ces travaux au coût d'un million de dollars nécessiteront la fermeture complète de cette section la semaine prochaine et jusqu'en octobre.



**Patience, patience. C'est reparti! Des travaux et des travaux. À surveiller, le tunnel de l'autoroute Ville-Marie en direction du centre-ville.** PHOTO *La Presse*

# 11 nouveaux postes d'attente pour calèches

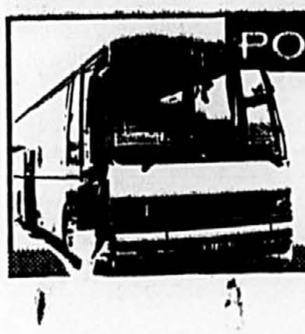
■ Après avoir procédé à des «vérifications techniques» au cours de la dernière semaine, le comité exécutif de la Ville de Montréal a décidé d'aménager 11 nouveaux postes d'attente pour calèches, rue De la Commune, près des installations du «nouveau» Vieux-Port.

Des plaintes de commerçants et de résidants du secteur avaient préalablement amené la Ville à restreindre la possibilité, pour les propriétaires de calèches, de faire patienter leurs chevaux et attelages dans cette rue, réaménagée à grands frais au cours des derniers mois, et qui constitue un des attraits majeurs du Vieux-Montréal.

Selon la Ville, les emplacements accordés ont été localisés de façon à améliorer la visibilité des attelages, près des entrées du Vieux-Port où transitent chaque jour des milliers de visiteurs, et en particulier les touristes.

Sept des nouveaux emplacements sont situés à l'est de la rue Saint-Laurent, à l'angle de la rue Saint-Gabriel, tandis que les quatre autres font face au Centre d'archéologie et d'histoire de la Pointe-à-Callières.

POUR LE QUÉBEC ET L'EST DES ÉTATS-UNIS



des MINI CIRCUITS À MINI PRIX

Les prix sont par pers. en occ. double. TPS et TVQ en sus.

Permis du Québec

Québec, île d'Orléans, île aux Coudres, 3 jours - 289 $
La vraie Gaspésie, 6 jours - 459 $
Saguenay, Lac-Saint-Jean, Charlevoix, 5 jours - 449 $
Virginia Beach, Atlantic City, 7 jours - 669 $
New York (voyage de jour de tout repos), 4 ,jours - 349 $
Boston, Cape Cod, Plymouth, 5 jours - 479 $

VOYAGES VIAU MARLIN

MONTRÉAL: 366-1102
SAINT-LAURENT: 332-4210
ANJOU: 353-7650
BROSSARD: 465-2414
LAVAL: 688-6211
Consultez l'annuaire pour connaître l'agence de voyages Viau Marlin la plus proche.
24 succursales au Québec et plus de 260 au Canada.
1715541-704

# L'opposition au déménagement de l'Hôtel-Dieu fait l'unanimité

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La décision du ministère de la Santé et des Services sociaux de déménager l'Hôtel-Dieu du centre-ville vers Rivière-des-Prairies n'a été ni démocratique ni transparente. Aussi faut-il mettre en doute la pertinence du choix gouvernementale et rouvrir d'urgence le débat.

Le temps presse et si, d'ici un an, la décision gouvernementale n'est pas renversée, la grande institution fondatrice de Montréal risque de dépérir et l'Université de Montréal pourrait être forcée de lui retirer son statut universitaire. Le réseau de recherche médicale spécialisé de culture française, qui rayonne autour du grand hôpital du centre-ville sera alors brisé.

Ce constat se dégage d'une manière limpide au terme des audiences publiques qu'un comité de consultation, encadré par le Bureau de consultation de la Ville de Montréal a tenues pendant dix jours dans un hôtel de la rue Sherbrooke. Les audiences, qui ont commencé le 17 juin et dont les délibérations ont été télévisées au canal communautaire, ont pris fin hier soir.

Le comité de consultation (de trois membres) est présidé par l'avocat spécialisé en droit de l'environnement, Me Michel Yergeau, Jacques Girard, vice-président (Éditions) du groupe Quebecor, et André Saumier, vice-président Alpha Capital.

Les membres bénévoles du comité ont été choisies par la Coalition sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu formée d'une trentaine de grandes sociétés et institutions publiques et privées de la métropole, ainsi que des villes de Montréal et d'Outremont. Un budget de 100 000 $ a été accordé au comité de consultation, dont la moitié par la Ville de Montréal. Le bureau remettra son rapport en septembre.

Le président du Bureau de consultation de Montréal, M. Luc Ouimet, et le secrétaire ad hoc du bureau d'audiences sur l'Hôtel-Dieu, M. André Marchand, ont dit hier à *La Presse* que la qualité des mémoires soumis et des interventions a été «extraordinaire».

M. Ouimet a précisé que les mémoires soumis au bureau ont presque tous signalé les faiblesses du processus de décision engagé par le gouvernement Bourassa. De l'avis presque unanime, il n'y a pas eu de consultation réelle de la population et il faut revenir sur la décision gouvernementale.

Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, principal promoteur du déménagement, a refusé l'invitation qui lui a été faite par le président du bureau de faire valoir son point de vue aux audiences. Il n'a pas non plus répondu aux requêtes formulées par le bureau pour que les documents ministériels justifiant le geste soient rendus publics. Le président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, M. Marc Lalonde, ancien ministre du gouvernement Trudeau, et les religieuses hospitalières ont aussi décliné l'invitation.

Les mémoires demandent presque tous au gouvernement de ne pas démanteler l'institution universitaire du centre-ville et de le conserver sur son emplacement actuel.

Seuls le Comité d'accès aux services hospitaliers de Rivière-des-Prairies, le Comité de vigilance des citoyens de Rivière-des-Prairies et une citoyenne de la région périphérique, Mme Armande Bruneau, ont pris fait et cause pour l'implantation d'un hôpital universitaire à Rivière-des-Prairies.

L'opinion majoritaire se fonde sur des arguments qui concernent l'aménagement territorial (l'urbanisme) et le nécessaire développement, en ville, d'une médecine spécialisée de culture française. L'Hôtel-Dieu n'est pas que l'hôpital du Plateau Mont-Royal et d'Outremont; il est, à certains égards, l'hôpital de toute la région de Montréal, identifié à la ville; à ce titre, il ne pourrait être mieux placé qu'au centre.

Les citoyens de Rivières-des-Prairies, eux, font valoir qu'un nouvel hôpital «relancerait l'économie» de leur quartier éloigné; il n'est pas impensable, disent-ils, qu'un hôpital universitaire s'installe chez eux, puisqu'il y en a déjà deux: les hôpitaux psychiatriques Pinel et Rivière-des-Prairies.

Hier et avant-hier, toutefois, la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et le Regroupement des médecins de l'Hôtel-Dieu pour le maintien et le développement de l'Hôtel-Dieu au centre-ville ont été catégoriques.

Le Dr Jacques Papillon, directeur du centre des grands brûlés, président du Regroupement, s'est exprimé hier soir. Il a expliqué que les conseils d'administration des hôpitaux n'ont pas de pouvoir réel. Ils dépendent directement du bon vouloir du ministre qui détient tous les fonds; «ils ne contrôlent rien». Aussi les résolutions du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, ambigües à souhait, qui approuvent le déménagement sont-elles des réactions de personnes «prises à la gorge».

Le Dr Papillon, avec ses collègues Jean Léveillé et Walter Schurch, représente quelque 135 des 210 médecins de l'hôpital. Son regroupement propose, dans un long mémoire, que le gouvernement, au lieu d'investir 260 millions $ à Rivière-des-Prairies, «annonce sa volonté d'investir cent millions à l'Hôtel-Dieu». Il estime qu'après cela il serait possible d'aller chercher 25 millions $ de fonds privés. Ainsi on aurait sauvé «une institution extraordinaire qui fête cette année son 350e anniversaire».

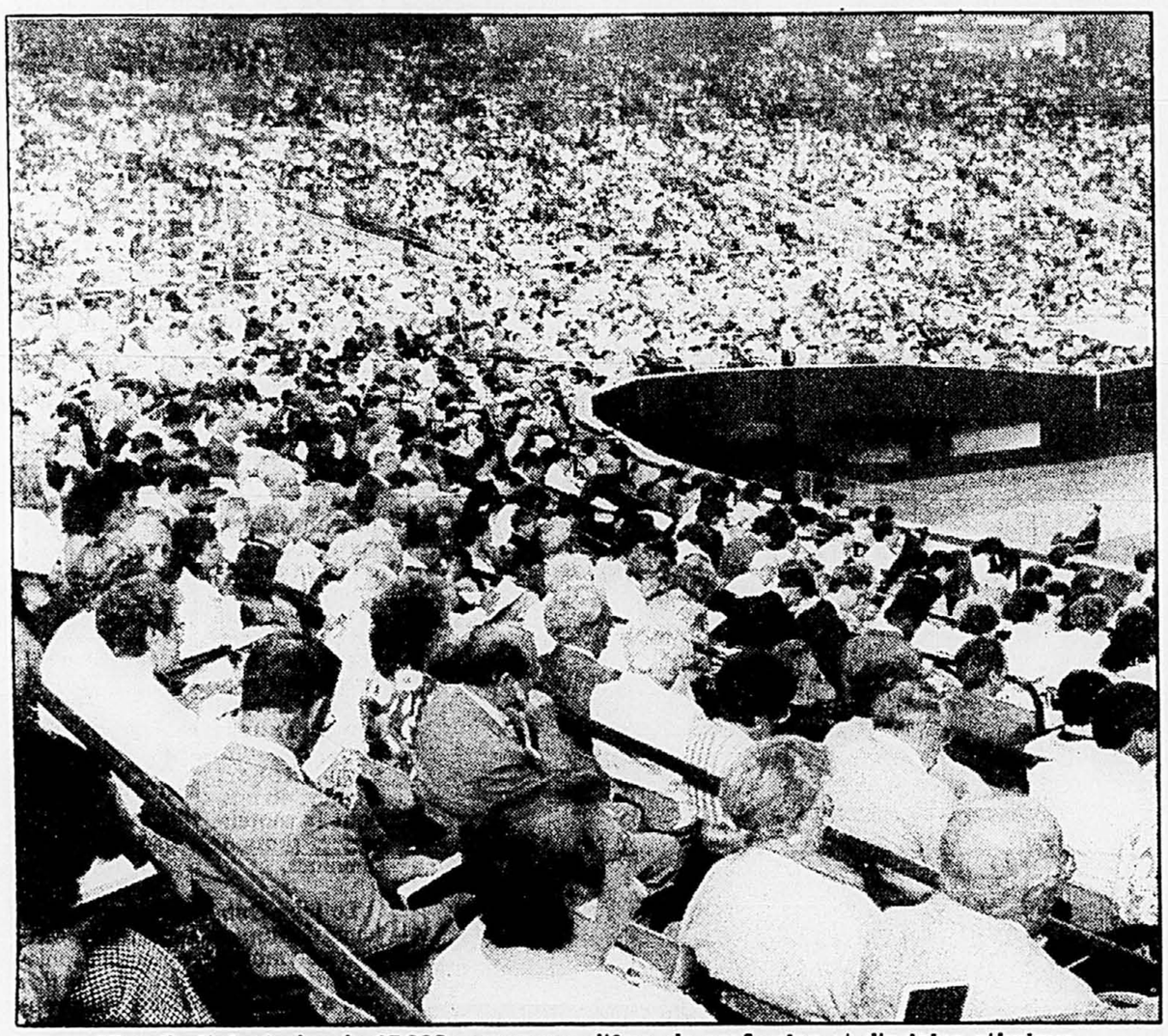
Il est déplorable, dit-il, qu'en milieu de culture française «on songe continuellement à détruire pour construire du merveilleux ailleurs». Le médecin ne s'oppose naturellement pas à la construction d'un hôpital régional dans l'est. Mais l'hôpital de référence central doit rester dans le centre-ville.

M. Luc Ouimet a par ailleurs signalé l'importance du témoignage du Dr Maurice Leclerc, ancien sous-ministre de la Santé du gouvernement fédéral. Ce dernier, dit-il, a fait valoir aux audiences que, si, d'ici un an, il n'y a pas de rénovations majeures dans certains secteurs de l'hôpital, celui-ci sera engagé dans un processus de désintégration irréversible.

L'Hôtel-Dieu commence, du reste, à avoir de la difficulté à recruter des spécialistes. Il n'est pas vrai, indique ainsi M. Ouimet, qu'il est possible de déménager un hôpital en ne détruisant pas ses structures.

Le doyen de la faculté de médecine, le Dr Serge Carrière, s'est prononcé, pour sa part, en faveur du maintien de l'Hôtel-Dieu sur son emplacement actuel. Il s'est même dit prêt à intégrer sur le site certaines des fonctions de la faculté.

Du strict point de vue de l'aménagement territorial, c'est la corporation des urbanistes qui résume le mieux la situation: «En affaiblissant son centre, Montréal s'affaiblit, et, par ricochet, tout le Québec écope».



Hier, ils étaient plus de 15 000 personnes, d'âge, de profession et d'origine ethnique diverses, regroupés à l'occasion du Congrès annuel de la région de Montréal.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

# Les temps ont bien changé pour les Témoins de Jéhovah

MATHIAS BRUNET

■ Les Témoins de Jéhovah sont-ils généralement bien accueillis par les Québécoise? Rémi Bailleul, porte-parole du Congrès annuel des Témoins de Jéhovah qui a lieu ce week-end au stade Olympique, affirme que oui: «Je fais du porte-à-porte et j'ai de bonnes discussions avec les gens».

Mais un couple venu assister au rassemblement constate qu'approcher les individus n'est pas toujours chose facile. «Les gens sont catégoriques. C'est oui ou non», dit Micheline. Elle remarque aussi que de plus en plus de jeunes se posent des questions sur la vie, recherchent un espoir.

Son mari Dominique renchérit: «Les gens sont plus réceptifs lorsqu'il y a du danger. Lors de la guerre du Golfe, les personnes visitées étaient très accueillantes et désireuses de discuter. Après le conflit, plusieurs se sont faits plus discrets».

### Réunion grandiose

Hier, ils étaient plus de 15 000 personnes, d'âge, de profession et d'origine ethnique diverses, regroupés à l'occasion du Congrès annuel de la région de Montréal.

La foule calme et sereine écoutait attentivement les discours des différents orateurs. Point de ferveur ni de fanatisme. Seulement des gens fermement convaincus en leur foi et venus se retrouver ensemble. «Nous sommes ici pour nous *ressourcer*», disait l'une.

Un homme dans la quarantaine, qui n'est pas encore Témoin, soulignait combien il avait été impressionné par l'ambiance dans le stade. «C'est incroyable de constater à quel point l'unité et l'amour règnent ici.»

Montréal n'est pas la seule ville à tenir une telle réunion. Plus de quatre millions de fidèles sont réunis au cours du week-end dans 211 pays. Au Canada, 34 rencontres sont organisées, dont quatre au Québec. Et pour la première fois, une réunion a lieu en Russie cette année.

Le choix du thème du congrès montréalais, «Porteurs de lumière», et la composition des discours ont été faits par le Collège central des Témoins de Jéhovah qui se trouve au siège social de Brooklyn, New York. Français, Polonais, Russes, Québécois, etc. entendent donc les mêmes bonnes paroles.

Selon Rémi Bailleul les besoins fondamentaux des humains sont les mêmes, quel que soit le pays ou l'époque; voilà pourquoi les discours sont les mêmes partout.

### L'ère duplessiste

Si, de nos jours, les Témoins de Jéhovah peuvent se réunir au stade Olympique en toute quiétude, il fut une époque où la situation était différente. Un des orateurs a d'ailleurs brièvement rappelé l'ère duplessiste et la Loi du cadenas dans les années 30 et 40.

Dans ces années, être Témoin de Jéhovah était illégal et les arrestations, les persécutions, étaient fréquentes. Puis, au début des années 60, avec l'évolution des moeurs, la situation des Témoins a évolué de façon positive.

Le Congrès se poursuit aujourd'hui avec le baptême des nouveaux adeptes et demain avec le discours public «Suivons la lumière du monde».


SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE



TOUS LES SOINS ET SERVICES IMPORTANTS SUR PLACE, SOINS INFIRMIERS 24 HEURES

Promotion spéciale de location
INFORMEZ-VOUS!

Laval
1000, boul. Chomedey
(entre Notre-Dame et St-Martin)
682-6686

St-Laurent
775, rue Muir
(près de Côte-Vertu)
748-1396

LES RÉSIDENCES
Manoir Le Corbusier

Pour personnes retraitées ou semi-retraitées
SERVICES SPÉCIALISÉS POUR GENS EN PERTE D'AUTONOMIE À LAVAL


## RÉSULTATS
loto-québec

loto-québec

**La Mini** — Tirage du 92-07-03

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 232650 | 50 000 $ |
| 32650 | 5 000 $ |
| 2650 | 250 $ |
| 650 | 25 $ |
| 50 | 5 $ |
| 23265[illegible] | 1 000 $ |
| 2326[illegible] | 100 $ |
| 232[illegible] | 10 $ |

**Inter Plus** — Tirage du 92-07-03

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 227722 | 250 000 $ |
| 27722 | 2 500 $ |
| 7722 | 250 $ |
| 722 | 25 $ |
| 22 | 10 $ |
| NUMÉROS MOBILES | |
| 67669 | 1 000 $ |
| 7890 | 100 $ |
| 783 | 25 $ |

**La Quotidienne** — Tirages du 92-06-27 au 92-07-03

| | 3 | 4 |
|---|---|---|
| SAMEDI | 660 | 9559 |
| LUNDI | 896 | 6983 |
| MARDI | 228 | 7809 |
| MERCREDI | 029 | 9834 |
| JEUDI | 184 | 8879 |
| VENDREDI | 783 | 4430 |

**Banco** — Tirage du 92-07-03

1 3 6 8 10 21 29
30 32 34 37 38 41 44
49 52 55 59 65 68

Prochain tirage: 92-07-04

**Provincial** — Tirage du 92-07-03

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 3807878 | 1 000 000 $ |
| 807878 | 5 000 $ |
| 07878 | 500 $ |
| 7878 | 100 $ |
| 878 | 25 $ |
| 78 | 5 $ |

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.


Qui part gagne!



TORONTO 145 $
NEW YORK 175 $
HALIFAX 258 $

CHICAGO 271 $
PORT AU PRINCE 349 $
FREEPORT 369 $

ST. JOHN'S 385 $
BERMUDES 389 $
CALGARY 419 $
EDMONTON 419 $

LOS ANGELES 427 $
VANCOUVER 449 $
MONTGEGO BAY 519 $
BARBADE 639 $

Air Canada

# Double meurtrier, délateur vedette, le «petit coiffeur» s'est suicidé

GILLES ST-JEAN

■ Claude Langlais, âgé de 56 ans et recherché depuis jeudi pour le meurtre de sa concubine retrouvée assassinée dans un chalet des Laurentides, a apparemment choisi de mettre fin à ses jours dans un chambre de motel du nord de la ville où il s'était réfugié.

Langlais, un ancien coiffeur déjà condamné pour meurtre, se serait tailladé les poignets à l'aide d'un... rasoir de barbier, ont indiqué hier des sources policières, après que le corps eût été découvert dans une chambre du Motel Métro, situé boul. Lajeunesse, dans le nord de Montréal.

Langlais serait allé louer cette chambre en fin de matinée jeudi, quelque temps après avoir communiqué avec le 911 de la CUM afin de signaler la mort de sa concubine à Notre-Dame-de-la-Merci, près de Saint-Donat.

### Directives curieuses

La police de la CUM, s'abritant derrière des directives de ne pas divulguer d'identité, n'a pas voulu confirmer hier que le suicidé était le quinquagénaire recherché depuis jeudi relativement à la mort de Virginica Pacuraru, 37 ans, avec qui il a vécu durant cinq à six ans ans dans les Laurentides et la région de Lanaudière, selon une autre source policière.

Arrêté en novembre 1979, Langlais avait été condamné en septembre 1980 pour le meurtre de sa femme Danielle, avec laquelle il exploitait un salon de coiffure à Montréal, meurtre pour lequel il devait purger 25 ans de prison.

Toutefois, le 12 mai 1982, la Cour d'appel du Québec avait changé la condamnation en meurtre au second degré et réduit la sentence à un minimum à purger de dix ans, a expliqué M. Jean-Marc Trudeau, porte-parole régional de la Commission des libérations conditionnelles du Canada; Langlais était donc admissible à une libération conditionnelle dès novembre 1989.

Cette libération lui a été accordée, de fait, le 16 novembre 1989, après qu'il eut bénéficié de libérations de jour à compter de novembre 1986.

### Témoin-vedette

Par ailleurs, au cours de son incarcération à l'établissement à sécurité maximale Archambault à Sainte-Anne-des-Plaines, Langlais a été témoin de la célèbre émeute survenue le 25 juillet 1982, et devait défrayer les manchettes, lors du procès de dix codétenus accusés de meurtres de gardiens et de codétenus, en jouant le rôle de témoin-vedette.

Dès le moment où il a témoigné pour la Couronne, il a été séparé de la population carcérale ordinaire. En fait, selon Mme Thérèse Gascon, porte-parole du Service pénitenciaire du Canada, Langlais relevait de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, à Montréal, où sont hébergés nombre de délateurs, et ce même au moment où il a commencé à bénéficier de libérations de jour en 1986.

Il y a environ un mois et demi, Langlais a communiqué avec *La Presse* dans le but d'offrir une relation des événements d'Archambault à l'occasion du dixième anniversaire de cette tragédie; il a demandé des émoluments, ce qui est contraire à la pratique du journal, et son offre a été refusée.

Dans une conversation avec un journaliste du quotidien, Claude Langlais avait indiqué qu'il avait des problèmes d'argent, n'arrivant par exemple pas à payer son loyer.

De source policière, lui et sa concubine ne vivaient dans le chalet de Notre-Dame-de-la-Merci que depuis peu.

Une autopsie du corps de Langlais pourrait être pratiquée aujourd'hui.

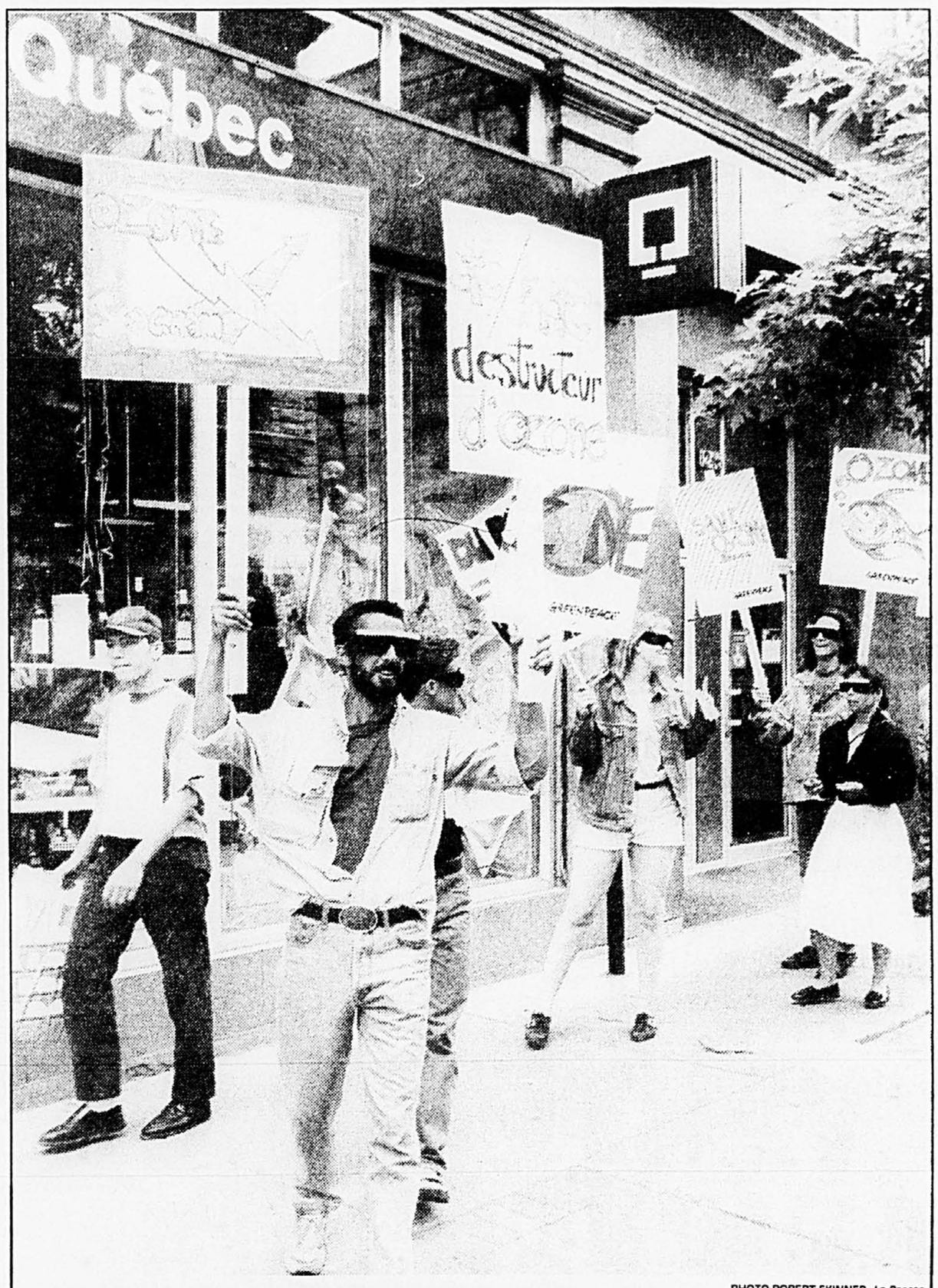



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

***Seagram, Greenpeace et les CFC***

*Des militants de Greenpeace ont manifesté devant un magasin de la Société des alcools du Québec dans le centre-ville de Montréal, hier, pour dénoncer la compagnie Seagram. Le groupe demande à Seagram de retirer ses actions de la compagnie DuPont, qui fabrique les CFC, tenus responsables de la destruction de la couche d'ozone.*

# L'auteur de la prise d'otage de la rue Bossuet condamné à 22 ans

ANDRÉ CÉDILOT

■ La prise d'otages qui avait duré 16 heures sur la rue Bossuet, dans l'est de la ville, le 6 mai 91, est définitivement passée à l'histoire, hier, quand son principal instigateur, Daniel Lamer, 27 ans, a été condamné à 22 ans d'emprisonnement.

En rendant sa sentence, la juge Monique Dubreuil, de la Cour du Québec, a dit tenir compte du lourd passé criminel de Lamer et des rapports de deux agents de probation qui le décrivent comme très dangereux. Les spécialistes jugeaient même important qu'il soit soumis à une thérapie.

Au moment de son crime, Lamer était sous le coup d'une libération conditionnelle après avoir purgé sept des dix-huit années de bagne qui lui avaient été imposées en novembre 82 pour une autre affaire d'enlèvement et de séquestration.

### Libéré en novembre...

En dépit de la lourde peine qui lui a été imposée hier, Lamer pourrait, en principe, être de nouveau en liberté en... novembre prochain. À moins, bien sûr, que la Commission nationale des libérations conditionnelles n'en décide autrement.

Son complice, Alain Beaupré, 24 ans, qui avait également un casier judiciaire, a récemment écopé 13 années de bagne pour sa participation à ce coup de force. Les deux hommes s'étaient reconnus coupables d'une quinzaine de chefs d'accusations avant même de subir leur enquête préliminaire.

Après un vol dans une pharmacie, les deux hommes s'était réfugiés dans une taverne de la rue Hochelaga, où ils avaient pris en otage un policier venu les arrêter. Ils s'étaient ensuite réfugiés dans une maison de la rue Bossuet où ils avaient séquestré un père de famille de 55 ans pendant une soirée et une nuit complètes.



**Daniel Lamer, blessé, au moment où il quittait le logement de la rue Bossuet avec son otage, Julien Soulard.**

Les forcenés s'étaient rendus dans la matinée du 7 mai, peu après que l'agent Richard Frohlich, 29 ans, eut échangé des coups de feu avec les ravisseurs. Quoique blessé, il avait réussi à s'échapper en se jetant à travers une fenêtre de la maison.

Les deux bandits et Julien Soulard, l'autre otage, avaient également subi de légères blessures lors de la fusillade.

# Les services juridiques aux réfugiés seraient réduits sous peu

Les services de l'immigration et d'appel de l'Aide juridique à Montréal seront réduits à la fin de juillet; 22 postes seront abolis, a affirmé hier soir la présidente du Syndicat des employés de soutien de l'Aide juridique de Montréal, Mme Francine Saint-Pierre.

Disant avoir appris la nouvelle hier après-midi de la direction de l'Aide juridique, Mme Saint-Pierre a indiqué que de ce fait, les réfugiés qui s'adresseraient aux services d'aide juridique à compter du 3 août devraient passer par des avocats de pratique privée, et que cela coûterait plus cher aux contribuables, selon elle, soit 785 $ contre 485 $ par dossier.

Les 22 personnes qui pourraient perdre leur emploi sont cinq employés de soutien et 17 avocats, dont 11 travaillent au service de l'immigration, a-t-elle ajouté. Les employés de soutien seront moins affectés parce qu'il en faut pour préparer les mandats à confier aux avocats de pratique privée, a-t-elle dit.

«Il est déplorable que les compressions touchent un service s'adressant à un groupe de démunis comme les réfugiés», a noté Mme Sainte-Pierre.

D'après elle, la décision venait de la Commission des services juridiques et non du Conseil du trésor, de sorte que les employés pourraient entreprendre des moyens de pression dès la semaine prochaine afin de faire renverser la vapeur.

Selon Mme Saint-Pierre, les employés de soutien, affiliés à la CSN tout comme les avocats, devraient signer bientôt un renouvellement de leur convention collective d'une durée d'un an; quant aux avocats, elle a souligné que leur contrat arrivait à échéance le 30 juin.

Compte tenu de l'heure, la direction des services concernés n'a pu être jointe.

# Recherches intensives pour retrouver un suspect qui a blessé une caissière à Laval

■ Une caissière d'une banque du boulevard Curé-Labelle, dans le quartier Sainte-Rose à Laval, a été atteinte par un coup de feu tiré par un voleur, hier en début d'après-midi, à l'occasion d'un hold-up.

L'affaire est survenue vers 13h 15 à la succursale de la Banque Royale du Canada située au 560, boulevard Curé Labelle, où le suspect, un homme de 25 à 30 ans, s'est emparé de 5000 $ en coupures de 100 $ après avoir tiré un coup de feu qui a atteint la caissière à une cuisse. La dame a été transportée à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville et son état était jugé satisfaisant.

Quant au suspect, il mesurait environ six pieds, portait la moustache et était très mince, selon la police de Laval; pendant le vol, il portait un bas de nylon sur la tête. Il a pris la fuite à bord d'une vieille auto de couleur rouille...

Tout renseignement peut être communiqué à la section des crimes contre la personne de la police de Laval au 662-4170, ou au sergent de garde, au 662-4245.

Par ailleurs, un autre hold-up dans une banque survenu un peu plus tôt à Laval, dans une succursale de la Banque Nationale du Canada située au 800, boulevard Chomedey, dans le quartier du même nom, a pu être élucidé presque sur-le-champ.

En effet, après qu'un témoin eut suivi les deux suspects qui venaient de s'emparer de 3500 $ à la banque jusque dans un immeuble situé au 3100, rue Alton-Goldbloom, la police a cerné l'endroit, et a saisi l'argent ainsi qu'une arme à feu de calibre .22. Des accusations devraient être portées aujourd'hui.

# 160 grammes d'héroïne saisis chez trois suspects

*Presse Canadienne*

■ La Sûreté du Québec a annoncé hier qu'une opération menée jeudi à Montréal a permis aux membres de son escouade du crime organisé de saisir 160 grammes d'héroïne évalués à 320 000 $.

Trois individus ont été arrêtés et ont comparu, hier, au palais de justice de Montréal, sous des accusations de complot pour trafic d'héroïne et de possession d'héroïne dans le but d'en faire le trafic.

Il s'agit de Yazdani Kombiz, 34 ans, Therani Fereydoux, 43 ans, qui sera également accusé de possession simple d'héroïne et de haschisch ainsi que de Abargel Zion, 38 ans, tous de Montréal.

Les perquisitions ont été effectuées dans un commerce et dans une résidence.

# La troupe de ski nautique d'Expo 67 revient après 25 ans

GEORGES LAMON

■ Pendant les six mois d'Expo 67, ils étaient 19 à sillonner le lac des Dauphins présentant quatre spectacles de ski natique, sept jours par semaine.

C'est pour marquer les 25 ans de La Ronde que 17 des 19 membres de l'équipe originale de ski nautique d'Expo 67 se retrouveront dimanche à 13 h 30 dans une courte démonstration de retour, sur le même lac des Dauphins.

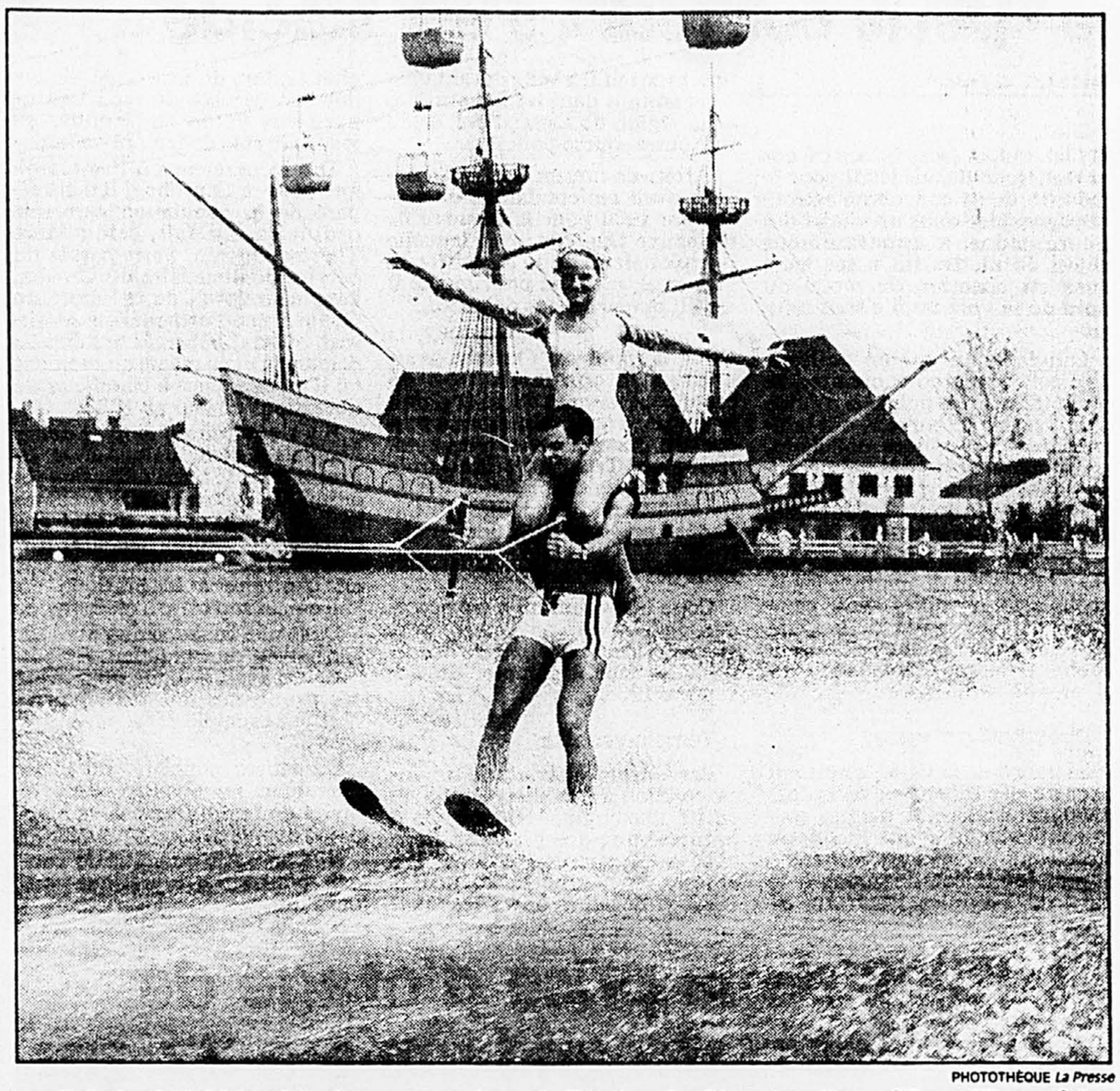
Ces ex-vedettes dont plusieurs ont dépassé la cinquantaine, se joindront durant une trentaine de minutes à l'équipe actuelle «Pyramide 67-92» dans un déploiement de leur talent, qui a fait le délice des visiteurs d'Expo 67. Les spectateurs pourront ainsi y applaudir six ex-champions canadiens de ski nautique et de ski sur neige dont Marc Cloutier, Jean-Guy Brunet et Linda Crutchfield.

«Nous allons refaire certains numéros comme: la pyramide humaine, le cerf-volant, l'arabesque, le doublé, le ski nu-pieds et le numéro du tour de bateau sur un ski, a expliqué, hier au cours d'un entretien avec *La Presse*, Marc Cloutier, innovateur du numéro de cerf-volant à ski, aujourd'hui hôtelier à Sainte-Agathe. Bien sûr, nous allons être émus de nous retrouver ainsi dans le même groupe. À l'époque mon frère Rémi et moi avions parcouru le Canada pour recruter les meilleurs skieurs et former une véritable équipe canadienne.»

Est-ce qu'il se sent nerveux? «Même pas, dit-il, on en a trop fait pour s'énerver aujourd'hui. Ce ne sera pas tout à fait pareil, il y a l'âge. Mais pour en avoir fait pendant 15 ans, ça ne se perd pas.»

Marc Cloutier, qui a largement dépassé la cinquantaine, rappelle qu'à l'époque c'était beaucoup plus un spectacle discipliné «à la militaire». Bien différent des skieurs d'aujourd'hui. «De nos jours, on fait de la chorégraphie, on ajoute des costumes, des couleurs et de la musique.»

Il n'empêche que Marc Cloutier reste persuadé que l'équipe d'alors était «supérieure» à celle qui évolue aujourd'hui à La Ronde. Supérieure dans le sens qu'elle restait continuellement homogène et chacun y était spécialiste dans son numéro.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

**Luc Dubois et Vicki Snyder, deux ex-membres de l'équipe de skieurs nautique d'Expo 67, en pleine action sur le lac des Dauphins. En arrière, on peut apercevoir une réplique de la «Grande Hermine».**


SERVICE EATON DE NETTOYAGE DES CONDUITS D'AIR

Faites nettoyer vos conduits d'air: votre demeure n'en respirera que mieux!

Un bon nettoyage contribue à réduire:
- les coûts de chauffage
- les opérations d'entretien
- les risques d'incendie
- les frais de nettoyage



Nous vous offrons 4 services différents.
1. 49,00 plus 7,00 par bouche d'aération
2. 189,00 plus 7,00 par bouche d'aération
3. 229,00 plus 7,00 par bouche d'aération
4. 289,00 plus 7,00 par bouche d'aération

OFFRE-PRIME
Filtre électrostatique offert sans frais supplémentaires avec tout nettoyage de conduits d'air.

Composez: 486-6162

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

VENTE 43e ANNIVERSAIRE AU Bon Marché

HÂTEZ-VOUS! LE PLUS GRAND CHOIX POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES BUDGETS

NOUS CÉLÉBRONS 43 ANS

SI VOUS DÉMÉNAGEZ, OU RENOUVELEZ VOTRE DÉCOR, AU BON MARCHÉ EST LA SEULE PLACE POUR MAGASINER!

CHAQUE ITEM DANS TOUS NOS RAYONS EST MAINTENANT RÉDUIT! PROFITEZ-EN!

VENEZ DE 500 MILLES OU 500 PIEDS, ÇA VAUT LA PEINE DE MAGASINER AU BON MARCHÉ!

NOUS FABRIQUONS VOS STORES PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

SEULEMENT AU BON MARCHE fabrique un choix de plus de 20 000 styles et couleurs de stores verticaux, horizontaux, stores plissés et stores de toile faits sur mesure pendant que vous attendez au plus bas prix garanti!

STORES VERTICAUX
DES MILLIERS DE COULEURS!

TRIANGLE DE LUXE GARANTIE À VIE
VERTICAUX PVC RAINURES — EN STOCK, 75" x 84" — Blanc, champagne, ivoire, gris, tan, sable — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 37,99
VERTICAUX ALUMINIUM — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 8 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 39,99
VERTICAUX «DELUXE» — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 5 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 49,99
VERTICAUX «GROOVER» — EN STOCK, 75" x 84" — Blanc ou champagne — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 59,99
VERTICAUX EN TISSU — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 8 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 69,99
VERTICAUX MINI PVC 2" — EN STOCK, 75" x 84" — Brun, vieux rose, bourgogne, orange, bleu, rose — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 49,99
VERTICAUX MINI ALUMINIUM — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 8 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 59,99
VERTICAUX MIROIR DE LUXE — EN STOCK, 75" x 84" — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 119,99
VERTICAUX EN DENTELLE — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 6 motifs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 149,99

STORES VERTICAUX PVC 3½, GAUFRÉ
TRÈS ÉPAIS (30 MILLIÈMES)
1re QUALITÉ, RAIL GARANTI À VIE, 8 COULEURS

| L x H | | L x H | | L x H | |
|---|---|---|---|---|---|
| 48 x 48 = | 26$ | 60 x 72 = | 35$ | 72 x 84 = | 47$ |
| 48 x 60 = | 27$ | 60 x 84 = | 39$ | 84 x 48 = | 43$ |
| 48 x 72 = | 28$ | 72 x 48 = | 40$ | 84 x 60 = | 47$ |
| 60 x 48 = | 31$ | 72 x 60 = | 42$ | 84 x 72 = | 51$ |
| 60 x 60 = | 33$ | 72 x 72 = | 46$ | 84 x 84 = | 55$ |

N'importe quelle autre grandeur fabriquée pendant que vous attendez!

STORES HORIZONTAUX
CHOIX DE 500 COULEURS!

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1"
Vinyle 1re qualité
11 COULEURS À CES BAS PRIX!
Couleurs: blanc, ivoire, gris, rose, bourgogne, pêche, rouge, jaune, bleu, chameau, marin.

| Largeur | Hauteur 45" | Hauteur 54" | Hauteur 76" |
|---|---|---|---|
| 18" x | 2.25 | 6.75 | 9.99 |
| 20" x | 2.75 | 7.75 | 12.49 |
| 24" x | 2.75 | 5.25 | 14.99 |
| 27" x | 4.25 | 6.75 | 17.49 |
| 30" x | 4.75 | 7.25 | 19.99 |
| 36" x | 5.75 | 8.25 | 21.49 |
| 40" x | 7.75 | 10.75 | 22.49 |
| 48" x | 8.75 | 11.25 | 23.99 |
| 54" x | 8.75 | 14.49 | 24.99 |
| 60" x | 9.75 | 13.75 | 29.99 |
| 72" x | 15.25 | 20.25 | 34.99 |
| Porte patio 78" x 84" | | | 38.99 |

Disponible dans 300 autres grandeurs en stock au plus bas prix!

MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1"
Première qualité, 6 couleurs décoratives

| Largeur | Hauteur 45" | Hauteur 54" | Hauteur 76" |
|---|---|---|---|
| 20" x | 7.99 | 11.99 | 16.99 |
| 24" x | 11.99 | 17.49 | 20.99 |
| 27" x | 13.99 | 17.99 | 26.99 |
| 30" x | 16.99 | 21.99 | 28.99 |
| 36" x | 21.99 | 28.99 | 31.99 |
| 38" x | 23.99 | 31.99 | 36.99 |
| 40" x | 25.99 | 35.99 | 41.99 |
| 42" x | 27.99 | 37.99 | 43.99 |
| 44" x | 29.99 | 39.99 | 45.99 |
| 48" x | 35.99 | 43.99 | 48.99 |
| 60" x | 41.99 | 46.99 | 53.99 |
| 72" x | 48.99 | 61.99 | 73.99 |

HORIZONTAUX FAITS SUR MESURE
STORES HORIZONTAUX DE LUXE FAITS SUR MESURE
KADILAC™
Le meilleur système mécanique sur le marché!
300 COULEURS! SERVICE RAPIDE 3 JOURS!

STORES PLISSÉS
175 COULEURS!

LIQUIDATION DE STORES PLISSÉS EN TISSU — 60% DE RABAIS jusqu'à épuisement de stock
100% polyester. 7 couleurs: blanc, ivoire, chameau, rouge, bleu ou noir. Style: «Classique».

| Grandeur | Rég. | Moins 60% | Grandeur | Rég. | Moins 60% |
|---|---|---|---|---|---|
| 18 x 45 | 13.99 | 5.59 | 18 x 64 | 18.99 | 7.59 |
| 20 x 45 | 15.99 | 6.39 | 20 x 64 | 20.99 | 8.39 |
| 23 x 45 | 17.99 | 6.99 | 23 x 64 | 21.99 | 8.79 |
| 24 x 45 | 18.99 | 7.59 | 24 x 64 | 23.99 | 9.59 |
| 26 x 45 | 19.99 | 7.99 | 26 x 64 | 26.99 | 10.79 |
| 27 x 45 | 20.99 | 8.39 | 27 x 64 | 27.99 | 10.99 |
| 30 x 45 | 21.99 | 8.79 | 30 x 64 | 28.99 | 11.59 |
| 31 x 45 | 22.99 | 8.99 | 31 x 64 | 30.99 | 12.39 |
| 35 x 45 | 26.99 | 10.79 | 35 x 64 | 31.99 | 12.79 |
| 36 x 45 | 24.99 | 9.99 | 36 x 64 | 32.99 | 12.99 |
| 38 x 45 | 25.99 | 10.39 | 38 x 64 | 37.99 | 14.99 |
| 40 x 45 | 28.99 | 11.59 | 40 x 64 | 40.99 | 16.39 |
| 44 x 45 | 30.99 | 12.39 | 44 x 64 | 42.99 | 16.99 |
| 48 x 45 | 32.99 | 12.99 | 48 x 64 | 43.99 | 17.59 |
| 54 x 45 | 37.99 | 14.99 | 54 x 64 | 48.99 | 19.59 |
| 60 x 45 | 49.99 | 19.59 | 60 x 64 | 54.99 | 21.99 |
| 64 x 45 | 54.99 | 21.99 | 64 x 64 | 65.99 | 26.39 |
| 72 x 45 | 68.99 | 27.59 | 72 x 64 | 76.99 | 30.79 |

65% DE RABAIS jusqu'à épuisement de stock

STORES PLISSÉS «BRIGHTON» EN STOCK, 6 COULEURS
STORES PLISSÉS «MIRAGE» EN STOCK, 6 COULEURS
STORES PLISSÉS EN DENTELLE «DUCHESSE» EN STOCK, blanc ou ivoire

ACHAT SPÉCIAL DE STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE!
STORES VÉNITIENS EN BOIS
Naturel, colonial, noyer, pacane.

| Grandeur | Rég. | ½ prix | Grandeur | Rég. | ½ prix |
|---|---|---|---|---|---|
| 18x45 | 70.99 | 36.49 | 18x64 | 94.99 | 47.49 |
| 20x45 | 75.99 | 37.99 | 20x64 | 99.99 | 49.99 |
| 22x45 | 80.99 | 40.49 | 22x64 | 105.99 | 52.99 |
| 23x45 | 84.99 | 42.49 | 23x64 | 112.99 | 56.49 |
| 24x45 | 85.99 | 42.99 | 24x64 | 113.99 | 56.99 |
| 26x45 | 86.99 | 43.49 | 26x64 | 114.99 | 57.99 |
| 27x45 | 88.99 | 44.49 | 27x64 | 126.99 | 58.49 |
| 28x45 | 96.99 | 48.49 | 28x64 | 127.99 | 63.99 |
| 30x45 | 101.99 | 50.99 | 30x64 | 134.99 | 67.99 |
| 31x45 | 106.99 | 52.99 | 31x64 | 140.99 | 70.49 |
| 33x45 | 110.99 | 55.49 | 33x64 | 145.99 | 72.99 |
| 35x45 | 114.99 | 57.49 | 35x64 | 151.99 | 75.99 |
| 36x45 | 119.99 | 59.99 | 36x64 | 157.99 | 78.99 |
| 38x45 | 121.99 | 60.99 | 38x64 | 163.99 | 81.99 |
| 40x45 | 132.99 | 66.49 | 40x64 | 174.99 | 87.49 |
| 44x45 | 140.99 | 70.49 | 44x64 | 186.99 | 93.49 |
| 48x45 | 157.99 | 78.99 | 48x64 | 209.99 | 104.99 |
| 54x45 | 164.99 | 82.49 | 54x64 | 232.99 | 116.49 |
| 60x45 | 192.99 | 96.49 | 60x64 | 255.99 | 129.99 |
| 64x45 | 201.99 | 100.99 | 54x64 | 267.99 | 103.99 |
| 72x45 | 209.99 | 104.99 | 72x64 | 278.99 | 139.49 |

STORES DE TOILE
CHOIX INCROYABLE DE STORES DE TOILE DÉCORATIFS ET STORES OPAQUES DE COULEUR... UNE SÉLECTION DE 100 TISSUS ET COULEURS!

STORES DE TOILE OPAQUES BLANCS, 1re QUALITÉ

| Grandeur | Unis | Frange | Grandeur | Unis | Frange | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 28¼ x 58 | 8.49 | 12.49 | 49¼ x 82 | 20.49 | 28.49 | 73¼ x 58 | UNIS | 30.49 |
| 37¼ x 70 | 9.49 | 14.49 | 55¼ x 70 | 26.49 | 31.49 | 73¼ x 70 | UNIS | 31.49 |
| 37¼ x 82 | 14.49 | 20.49 | 55¼ x 82 | 27.49 | 33.49 | 78¼ x 70 | UNIS | 48.49 |
| 43¼ x 70 | 15.49 | 20.49 | 64¼ x 58 | 29.49 | 35.49 | 85¼ x 70 | UNIS | 58.49 |
| 43¼ x 82 | 17.49 | 22.49 | 64¼ x 70 | 30.49 | 35.49 | 97¼ x 70 | UNIS | 68.49 |
| 49¼ x 70 | 18.49 | 23.49 | | | | 109¼ x 70 | UNIS | 87.49 |

*Aussi disponibles:* **STORES DE TOILE FAITS SUR MESURE.** Choix de 100 tissus et couleurs!

Pour porte patio 72¼" x 90" UNIS 49.49

RAYON DE LITERIE, DRAPERIES ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE
Marques canadiennes et américaines. Faits de percale à 180 fils/ p.c., ces draps sont aussi durables que luxueux! Disponibles aux motifs contemporains ou fleuris. *Rég.: 39.99 - 124.99*

| Simple SPÉCIAL | Double SPÉCIAL | Reine SPÉCIAL | Roi SPÉCIAL |
|---|---|---|---|
| 18.99 l'ens. | 32.99 l'ens. | 42.99 l'ens. | 54.99 l'ens. |

ENSEMBLES COMPLETS!
AVEC UN ENSEMBLE DE DRAPS WABASSO GRATUIT!



*Inclus:* 1 couillette, 1 ou 2 caches oreiller, 1 jupe de lit.

GRATUIT! Choisissez parmi notre sélection des ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO assortis! *Inclus:* 1 ou 2 taies d'oreiller, 1 drap plat, 1 drap contour.

| | | SPÉCIAL |
|---|---|---|
| Simple | Rég. 99.99 - 149.99 | 64.95 l'ens. |
| Double | Rég. 129.99 - 169.99 | 89.95 l'ens. |
| Reine | Rég. 149.99 - 189.99 | 99.95 l'ens. |

COUVRE-LITS PIQUÉS ET DOUILLETTES FORMAT GÉANT
*Motifs dernier cri assortis!*

| Simple | Double | Reine |
|---|---|---|
| Rég. jusqu'à 59.99 | Rég. jusqu'à 69.99 | Rég. jusqu'à 79.99 |
| 18.99 | 23.99 | 28.99 |

OREILLERS DE QUALITÉ FORMAT GÉANT
Nouveau! Oreillers deluxe synthétiques. Lavable/séchable à la machine, non-allergène. Couleur: blanc.
Standard SPÉCIAL 2/9,49 — Reine SPÉCIAL 2/12,99

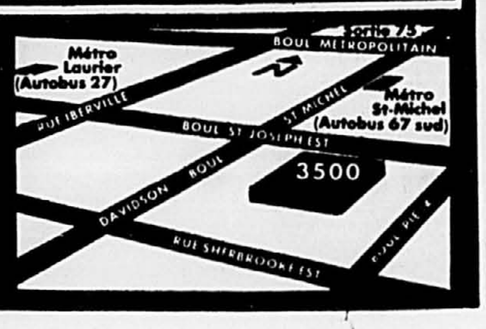
DRAPERIES À PLIS FRANÇAIS PRÊT-À-POSER
Incluant 2 panneaux pour un total de 150" x 95" (crochets inclus).
VENTE BONNE FÊTE 37,99 l'ens.

VOILAGES PLEIN-JOUR
à plis français de «Park Avenue Interiors» 10 couleurs, style Faune. 150" x 95"
Rég. 189.99 SPÉCIAL 79,99

SERVIETTES ALEXANDRA
100% coton pour une meilleure absortion. Douces, choix de couleurs.

| | Rég. | SPÉCIAL |
|---|---|---|
| Bain | 6.99 | 2.99 |
| Main | 4.99 | 1.79 |
| Débarb. | 2.99 | .79 |

Au Bon Marché
3500 boul. St-Joseph est
Entre boul. St-Michel et Papineau
259-3500
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT!
HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi: 9h15 à 18h
Jeudi et vendredi 9h15 à 21h
Samedi: 9h à 17h




LE MEILLEUR CENTRE DE DÉCORATION DU MONDE!


## L'astronaute Marc Garneau pourra retourner dans l'espace

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Marc Garneau, premier astronaute canadien à avoir séjourné dans l'espace, aura une autre occasion d'être en orbite autour de la terre.

M. Garneau qui, en octobre 1984, était à bord de la navette Challenger en tant que responsable des expériences effectuées pour le compte de tiers, est en effet devenu vendredi un des deux astronautes que l'Agence spatiale canadienne a nommés spécialistes de mission.

M. Garneau et le major Chris Hadfield, choisi astronaute en juin, ont entamé au mois d'août un programme intense d'entrainement de quatre ans, a fait savoir l'agence.

Comme spécialistes de mission, ils seront chargés du maniement des systèmes à bord du vaisseau spatial, y compris du «bras canadien», et de la réalisation de toute sortie obligatoire dans l'espace.

Une telle activité à l'extérieur du vaisseau sera essentielle pour la construction de la station spatiale Freedom, vers la fin de la décennie.

Mme Roberta Bondar, astronaute du Canada qui est la dernière à avoir été dans l'espace, a, elle aussi, volé en tant que spécialiste des expériences embarquées à bord de la navette Discovery.

L'agence a aussi choisi le capitaine Michael John McKay comme nouveau candidat astronaute.

Le capitaine McKay remplace Robert Stewart, de Calgary, choisi récemment comme un des quatre nouveaux candidats astronautes mais qui doit quitter à cause d'engagements professionnels et pour des raisons personnelles.

Le capitaine McKay a reçu sa maîtrise en génie électrique et informatique au Royal Military College de Kingston, Ontario, en 1991.

Depuis 1981, il était ingénieur aéronautique avec les Forces armées canadiennes. Il possède également de l'expérience en robotique et dans les systèmes de contrôle par ordinateur.

## *Microbec est condamné à 63 000 $ d'amende*

*Presse Canadienne*

*QUÉBEC*

■ La compagnie Le Centre d'ordinateurs Microbec inc., de Sainte-Foy, a été condamnée, hier, à 63 000 $ d'amende pour avoir, entre juin et octobre 1991, mis en circulation des logiciels contrefaits, dont les originaux sont produits par la compagnie américaine Microsoft, de Washington.

Il s'agit de la première condamnation du genre à survenir dans le district judiciaire de Québec à la suite d'une accusation portée en vertu de la Loi sur la protection des droits d'auteurs.

Le 16 octobre, la GRC, qui avait reçu une plainte de Microsoft, a saisi 139 ordinateurs contenant des logiciels contrefaits.

# Meurtre éclairci avant même d'avoir découvert le cadavre

ANDRE CÉDILOT

■ L'arrestation de deux Américains dans un hôtel du centre-ville de Montréal a permis à la police de la CUM d'éclaircir un meurtre avant même que le cadavre de la victime ne soit découvert dans l'État du Rhode Island!

Au moment où le cadavre de Todd Ricci, 22 ans, a été découvert dans un immense réservoir d'eau de la petite ville américaine de Cumberland, hier matin, il y avait déjà une quinzaine d'heures que les suspects, Keith Allard, 19 ans, et Dellay Lance, 21 ans, avaient été coffrés par les limiers montréalais.

Un petit trafiquant de cannabis, Ricci, 22 ans, avait été battu à mort à quelques kilomètres de Cumberland, vendredi, dans une maison de la rue Harrison, à Pawtucket, principal centre urbain du Rhode Island, avec la capitale, Providence.

Ce n'est que dans la nuit de mardi, toutefois, que les policiers municipaux de l'endroit ont été prévenus de l'assassinat de Ricci par un informateur. Celui-ci avait aussi confié que les présumés coupables avaient passé la frontière et s'étaient réfugiés à Montréal.

Sans tarder, ils ont communiqué ces précieux renseignements à la brigade des homicides de la police de la CUM. Dès mardi, une équipe de détectives dirigée par le lieutenant Claude Lachapelle s'est rendue à l'hôtel Maritime, rue Guy, mais les suspects avaient déjà quitté les lieux.

Décontenancés mais nullement découragés, les sergents-détectives Robert Fuller et Jacques Gamaches ont remis les recherches au lendemain et, après de multiples vérifications, retraçaient finalement les fugitifs dans une chambre de l'hôtel Château Napoléon, rue Mackay.

### Pas de résistance

Par mesure de sécurité, les responsables de l'enquête avaient au préalable demandé à leur collègue Raymond Bellemare, déguisé en balayeur, de bien surveiller les lieux. Pris par surprise, les deux Américains se sont rendus sans résister. Ils étaient en possession de quelques milliers de dollars et d'une quantité appréciable de marijuana.

Bien qu'ils aient été dans la métropole depuis seulement une trentaine d'heures, Allard et Lance, décrit comme des militants skinheads, avaient eu le temps de changer leur physionomie, en se teignant les cheveux. L'un d'eux habitaient le même logement que la victime, à Pawtucket. À l'occasion, il travaillait aussi pour lui comme livreur de drogues.

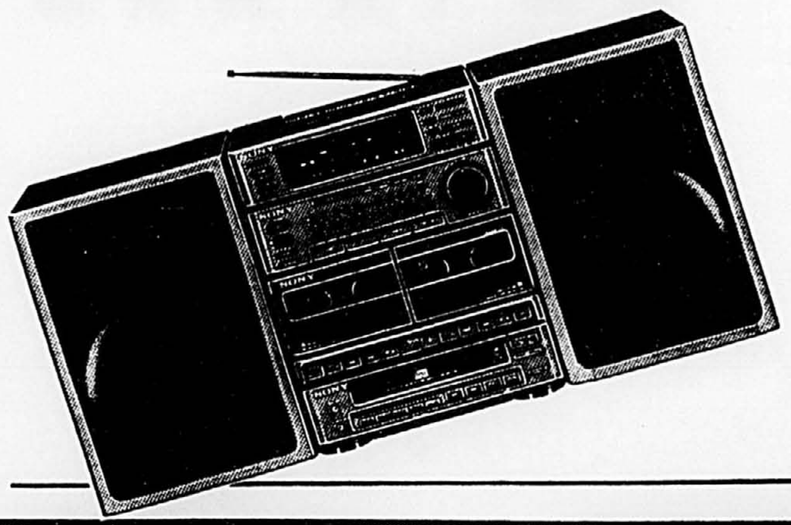
D'après l'enquête policière, les prévenus auraient assassiné Ricci pour lui voler son argent et sa réserve de cannabis. Très près de lui, ils n'appéciaient guère non plus sa façon de traiter les femmes et... les chats.

Le jour du drame, il aurait été frappé à plusieurs reprises à l'aide d'un bâton de baseball avant d'être jeté du haut d'un escalier. Les agresseurs auraient ensuite transporté le corps dans une poubelle avant de s'en débarrasser dans les eaux non traitées du réservoir de Cumberland.

À l'aube, hier, les policiers du Rhode Island s'apprêtaient à reprendre les recherches, suspendues la veille en raison de l'obscurité, lorsque le corps a fait surface, sous les yeux ahuris d'un agent qui avait fait le guet toute la nuit.

Deux canots pneumatiques que les présumés assassins avaient achetés en cours de route entre Pawtucket et Cumberland ont été retrouvés par les policiers du Rhode Island. Quatre d'entre eux étaient à Montréal, hier, pour ramener les prévenus dans leur pays, où ils seront accusés de meurtre prémédité.


RHAP-SONY



*Ce système haute fidélité personnel incroyablement performant offre toutes les caractéristiques essentielles à une qualité sonore hors pair...*

**499$**

✓ un lecteur laser
✓ un double magnétocassette
✓ des haut-parleurs à trois voies

*... et la cerise sur le sundae c'est qu'il inclut une télécommande... Non! La cerise sur le sundae c'est son prix:*

audio centre

8080, boul. Taschereau O., Brossard 466-1999
5260, rue Sherbrooke O., Montréal 482-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627






Rien de mieux que des vacances en MPV. Puisque les voyages forment la jeunesse...

C'est le temps des vacances pour tous les enfants, de 7 à 77 ans! Passez vite chez votre agent de voyages par excellence... le concessionnaire Mazda. Et offrez-vous enfin une MPV, classée *l'une des dix meilleures voitures de l'année*† deux ans de suite. Avec la MPV à ce prix-là, profitez de vos économies pour faire un beau voyage. Avec Mazda, *MPVive l'été!*

†Par la revue Car and Driver.

À partir de seulement

15 900$*

Transmission automatique incluse!



Les concessionnaires mazda Ça ment pas!

*Prix de la MPV 2RM, 4 cylindres, 5 passagers (légèrement différente de celle illustrée). Transport, préparation et taxes en sus.
*Offre du manufacturier non-applicable.* L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire à partir du 15 juin 92. Cette offre d'une durée limitée ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

**Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal**

**Albi Automobiles Ltée**
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

**Ami Auto Inc.**
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

**Armand Quérin Automobiles Ltée**
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

**Autonor Inc.**
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

**Avo Auto Inc.**
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

**Blondin Automobiles Ltée**
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

**Concept Mazda**
1530, rue Ampère
Boucherville, Québec
449-7929 J4B 7L4

**Delisle Auto Ltée**
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

**Fabreville Auto Inc.**
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

**Fort Chambly Automobiles**
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

**Garage Blanchette Inc.**
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-6347 J4K 1C5

**Gareau Mazda**
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

**Jac Auto Lavaltrie**
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

**Jac Auto Ltée**
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

**Lachine Mazda**
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

**Lachute Mazda**
20, rue Principale
Lachute, Québec
562-8808 J8H 3R8

**Lacroix Automobile Ltée**
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

**Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée**
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

**Mazda de Blainville**
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

**Mazda 2-20**
1, boul. Don Quichotte
Île Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

**Mazda Gabriel**
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

**Mazda Casavant**
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

**Quintin Automobiles Inc.**
385, rue Laberge
St-Jean sur le Richelieu, Qc
349-6767/658-9042
J3A 1S1

**St-Constant Auto Ltée**
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0



**ARGENT DISPONIBLE**
Problèmes de liquidités ?
Prêt commercial seulement.
Confidentiel.
**Finance Rapide Cie Ltée**
**342-4488**



**UN CANADA RENOUVELÉ ÇA DÉPEND DE NOUS**

OPEN HOMES CANADA — BIENVENUE CANADA

Les habitants de London, Ont., aimeraient accueillir des visiteurs québécois du 31 juillet au 3 août 1992.
Participez à ce programme d'échange excitant et célébrons le Canada dans un esprit de bonne volonté, d'amitié et d'unité!
Coût: 50$ par personne (autobus aller-retour)
**1-800-265-2602**
**(519) 661-6438**






*Ce matin-là,* ALARME INCENDIE. CENTRAL MICROTEC.

**18 JANVIER 1992, 06h15**

quand j'ai quitté la maison, les enfants dormaient encore, c'est un court circuit qui a causé le feu. Mon **système MICROTEC** a transmis l'alarme, les pompiers sont arrivés à temps.

**9,95 $ par mois**

Système de base Incendie Urgence Intrusion

**On a tous des êtres chers *à protéger***

SERVICE DE PRÉVENTION MICROTEC
CHEF DE FILE EN SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

TÉL.: (514) 681-8808 WATT: 1-800-667-5159

## Contre la violence à la télé

*Jusqu'à maintenant, la pétition de Virginie Larivière contre la violence à la télévision a recueilli quelque 175 000 signatures.*

*«Cette petition voyage enormément. On la retrouve maintenant en France, en Angleterre, en Espagne, en Argentine, en Australie et aux États-Unis», révèle, avec enthousiasme, Virginie.*

*Victor Rodriguez, de Sun Youth, lui a remis hier une bicyclette pour la récompenser de son travail.*

*Virginie, dont la soeur a été assassinée l'hiver dernier, recueillera des signatures jusqu'au 31 octobre prochain.*

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*



# Des tempêtes ravagent le centre des USA

*Associated Press*

*CHICAGO*

■ Des éclairs provoquant des incendies, de puissants vents faisant se ployer les arbres, des pluies torrentielles inondant les routes et au moins cinq victimes: telles étaient les conséquences des tempêtes qui s'abattent sans discontinuer depuis trois jours sur le centre des États-Unis.

Un premier bilan fait état d'au moins cinq morts et de douzaines de blessés.

«Nous sommes débordés», a confié un responsable des secours dans le nord du Wisconsin.

Les intempéries ont particulièrement touché les États de l'Indiana, de l'Oklahoma, de la Georgie, de l'Iowa et de l'Illinois, où l'électricité a été coupée en de nombreux endroits.

Le campus de l'Université d'Iowa, à Ames, a par exemple été privé d'électricité après que la foudre eut frappé une ligne de transport entre la ville et le campus.

Quelque 175 000 clients de Commonwealth Edison, dans la région de Chicago, n'avaient toujours pas d'électricité vendredi matin et ils n'espéraient pas voir le courant rétabli au cours de la soirée.

Aux aéroports de Chicago-O'Hare et d'Atlanta-Hartsfield, plusieurs vols ont été retardés.

À Gainesville (Georgie), une femme a été mortellement frappée par la foudre dans sa salle de bains. Quatre autres personnes ont également été blessées par la foudre.

À Woodbridge, près de Chicago, une femme a été tuée après avoir touché une ligne à haute tension et dix personnes ont été blessés — dont huit grièvement — dans l'effondrement d'un mur en construction.

À Tulsa (Oklahoma), une tornade a détruit huit habitations tandis que des grêlons gros comme des balles de tennis ont ravagé des récoltes et brisé des vitres dans le Nebraska.

Dans le Wisconsin, les pompiers tentaient de prévenir une catastrophe écologique avec plusieurs milliers de litres de benzène qui se sont déversés dans la rivière Nemadji (qui conduit au lac Supérieur) après le déraillement mardi d'un train de marchandises.


Faites le plein de saveur chez Petro-Canada!




**Cet été, Petro-Canada vous fait une offre pleine de saveur!**

À l'achat d'au moins 25 litres de carburant, vous pouvez vous procurer une bouteille de 2 litres d'un produit Coca-Cola pour seulement 99¢. Profitez-en! L'offre se termine à la fin du mois d'août 1992.

*Taxes et consigne en sus. Une seule bouteille par achat. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre.

Et courez la chance de gagner un superbe barbecue!



Du 26 juin au 21 août, trois barbecues au gaz propane Sunbeam, de 58 000 B.T.U. et d'une valeur approximative de 449 $, seront tirés chaque semaine au Québec. Courez la chance d'en gagner un en participant au concours «Ça grille à plein avec Petro-Canada», dont vous trouverez les détails et le bulletin de participation sur la collerette de la bouteille que vous vous procurerez.

PETRO-CANADA ®

® Marque de commerce de Petro-Canada – Trademark



350 ANS

4 JUILLET AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

MONTRÉAL *fête*

EN COLLABORATION AVEC La Presse

Renseignements : (514) 872-7292

## arts et spectacles

**Festival International de Jazz de Montréal-Édition spéciale 350e**
350 spectacles en 12 jours *(514) 871-1881* Jusqu'au 12 juil.

**Cirque magique des clowns**
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse
*(514) 272-3633 Sur réservation*
Jusqu'au 12 oct.

**Festival sépharade de Montréal 1992**
*1492, Ombres et mémoires,* pièce dramatique
Centre Saidye-Bronfman – 22h00
*(514) 735-5565*

● **L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal**
(Compositeurs français et italiens)
Théâtre de Verdure au Parc Lafontaine – 20h30
*(514) 872-6211*

**Marcel poursuivi par les chiens**
Théâtre du Nouveau Monde – 20h00
*(514) 861-0563*

**Les voiliers de l'espace Terre ! Terre !**
Planétarium Dow (français) 13h15, 15h45 et 20h30
(Anglais) 14h30 et 19h15
*(514) 872-4530* Jusqu'au 6 sept.

● **Place du 350e**
Métro Berri-UQAM
**À PORTÉE DE LA MAIN II,** du Moulin à Musique
Animation musicale et théâtrale pour enfants – 14h00 et 16h00
**LE DÉMÉNAGEMENT,** marionnettes de Claire et René – 15h00
**LES BALLADINS DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU,** fanfare – 17h00
*(514) 872-7292*

**LE GRAND JEU DE NUIT**
**À compter du 14 juillet,** tous les soirs sauf les lundis, spectacle grandiose son et lumière sur la Place d'Armes.
Une fabuleuse réalisation du Théâtre Sans Fil.
Billets en vente dès maintenant au Réseau Admission : *(514) 522-1245* et au Marché Bonsecours *(514) 872-7292*

## animation

●► **Célébration eucharistique**
Congrès de l'École française de spiritualité Basilique Notre-Dame – 19h30

●► **Montréal d'antan – La vie de nos ancêtres**
Jardins communautaires Préfontaine *(514) 527-3001*

● **Animation au Marché Bonsecours**
Du jeudi au dimanche de 10h00 à 20h00
350 Saint-Paul E.
*(514) 872-7292*

**Coupe de Montréal Tournoi international de hockey sur gazon**
Stade Molson McGill, Centre Claude Robillard, Parc Hebert St-Léonard, Parc Jeanne-Mance
*(514) 252-3060* Jusqu'au 5 juil.

● **Ensemble, vers le Montréal du futur**
Parc Howard
*(514) 278-7396* Jusqu'au 5 juil.

**L'autre Montréal**
*Visites du Montréal des Montréalais*
Tous les dimanches de 10h00 à 13h00
Carré Saint-Louis / Saint-Denis (métro Sherbrooke)
*(514) 521-7802 RSVP* Jusqu'au 31 oct

● **Parcours historique Pointe-aux-Trembles**
Départ : Vieux-Moulin P.A.T.
*(514) 645-8035* Jusqu'au 12 oct.

● **L'héritage**
Parc Mandela
*(514) 733-8323* Jusqu'au 12 oct.

**La petite bibliothèque du parfait Montréalais**
Surveillez le concours *« Mon Montréal à moi »* dans les librairies et les bibliothèques.
*(514) 872-7292* Jusqu'au 1er août

● **Montréal vu par les enfants**
Ateliers-vidéo
Inscriptions jusqu'au 31 juil.
*(514) 252-3024*

● **Rassemblement des associations de familles du Québec**
Les Bourgault, les Chouinard, les Langelier : Collège Maisonneuve
*(514) 938-2475*

● **Visite à pied du Vieux-Montréal**
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
*(514) 872-7292*

● **Hôtels particuliers de McGill**
Visite auto-guidée et exposition Université McGill :
Cartes-guide disponibles au Burnside Hall (Sherbrooke et McGill College) et au Marché Bonsecours
*(514) 398-4743* Jusqu'au 31 oct.

## expositions

►**Dentelles anciennes et contemporaines**
*L'art dentellier en Belgique*
Musée des Arts décoratifs de Montréal *(514) 259-2575* Jusqu'au 30 août

**Premier Salon international de la sculpture extérieure de Montréal**
Promenade du Vieux-Port et hangar 7, jetée King Edward
*(514) 842-4300* Jusqu'au 7 sept.

**Exposition historique sur les irlandais du Québec**
Centre de commerce mondial (métro Square Victoria)
*(514) 938-4631* Jusqu'au 10 juil.

**Expotec / Imax**
Vieux-Port, jetée King Edward
*(514) 496-IMAX* Jusqu'au 10 oct.

● **Île était une fois**
Cégep Rosemont
*(514) 523-0188* Jusqu'au 7 sept.

**Le génie du sculpteur dans l'oeuvre de Michel-Ange**
Musée des Beaux-Arts, Pav. Sud
*(514) 285-1600* Jusqu'au 13 sept.

● **Les enfants de Montréal**
Maison du pressoir – 13h00
*(514) 280-6783* Jusqu'au 8 nov.

**Mission Montréal (Île Ste-Hélène)**
Musée David M. Stewart
*(514) 861-6701* Jusqu'au 12 oct.

● **Montréal 1942-1992**
*L'anarchie resplendissante de la peinture*
Galerie de l'UQAM, Pav. Judith Jasmin (JR-120)
*(514) 987-8421* Jusqu'au 2 août

● **Rosemont, une histoire de quartier**
Collège de Rosemont, carrefour étudiant
*(514) 597-2581* Jusqu'au 9 août

**Transit 92**
Vieux-Port, navire Fort St-Louis
*(514) 527-9221* Jusqu'au 12 oct.

● **Histoire du jouet**
*Un monde de poupée* – Joujouthèque
*Les aventures de Ludo* – Vieux-Port
*(514) 523-2643* Jusqu'au 7 sept.

**Montréal, carrefour d'échange et de commerce**
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
**Enfants moins de 12 ans : entrée gratuite**
*(514) 872-9150* Jusqu'au 12 oct.

**Montréal, ville de cinéma**
Cinémathèque québécoise
Musée du cinéma – 12h00
*(514) 842-9763*

**Place aux Montréalais !**
Centre d'histoire de Montréal
*(514) 872-3207* Jusqu'au 1er nov.

● **Points de vue**
Centre de la montagne
Parc du Mont-Royal
*(514) 844-4928* Jusqu'au 1er nov.

● **Pointe-aux-Trembles en évolution**
Maison Wilson-Beaudry
*(514) 872-2643* Jusqu'au 7 sept.

**Rome, 1000 ans de civilisation**
Palais de la civilisation
*(514) 872-4560* Jusqu'au 27 sept.

►**Marché Bonsecours**
350, rue St-Paul Est

***Montréal, une histoire à suivre :*** une exposition exceptionnelle ; l'histoire comme vous ne l'avez jamais vue.
***Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal :*** une présentation de Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell Northern et Bell Cellulaire.
***À mille lieux :*** des installations-vidéo.
***Kahswenhtha :*** une introduction à la culture amérindienne.

● ***Omnicité :*** **vidéo interactif**
Exposition temporaire :

● ***Les marchés publics à travers les âges de Montréal – 1642-1992***
*(514) 872-7292*
Tous les jours, de 10h à 20h

**...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292**

## à ne pas manquer

►**Québec salue Montréal**
Un spectacle offert par la ville de Québec en hommage à Montréal. Vous aurez l'occasion d'entendre entre autres, Marie-Philippe et les Paparazzi.
Place du 350e – métro Berri-UQAM – 20h30 *(514) 872-7292*

● **Activité gratuite** ►**Activité vedette**
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES

Coca-Cola Classic · Esso · Ford · Molson O'Keefe

EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal · Tourisme Québec · Canada

MONTRÉAL

# A.V.E.T.E.



Charles S. Campbell

## Parc CHARLES-S. -CAMPBELL

### *De la musique et des jeux!*

**DIANE ARCHAMBAULT-MALOUIN**
*collaboration spéciale*

Peut-être parce qu'il est difficile à orthographier, le mot « philanthrope » n'est pas très souvent utilisé dans la conversation ; l'occasion de le faire n'est peut-être pas, non plus, si fréquente. C'est pourtant celui qui vient à l'esprit quant on évoque le souvenir de l'avocat Charles Sandwith Campbell (1858-1923).

Né à Kingston, en Ontario, et fils de Sir Alexander Campbell, lieutenant-gouverneur de la province, le jeune homme choisit de faire ses études à l'université Laval de Montréal. Admis au Barreau en 1884, il se spécialise en droit commercial ; ses principaux clients sont le Canadien Pacifique, la Commission du port, la banque Molson et la famille Allan, intéressée au transport maritime.

LE MONTRÉAL TOPONYMIQUE

Sa carrière florissante lui permet d'acquérir une fortune considérable. Au moment de son décès, il laisse un cinquième de sa fortune à une fondation, pour l'achat et l'aménagement de terrains de jeux pour les enfants des quartiers défavorisés, et un autre cinquième pour la présentation dans les parcs de la ville de concerts en plein air. Jusqu'à ce jour, plus de 4000 concerts Campbell ont ainsi été présentés dans les parcs LaFontaine, Jarry, Jeanne-Mance ainsi qu'au square Dorchester (autrefois square Dominion). Les pièces « Campbell Memorial March » et « Campbell 50th Anniversary Ouverture », du compositeur Maurice Zbriger, qui rendent hommage à ce Montréalais adoptif, comptent sans doute parmi les pièces qu'on a pu y entendre.

Quant au premier terrain de jeux, il est inauguré le 9 juin 1926, par le maire Médéric Martin qui le décrit comme le plus beau et le mieux aménagé des terrains de jeux du monde. Il est situé à l'emplacement du fameux parc Sohmer d'Ernest Lavigne et Louis-Joseph Lajoie, à l'angle des rues Panet et Notre-Dame. On le nomme alors parc Campbell-Est.

Au fil des ans, trois autres parcs sont acquis et aménagés, avec le legs de l'avocat ; ce sont les parcs Campbell-Centre, Campbell-Ouest et de l'Ukraine (autrefois, parc Chatham).

En 1967, le site du tout premier parc Campbell fait l'objet d'une transaction avec la famille Molson qui désire agrandir sa brasserie de la rue Notre-Dame ; le parc est déménagé au coin des rues Champlain et Sainte-Catherine. Ce n'est cependant que depuis le 17 février 1988, date de sa dénomination officielle qu'il rappelle le nom de ce « philanthrope ».

*Historienne de l'art et de l'architecture, détentrice d'une maîtrise en études des arts de l'UQAM, Diane Archambault-Malouin vient de compléter une recherche sur la toponymie montréalaise.*

Sources : Archives de la Ville de Montreal, section toponymie ; Pierre BEULLAC et E. Fabre SURVEYER, *Le Centenaire du Barreau de Montreal*, Montreal, Librairie Ducharme, 1949, pp. 156-157. ; *Encyclopedie de la Musique au Canada*, Montreal, editions Fides, 1983 ; R.MONTPETIT et Y. LAMONDE, *Le parc Sohmer de Montreal 1889-1919*, Québec, IQRC, 1986, pp. 71-72.




L'Hôtel Rasco en 1909.

## La filière italienne dans l'hôtellerie montréalaise de luxe du XIXe siècle

« George Étienne Cartier et sa dame, Hortense Fabre, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Joséphine, née à l'hôtel Donegana... »

Le 16 juin 1846, l'avocat et futur Père de la Confédération, George-Étienne Cartier, épouse la pieuse Hortense Fabre, fille du futur maire de Montréal et soeur du futur évêque de Montréal. Au retour du voyage de noces qui les a conduits à New York et à Washington, le couple s'établit dans l'une des suites les plus luxueuses du fameux hôtel Donegana, rue Notre-Dame. Pour Cartier, la vie d'hôtel est un « must ». Un style de vie dont il est depuis dix ans l'adepte, ayant été l'un des plus fidèles pensionnaires de l'hôtel Rasco, situé rue Saint-Paul, presque en face du marché Bonsecours.

Si Cartier et ses semblables peuvent se permettre de confier à d'autres la responsabilité de leur confort, c'est que Montréal, comme Québec, est une grande ville. L'époque des relais de postes échelonnés le long du Chemin du Roy est révolue. L'ère des haltes, des auberges établies en bordure des rivières et des fleuves, à proximité des ports, est dépassée.

La formule du couple sympathique recevant à la fortune du pot, offrant ses misères ou sa bonne humeur au passant en mal d'un lit et d'une table, n'est plus en vogue parmi les gens d'affaires. Ce n'est plus ainsi que les choses se passent. En un mot, depuis le tournant du XIXe siècle, les hôtels sont arrivés en ville!

### Les hôtels s'imposent

Les hôtels s'imposent parce que les mots « négoce » et « commerce » ont acquis un sens nouveau. Les acheteurs et vendeurs de blé ou de bois sont les intermédiaires entre l'industrie et l'agriculteur. Ces hommes refusent de transiger en plein champ, debout, environnés d'épis mûrs. Non! Le représentant de l'acheteur loue une chambre à l'hôtel. C'est là que, les pieds perdus parmi les fleurs d'un tapis de Bruxelles, le corps enfoncé dans un sofa recouvert de « gros de Naples » cramoisi, cigare dans une main, cognac dans l'autre, l'oeil sur le crachoir, il maintient les prix au niveau où il entend qu'ils soient. C'est son patron qui va être content!

LE MONTRÉAL DES INSTITUTIONS

Le concept de l'hôtel qui se dessine avant le règne de Victoria relève d'une philosophie qui écarte les employés sans formation. Le spectacle de la femme de l'aubergiste jouant l'hôtesse à la table commune et de la servante officiant aux chaudrons après avoir fait les lits n'est pas de mise dans ces lieux. Le ton, car il y a un ton dans l'hôtellerie façon XIXe siècle, consiste à rechercher l'exotisme. Et, aux yeux d'une clientèle qui rêve de voyages à l'étranger, rien n'est plus banal qu'un Anglais, un Irlandais ou un Canadien, fut-il propriétaire d'hôtel!

### Viva Italia!

L'exotisme va adopter une pointe d'accent italien. Cara Mia! Bonbons, glace à la vanille et chocolat. Alcools et vins fins. Le sens de la cave bien montée et juste assez d'esprit pour la vendre. Un certain génie, une certaine science et le raffinement de quelques talentueux Italiens déjà établis à Montréal vont combler la soif d'exotisme que les Montréalais ne demandent qu'à étancher. La dette de la cuisine française envers l'Italie est depuis longtemps reconnue. Celle de l'hôtellerie montréalaise à l'égard des Italiens l'est moins.

C'est Thomas Del Vecchio qui, après 1795, va servir de modèle à ses compatriotes. Pour attirer la clientèle à l'Auberge des Trois-Rois, située rue Saint-Paul, non loin de l'actuelle place Royale, il orne la façade d'une horloge dont les heures sont annoncées par des automates, trois rois de fer. Si l'entrée de l'« auberge » retient l'attention, que dire de sa table! Dans le port, on capture une tortue géante? Elle aboutit bientôt chez Del Vecchio qui, versé en publicité, l'expose quelque temps, invitant sa clientèle qui en a goûté l'exotisme, à la goûter sitôt qu'il jugera de l'occire et de l'inscrire à son menu.

Francesco Rasco, qui dirige deux des meilleurs hôtels de la ville, a tôt fait de comprendre que l'Amérique recherche le cachet des hôtels londoniens, la gestion à l'américaine et... le « french style ». Un confort absolu allié à une efficacité de premier ordre. En 1832, un visiteur affirme que le Masonic Hall, aussi appelé « Halle des Francs-maçons », dirigé depuis 1825 par Rasco, est « splendide » et au moins équivalent aux hôtels de « première classe en Amérique du Nord ». On n'a rien pour rien et un touriste affirme que l'hôtel est, à six dollars par jour, le plus cher à Montréal. Qu'importe puisque ses quatre-vingt chambres « séparées », ses bains, ses salles de billard et son restaurant « sur le plan du Palais Royal à Paris », ne désemplissent pas!

En mariant le luxe et le nécessaire, Rasco provoque l'émulation. La rivalité sera italienne. Son compatriote Innocent Pompée Bussola prend en main les destinées du Nelson, un hôtel appartenant à Joseph Roy. Situé place Jacques-Cartier, il doit son nom à la proximité du monument élevé à la gloire de l'amiral Horatio Nelson. Le bal d'ouverture, le lundi 30 janvier 1832, permet aux « patrons » de l'établissement d'admirer les murs de la salle de bal où sont peints « des jardins, des paysages, des rochers, des cascades. Les pyramides d'Égypte et les ruines égyptiennes paraissaient dans le lointain ». Ce chef-d'oeuvre, « le seul du genre en Canada » est signé par « l'Italien Angelo, qui a peint l'intérieur de la nouvelle église paroissiale ».



HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER
JACQUES LACOURSIÈRE
*collaboration spéciale*

Puisque l'Italie est à la mode, voici qu'à l'ouest de la ville, du côté de la pointe à Callière, d'autres compatriotes de Rasco réclament leur part d'intérêt. Le public répondra-t-il à Dominico Del Corto et à J.-B. Giacomelli qui ouvrent l'hôtel... Italien ? Leur maison, affirment-ils dans la publicité publiée au mois de juillet 1832, est la plus propre et la plus élégante. « Leur table sera en tout temps garnie des meilleurs mets et liqueurs, et de toutes les délicatesses de la saison ». Le salon de thé semble faire son entrée dans les moeurs montréalaises puisque les Del Corto et Giacomelli disposent d'un restaurant « où on pourra toujours se procurer des pâtisseries, sucreries et rafraichissements, fruits, etc. ».

### Rasco ouvre « son » hôtel

Francesco Rasco, qu'en signe d'amitié on appelle parfois François, est mûr pour la riposte. Il a longuement, patiemment, fourbi ses armes. Il est « l'ami » des riches, celui qu'on se flatte de connaître et de fréquenter. Ses relations avec les milieux d'affaires sont si bonnes qu'il peut oser s'attaquer au visage traditionnel de l'hôtellerie montréalaise. L'hôtel Rasco ouvre ses portes le lundi 8 mai 1836. Dans l'« avertissement » publié deux jours plus tôt, Rasco s'excusait de ce que « l'extérieur du bâtiment n'ait pas autant d'apparence sous le rapport de l'architecture que celui qu'il occupait dernièrement », mais il garantissait que l'intérieur et le service valaient le déplacement! Il n'aurait pas pu dire plus vrai! Acajou, cristal, velours, tapis, miroirs abondent en ces lieux.

Rasco qui a déjà perdu une fortune, des meubles et une cave à vins dans l'incendie du British American Hotel, s'est refait. Il n'a donc pas été chiche, ce dont sa clientèle lui sera reconnaissante. Le Ciel veille sur Rasco qui devra agrandir l'hôtel pour en porter la capacité de 80 à 150 chambres. En 1844, la maladie le force à céder les clés d'un établissement qui, faute d'un animateur doué, périclitera.

Pendant que l'hôtel Rasco se meurt, un autre Italien, Jean-Marie Donegana, s'apprête à ouvrir un hôtel de grand luxe couvrant l'espace compris entre les rues Bonsecours et le Champ de Mars, avec façade principale tournée vers la rue Notre-Dame. D'après son propriétaire, il s'agit de « la plus grande bâtisse de toute l'Amérique Britannique ». L'hôtel contient « 100 chambres à coucher de double grandeur et 100 autres plus petites ; 20 salons magnifiquement décorés ; une salle à diner de 110 pieds de longueur sur 45, et de 20 pieds de hauteur, une chambre de danse ayant les mêmes dimensions ; un salon pour les Dames (...) meublé et décoré avec tout le luxe asiatique, un cabinet de lecture, des bains, une salle de billard, etc. ».

Aération des chambres, vue sur la montagne, voitures de louage, Donegana a pensé à tout... Ou presque. En 1849, le Donegana est rasé par un incendie criminel. Donegana, pour prendre ses distances avec ses créanciers, rentre alors en Italie. Comme Del Vecchio qui l'avait fait pour y finir ses jours et comme Rasco qui était retourné embrasser le sol natal dans l'espoir d'adoucir d'inguérissables maux.

On construisit un deuxième hôtel Donegana, cette fois à l'angle des rues Notre-Dame et Berri. Le centre des affaires s'étant déplacé de la rue Saint-Paul à la rue Saint-Jacques, il y eût pénurie de clients. Vers 1880, les fondateurs de la faculté de médecine de l'université Laval à Montréal, établie dans le château de Ramesay, désirent ouvrir un hôpital qui leur permettrait d'ajouter à leurs leçons théoriques, quelques travaux pratiques. Cherchant un endroit pour accueillir « un grand nombre de malades pauvres, sans distinction de nationalité ni de religion », ils s'intéressent au vieux Donegana, situé en face du château, sur le site de l'actuel édifice Chaussegros de Léry. Ils aménagent le premier hôpital Notre-Dame de Montréal dont le nom s'inspire à la fois de la patronne de la ville et du nom de la rue où il a été fondé.

Voilà comment est née l'hôtellerie montréalaise de luxe.

En 1837, Pascal Beaudouin s'interrogeait sur l'industrie hôtelière. On venait de lui confier l'administration du Nelson et il se demandait comment attirer l'attention de la clientèle. Il le fit en publiant dans La Minerve du 16 juin le texte suivant : « J'ai souvent entendu dire qu'aucun Canadien n'avait encore réussi dans ce genre d'industrie. Quelle en serait donc la cause? Quand on voit grand nombre d'étrangers faire fortune dans cette ligne de commerce. Serait-ce parce que les Canadiens seraient plus portés à favoriser les étrangers que leurs compatriotes? Je ne peux que les louer d'être hospitaliers et bienfaisants envers les étrangers ; mais je ne vois pas comment et pourquoi un des leurs n'aurait point de part à leur faveur... »

Helene-Andree Bizier et Jacques Lacoursiere sont deux des principaux specialistes de l'histoire du Canada.

LE MONTRÉAL DES 10-12 ANS

## De Miscouche à Montréal

*Montréal accueille, jusqu'au 11 juillet, le « Sommet des 10-12 », qui réunira 17 jeunes âgés de 10 à 12 ans venus des quatre coins du pays et choisis parmi quelque 2000 participants à un concours organisé par la Société Radio-Canada dans le cadre des festivités du 350e anniversaire de Montréal. La Presse publie quotidiennement un message rédigé par un de ces jeunes avant qu'ils ne quittent leur patelin en route pour Montréal.*

Bonjour,

Je suis très content d'avoir gagné pour représenter l'Île-du-Prince-Edouard au *Sommet des 10-12*. J'ai très hâte de visiter Montréal car si j'ai déjà passé par Montréal, je ne me suis jamais arrêté pour visiter. J'ai aussi hâte de rencontrer les autres jeunes qui viennent de partout au Canada et de m'en faire des amis pour communiquer avec eux après le Sommet.

Je sais que Montréal est une grande ville et j'ai hâte de l'explorer de plus près parce que je viens de la petite communauté de Miscouche, dont la population est d'environ 700 personnes ; c'est pas beaucoup comparé à Montréal!

À Montréal, je sais qu'on va visiter le métro, et j'espère apprendre comment ça marche. Je sais aussi qu'on ira visiter une prison mais j'espère de ne pas y rester trop longtemps!!! Ce que j'aimerais faire durant mon voyage? Rencontrer des personnes importantes, peut-être le premier ministre Bourassa ou un des joueurs des Expos même si mon équipe préférée est les Blue Jays de Toronto. Tout ceci m'intéresse beaucoup car c'est nouveau pour moi.

On va faire des émissions de radio qui seront diffusées plus tard cet été. J'espère avoir la chance d'être animateur d'une émission qui serait diffusée mondialement. J'espère aussi être capable de faire d'autres tâches qui sont nécessaires pour réaliser une émission de radio, comme technicien du son ou autre.

L'expérience que je vais vivre sera une chance d'explorer une nouvelle place. Tous les voyages et les concours m'intéressent beaucoup. J'ai très hâte de visiter Montréal parce que les activités seront très bien organisées avec le Sommet, et parce qu'on fête le 350e anniversaire de cette grande ville historique.

A bientôt,
**Patrick HARDY,**
12 ans, de Miscouche,
représentant de l'Île
du Prince-Édouard.

ÉPHÉMÉRIDES MONTRÉALAISES

## C'est arrivé un 4 juillet

**1817** — La Banque de Montréal obtient sa charte privée. Elle célèbre donc cette année le 175e anniversaire de sa fondation.

**1930** — Début de la parution du quotidien Montréal-Matin. La veille, les Royaux de Montréal, de la ligue Internationale de baseball, avaient gagné à Buffalo le premier match de leur histoire disputé le soir.

# Furieux, un restaurateur enjoint au juge de venir manger chez lui!

KATIA GAGNON

■ Le bien connu restaurant-buffet chinois **Le Mandarin**, situé boulevard Langelier, a écopé hier, à la Cour municipale de Montréal, une amende de 300 $ pour avoir laissé des déchets à l'air libre.

Lors d'une première visite en décembre 91, les inspecteurs de la Communauté urbaine de Montréal ont constaté la présence d'une benne à déchets sur le terrain de stationnement, surchargée de déchets d'aliments. Tous les couvercles étaient ouverts, et un «ruissellement de jus» émanait du fond de la benne, aboutissant à une «mare de liquide stagnant» où baignaient zestes d'oranges et bouchons de bière, le tout dégageant de très mauvaises odeurs.



Deux mois plus tard, au retour des inspecteurs, la situation n'avait pas changé. **Le Mandarin** alléguait hier en Cour que des ouvriers étaient alors à construire une chambre froide pour les détritus, que la benne à déchets n'était par conséquent qu'un accessoire provisoire. Tout en considérant que la situation est maintenant rétablie, le juge Denis Boisvert a tenu à imposer l'amende.

**Don Giorgio's Pizzeria** a lui aussi écopé d'une amende de 1 000 $ pour malpropreté. Malgré les énergiques démentis du volubile propriétaire, le juge a davantage considéré le témoignage des inspecteurs qui disaient avoir constaté un portique d'entrée malpropre et des aliments carbonisés sur les parois des cuisinières. L'eau de la table à vapeur était sale, et il était impossible d'apercevoir le fond du récipient. En sortant de la salle d'audiences, le propriétaire, furieux, a enjoint le juge et le procureur de la Couronne à venir manger chez **Don Giorgio** «le restaurant le plus propre de tout Montréal»...

Le **Marché Kim Hour**, rue Van Horne, a pour sa part été condamné à 1 000 $ d'amende pour avoir gardé l'établissement dans un état de malpropreté repoussante et pour avoir toléré la présence de vermine et de rongeurs sur les lieux.

Les inspecteurs disent avoir constaté la présence d'excréments de souris dans l'aire de vente et sur les étagères ainsi que de coquerelles vivantes sous le convoyeur arrière. Ils ont même aperçu une souris morte au sous-sol et vu des mouches tournoyer autour des pièces de viande dans l'aire de boucherie.

Le **Marché Kim Hour** gardait également des bacs de poissons directement sur le sol et ne faisait pas souvent le ménage puisque les inspecteurs parlent de moisissures au plafond et sur les grilles de ventilation.

Le restaurant **Carrera**, situé rue Jarry est, a écopé une amende de 1 750 $ pour avoir contrevenu au règlement de la CUM sur la salubrité des locaux de restauration.

Répondant à une accusation de malpropreté générale, le restaurant n'avait personne pour assurer sa défense. Le juge Boisvert, après lecture du témoignage des inspecteurs, qui disaient avoir vu des tablettes recouvertes de saletés noircies, un batteur à lait frappé encroûté de lait séché ainsi qu'un plancher tapissé de gras noirci, a condamné le restaurant à cette forte amende.

La situation avait d'abord été constatée par les inspecteurs en septembre 91, et à leur retour quatre mois plus tard, aucun correctif n'avait été apporté. Le juge Boisvert a cependant tenu compte du fait qu'à la dernière visite des inspecteurs, en juin dernier, la propreté de l'établissement s'était considérablement améliorée, et que l'entreprise avait agi de façon efficace pour se débarrasser de la vermine.

Le juge Boisvert a également condamné le restaurant **Déli-Bistro Alexandre**, rue Lagauchetière ouest, à payer 1 500 $ d'amende, le reconnaissant coupable de quatre chefs d'accusation. L'établissement était accusé d'avoir conservé des morceaux de viande de boeuf dans une boîte de carton placée directement sur le sol, ainsi que d'avoir gardé ses cuisines dans un état de malpropreté générale.

Par ailleurs, le restaurant **Nouveau Fairmont**, billard et casse-croûte, rue Fairmount, a dû verser un montant de 750 $ pour l'état de malpropreté de ses locaux. On ne distinguait plus la couleur originale du plancher, notent les inspecteurs, toutes les tablettes étaient collantes et poussiéreuses et supportaient un véritable fouillis où boîte de spaghettis, produits de nettoyages et papiers d'emballages étaient placés pêle-mêle. Le **Nouveau Fairmont** n'avait pas non plus de savon ni de serviettes pour le lavage des mains des clients et des employés, qui devaient préparer les plats avec des mains possiblement souillées. Le casse-croûte de la rue Fairmount est maintenant fermé.


COLONIE DE VACANCES DES GRÈVES

10 350, RTE Marie-Victorin,
CONTRECOEUR, Québec J0l 1Co

Encore plusieurs séjours en **juillet** et en **août.**

Faites vivre à votre enfant d'agréables moments.
De nombreuses activitées s'offrent à lui à notre camp.
À 45 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.
Durée des séjours: 8 à 18 jours

**Renseignez-vous en composant le 861-0168** (ligne directe de Montréal) **ou le 742-4767** (ligne locale).

**Escompte de 5%** sur le prix de la pension si vous envoyez cette annonce avec votre inscription.

1805970 - 704

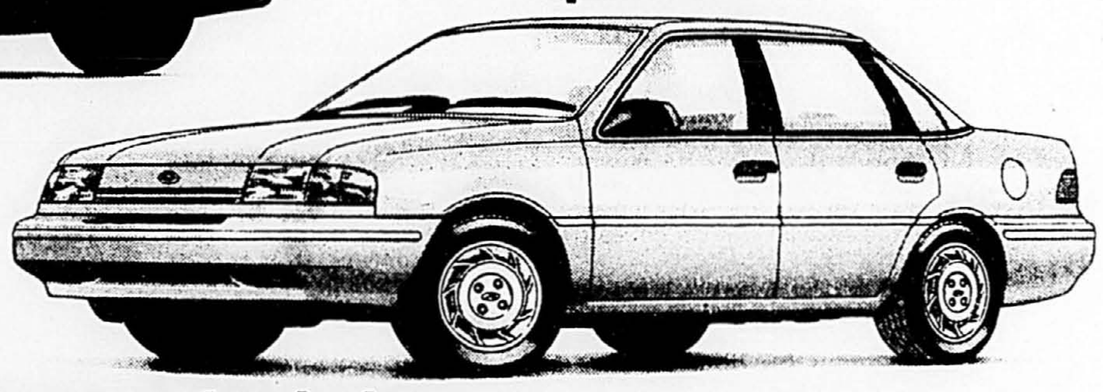


Les rabais Sensassoleil.

Beau temps pour économiser chez vos concessionnaires Ford et Mercury.



TEMPO GL
4 portes



TOPAZ GS
4 portes

Entièrement équipées

Climatiseur et Transmission automatique inclus sans frais

- Moteur 2,3 litres à injection électronique
- Servo-freins/Servo-direction
- Glaces teintées
- Radio am/fm stéréo électronique
- Rétroviseurs à télécommande électrique

Ford

36/60 GARANTIE pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE

Réduction sur équipement Groupe Valeur Plus jusqu'à: 1720 $† + Remise Ford: 1250 $ = TOTAL réduction et remise: 2 970 $

Ou obtenez la réduction plus un taux de crédit du fabricant jusqu'à 48 mois.

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat de 750$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC

*Encore plus pour vous!*

L'OFFRE DE REMISE ET LE TAUX DE CRÉDIT OFFERT PAR FORD DU CANADA NE PEUVENT ÊTRE COMBINÉS. FINANCEMENT SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. CETTE OFFRE EST POUR UNE DURÉE LIMITÉE ET S'APPLIQUE AUX MODÈLES 1992 VENDUS AU DÉTAIL À PARTIR DES INVENTAIRES DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. OFFRE DISPONIBLE AUX RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT. LA REMISE DE 1 250$ N'INCLUT PAS LA TPS.
† LA RÉDUCTION SUR L'ÉQUIPEMENT EST BASÉE SUR LE P.D.S.F. DES ÉQUIPEMENTS ACHETÉS SÉPARÉMENT. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS.

# Un panneau d'arrêt escamotable devra être installé sur les autobus d'écoliers

**MARIO GILBERT**
*de la Presse Canadienne*

■ Les autobus d'écoliers devront obligatoirement être munis d'un panneau d'arrêt escamotable à partir de l'automne prochain, mais pour le reste, il faudra poursuivre les études, recherches et consultations avant de porter son choix sur des mesures préventives efficaces.

Tel est le message qu'est venu livrer, hier, le sous-ministre québécois des Transports, George Lalande, dans une allocution prononcée lors du 29ème congrès annuel de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), à Montréal. Un congrès tenu à la veille de l'enquête élargie du coroner Marc-André Bouliane concernant les 22 décès d'enfants âgés de 5 à 8 ans survenus autour des autobus d'écoliers depuis 1986.

D'abord consacrée au décès de deux enfants à Aylmer, dans l'Outaouais québécois, l'enquête du coroner Bouliane a été étendue à tout le dossier du transport d'écolier. Le ministre des Transports, Sam Elkas, son collègue de la Sécurité publique, Claude Ryan, et le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, sont au nombre des 150 témoins qui défileront à partir de lundi devant Me Bouliane.

L'annonce d'hier, qui n'a surpris personne, ne changera pas grand'chose en pratique. Le panneau d'arrêt escamotable, qui est déployé lorsque l'autobus d'écoliers s'arrête pour faire descendre les enfants, est déjà en place sur 85 pour cent des autobus, a indiqué M. Lalande, mais les autres devront se conformer à la nouvelle réglementation dès l'automne.

Quant aux autres modifications techniques envisagées par les parents, les coroners ou les transporteurs — bras d'éloignement, gyrophares, système de détection micro-ondes, feux jaunes déclenchés avant les feux rouges, autobus à «nez plat» —, le ministère des Transports procédera à des études de faisabilité et d'efficacité durant l'année.

### Deux miroirs

Déjà, les deux miroirs convexes placés de chaque côté et à l'avant du véhicule équipent maintenant tous les autobus d'écoliers. Ces miroirs bombés permettent au conducteur d'avoir une bonne visibilité sur tout l'avant du véhicule.

Mais le sous-ministre Lalande a mis les quelque 150 congressistes de l'ATEQ en garde contre l'attrait des «gadgets» miracles. «On pourrait à la limite amener une foule de gadgets, faire des autobus d'écoliers des chars d'assaut jaunes, mais seraient-ils plus sécuritaires?» , a-t-il dit avant de vanter les mérites de l'éducation et de l'application plus stricte des lois existantes.

M. Lalande a aussi promis de rappeler à l'ordre les commissions scolaires qui contournent la loi en négociant des contrats d'un an seulement avec les transporteurs. Selon la loi adoptée en 1982, les commissions scolaires doivent conclure des ententes de trois ans, afin d'assurer une certaine continuité de service et de permettre aux transporteurs de voir plus loin que le bout de l'année.

Les congressistes étudieront aujourd'hui les multiples scénarios mis de l'avant par les uns et les autres, et formuleront des recommandations officielles au gouvernement, et probablement aussi au coroner Bouliane, la semaine prochaine. Le coroner participe d'ailleurs aujourd'hui à un débat regroupant des représentants des transporteurs, des parents, des commissions scolaires et du ministère des Transports.

# Le transport écolier fait l'objet d'un examen en profondeur

*PC et* La Presse

■ La sécurité dans le transport écolier sera examinée sous tous ses angles, au cours de la prochaine semaine, alors que l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), regroupant 850 compagnies, y consacre son congrès annuel, ce week-end, à quelques heures du début de l'enquête publique du coroner Marc-André Boulianne, qui s'amorcera lundi au Palais de justice de Montréal.

Ce dernier, qui a convoqué trois ministres et 150 directeurs généraux de commissions scolaires pour témoigner à son enquête, prononcera d'ailleurs une allocution au congrès de l'ATEQ où il compte surtout rappeler, a-t-il précisé hier, son rôle et ses obligations de coroner.

Me Boulianne compte aussi préciser les raisons qui l'ont amené à élargir le cadre de son enquête publique sur les décès tragique de Jean-Michel Bisson et Karine Bolduc, deux bambins écrasés sous les roues d'un autobus scolaire, le printemps dernier.

Le transport scolaire est une entreprise complexe à organiser, décentralisée à l'extrême, où chacune des commissions scolaires et chacun des transporteurs joue un rôle de premier plan.

Au Québec, près de 9000 autobus soclaires transportent chaque jour quelques 650 000 élèves. Subventionné par le ministère des Transports du Québec, le transport écolier coûte entre 315 et 325 millions par année.

Chaque année, des trajets sont établis par chaque commission scolaire en fonction du nombre de leurs élèves, de leur lieu de résidence, des contraintes de temps de transport et, bien sûr, des budgets.

On sait déjà que les ministres de l'Éducation, M. Michel Pagé, de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, et des Transports, M. Sam Elkas, doivent comparaître à l'enquête-marathon du coroner Bouliane, à compter le lundi.

### Commissions indisposées

Mais ce sont surtout les commissions scolaires qui ont paru indisposées par l'ampleur de cette enquête et l'orientation que semble vouloir lui imposer le coroner en raison du choix de ses témoins (essentiellement des directeurs généraux de commissions scolaires) et des propos tenus par Me Boulianne, en mai dernier.

Car tout en affirmant qu'il n'hésiterait pas à recommander aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école, si la sécurité des autobus n'est pas améliorée de façon notable dès la rentrée, Me Boulianne a aussi affirmé qu'il compte vérifier si les sommes versées par le ministère des Transports sont bien consacrées au financement des services prévus.

La Fédération des commissions scolaires du Québec a accueilli ces commentaires comme une gifle et compte bien être représentée lors de l'enquête, même si elle n'a pas été citée à comparaître.

Selon des projections faites par la Fédération, il pourrait en coûter jusqu'à 70 millions par année pour organiser des trajets d'autobus évitant aux enfants de passer devant le véhicule pour rentrer chez eux, une solution que semble favoriser le coroner.

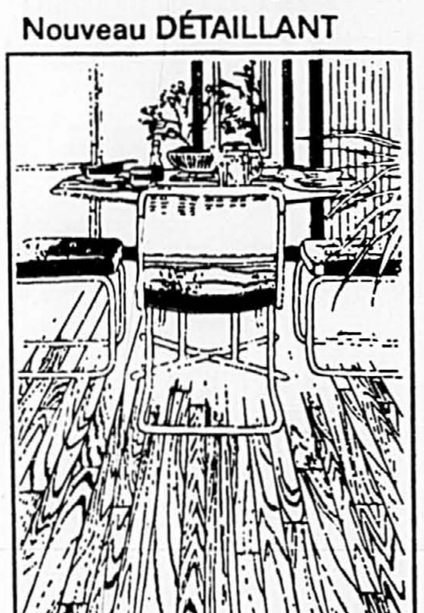
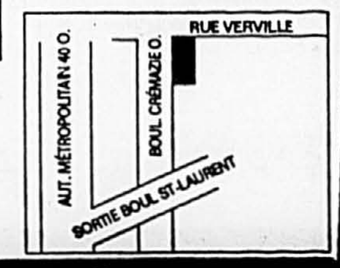

VACANCES-SANTÉ
● Repos au bord d'un lac
● Perte de poids — Abandon de cigarette
● Massages — Piscine
● Tennis — Voile — Golf
CANTONS DE L'EST 514-243-6516

Les personnes qui ont une maladie mentale, **les accepter, c'est fondamental.**
Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

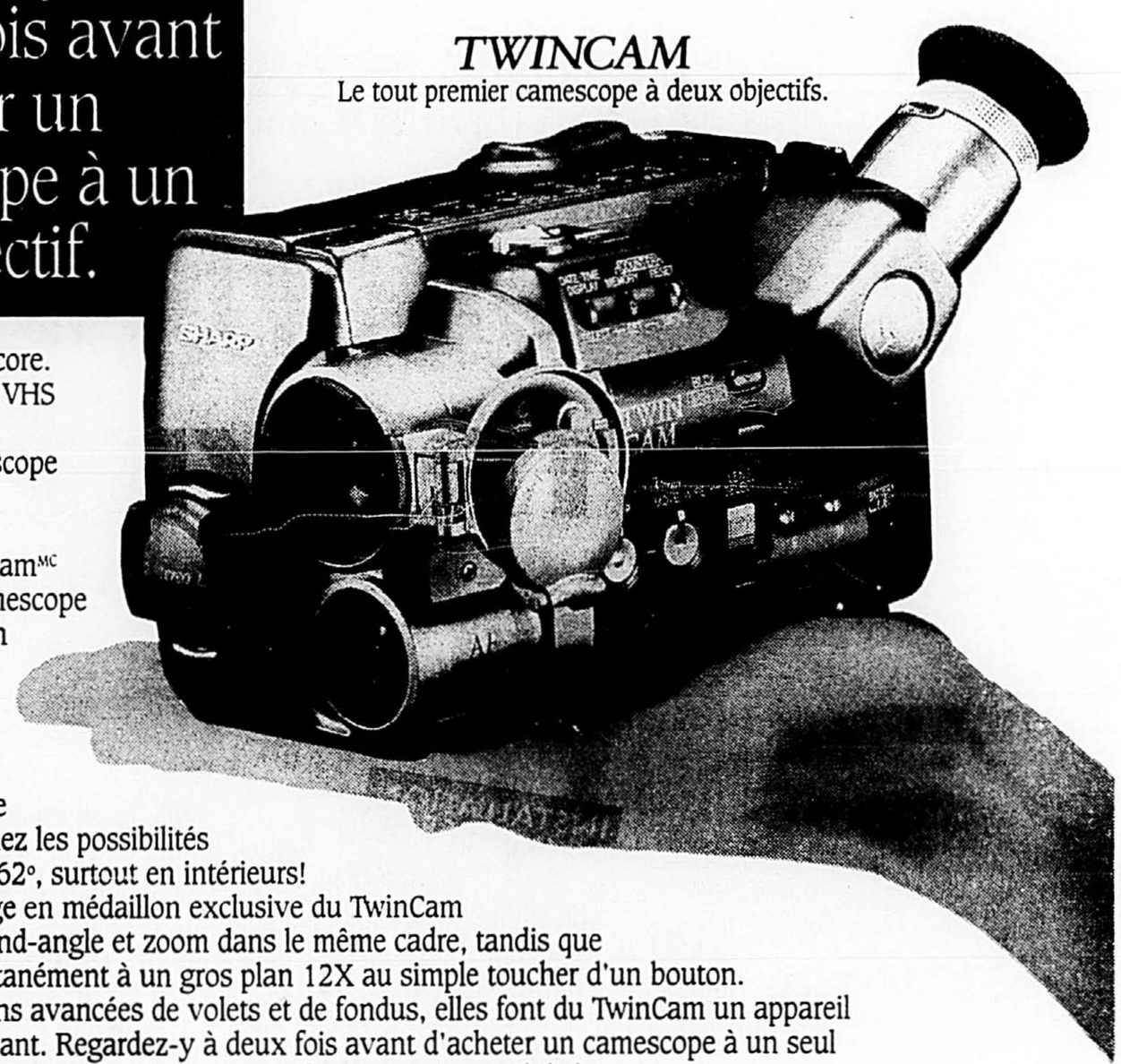
ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père **Paul Aquin** s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
73173491
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688
ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points

MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC
LA CIE DE Parquets DE MONTREAL LTEE
Nouveau DÉTAILLANT

parquet de bois franc
Bruce®
Division de Triangle Pacific Corp.
La cie de Parquets Montréal propose maintenant ses conseils et produits aux rénovateurs.
Ce fabricant reconnu, à travers le pays pour la qualité de ses produits ainsi que son service.
Vous offre
VASTE GAMME DE QUALITÉ
CHOIX DE COULEURS
CONSEILS DE SPÉCIALISTES
VIDÉO DE POSE
PLANCHER INSONORISÉ POUR CONDOMINIUM


Venez nous rencontrer, prix spéciaux sur les parquets Bruce en magasin.
355, boul. Crámazie Ouest
Tél.: 384-4695 (angle Verville)

Regardez-y à DEUX fois avant d'acheter un camescope à un seul objectif.
TWINCAM
Le tout premier camescope à deux objectifs.

Sharp se surpasse encore. Après son SlimCam^MC VHS révolutionnaire, voici maintenant un camescope 8 mm absolument sans égal.
Le nouveau TwinCam^MC de Sharp. Le seul camescope 8 mm qui combine un objectif grand-angle de 62°, un zoom instantané 12X et l'image en médaillon dans un seul et même appareil léger. Imaginez les possibilités d'un grand-angle de 62°, surtout en intérieurs!
La fonction d'image en médaillon exclusive du TwinCam combine les vues grand-angle et zoom dans le même cadre, tandis que le zoom passe instantanément à un gros plan 12X au simple toucher d'un bouton.
Quant aux fonctions avancées de volets et de fondus, elles font du TwinCam un appareil doublement passionnant. Regardez-y à deux fois avant d'acheter un camescope à un seul objectif, car seul le TwinCam de Sharp vous offre autant de possibilités.
Il y a un dépositaire agréé Sharp près de chez vous. Composez 1-800-561-7735.
DEUX fois la puissance optique.

Très grand-angle de 62° intégré.
DEUX fois le cadrage.

Image en médaillon avec deux objectifs.
DEUX fois la souplesse créative.

Gros plans instantanés 12X par une seule touche.
SHARP MD
DES PRODUITS SHARP INCOMPARABLES^MC


Demain à 22 h, écoutez la musique des feux en direct à CITÉ ROCK•DÉTENTE 107,3 FM.
CITÉ 107,3 FM ROCK • DÉTENTE

# Jean Bissonnette, le Columbo des feux d'artifice

GEORGES LAMON

■ Jean Bissonnette, inspecteur fédéral des feux d'artifice, arpente les rampes de lancement de La Ronde, continuellement aux aguets, le compas dans l'oeil.

Les artificiers et les responsables de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), le zieutent aussi chaleureusement qu'un inspecteur d'impôt. Pas étonnant alors si on lui reproche souvent sa minutie, son excès de zèle et sa rigueur. Mais l'«achalant» n'en a cure. Il épie la moindre déviation d'un mortier et fait corriger l'angle sans retard. Il ne tient pas à ce qu'une bombe se retrouve chez les spectateurs.

Avec chacune des firmes, il y a forcément de petits accrochages.

En matière de sécurité, Jean Bissonette ne transige jamais. Une firme est-elle trop dangereuse pour la sécurité du public, qu'elle est tout simplement boycottée. Ce fut le cas d'Austin Fireworks, une compagnie américaine pourtant gagnante du Jupiter d'or en 1987.

«S'il n'en tient qu'à moi, Austin ne reviendra pas à La Ronde, insiste-t-il. À l'Expo de Vancouver, en 1986, son manque de précautions a été à l'origine d'un accident et en 1987, ici à Montréal, une de ses bombes s'est retrouvée dans la grande roue.»

«Préfet de discipline» des feux et «gardien de sécurité» du public, il sait que les pièces pyrotechniques ne sont pas d'innocents petits pétards. Il en connaît pertinemment bien tous les dangers potentiels: il oeuvre dans le milieu des explosifs depuis une quarantaine d'années. Technologue en pyrotechnie et consultant pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources depuis vingt ans, c'est chez la firme Hands, de Papineauville, qu'il a acquis son expérience de la poudre comme contremaître de production, pendant 19 ans.

### Aucun accident

«J'ai mélangé des poudres, fait des bombes. J'étais contremaître de quatre lignes d'assemblage de pièces avec 87 employés sous mes ordres, rappelle-t-il. On faisait aussi de la pyrotechnie militaire: simulateurs et fusées de signalisation. Nous n'avons jamais eu d'accidents, mais nous étions très prudents.»

Après Montréal, il sillonne le pays pour dispenser aux Canadiens des «sessions de familiarisation» sur la pyrotechnie: sa manipulation, ses dangers et l'observance de la Loi et des règlements sur les explosifs. Il forme les inspecteurs du ministère. On lui doit le premier manuel de la pyrotechnie, au Canada.

Il faut remonter à 1972, pour que le gouvernement fédéral amende la Loi sur les explosifs. L'explosion d'une bombe de 302 mm avait fait plusieurs blessés et tué une jeune fille, à Toronto. «Depuis, nous n'avons eu aucun accident mortel au pays, assure-t-il. Ce qui n'est pas le cas aux États-Unis et ailleurs.»

Ses décisions ne font évidemment pas le plaisir de tout le monde. Ce fut le cas lors d'un spectacle rock au Stade olympique, où le groupe Pink Floyd voulait employer la pyrotechnie pour ses effets spéciaux. Jean Bissonnette a rejeté catégoriquement la demande. Compte tenu des nombreux déboires qu'a connus notre Stade par la suite, on ne peut contester la sagesse de sa décision.

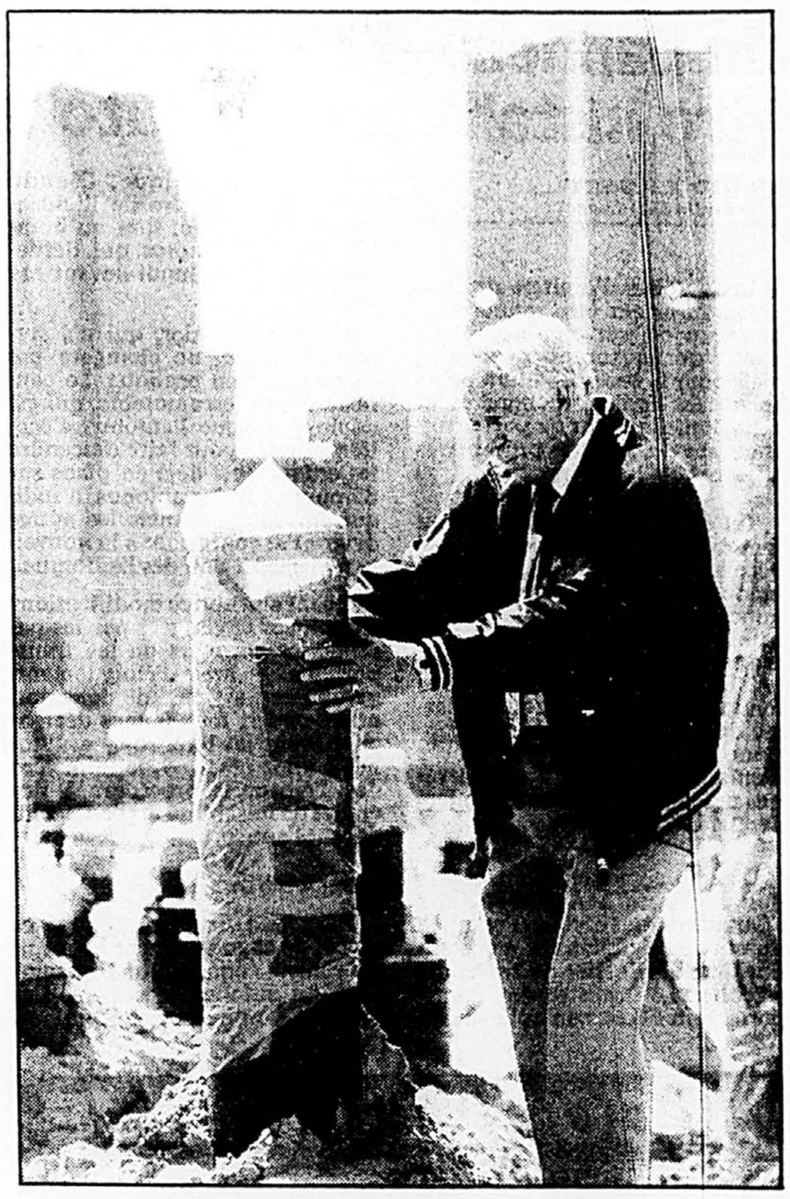
C'est lui aussi qui a refusé son accord pour tirer un feu sur le mont Royal. Au grand désarroi des organisateurs du 350e et de Giovanni Panzera.

### Trop risqué

«Je ne pouvais vraiment pas donner mon OK pour ce feu, dit-il. C'était beaucoup trop risqué. Impossible de faire une inspection et de contrôler adéquatement la foule. En cas d'incendie, les pompiers n'auraient pu arriver à temps, ajoute-t-il. Et si une bombe, non explosée, était tombée entre les mains de jeunes, vous imaginez-vous le drame?»

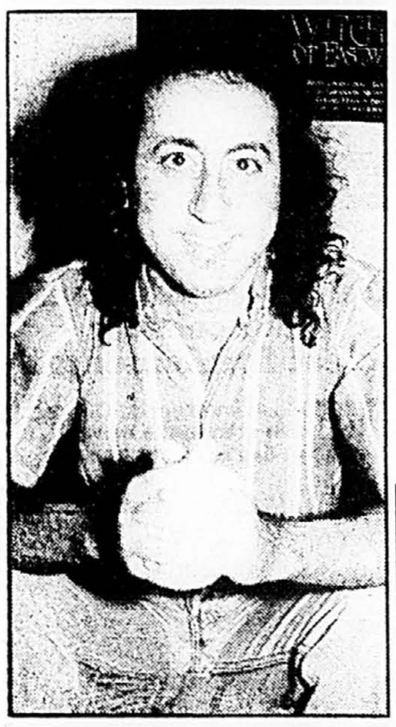
Il y a aussi de ces soirs de feu où Jean Bissonnette ne se sent pas à l'aise. Dernièrement, lors du feu des Espagnols de la firme Igual, par exemple, il était sur les nerfs, en voyant tous ces morceaux de bombes retomber dans la foule. «J'avais vraiment hâte que le feu finisse, dit-il. Les Espagnols avaient des bombes très puissantes.»

Il admet que si l'AMARC se fait parfois tirer l'oreille, elle suit toutefois scrupuleusement ses recommandations. «J'avoue que la deuxième année du concours, j'ai été à deux doigts de demander à l'inspecteur-chef d'annuler les feux, avoue-t-il. Mais tant qu'on suivra les directives du ministère, tout marchera comme sur des roulettes. Je sais que je suis «achalant», mais c'est pour le bien de tous. On n'empêche pas de tirer des feux, mais on exerce un contrôle. Il faut quand même imposer des limites.» La main de fer sans le gant de velours, quoi!



**Jean Bissonnette prend son rôle très au sérieux. Il examine ici une bombe italienne de 150 mm tirée par la firme Industria Panzera le 16 mai.**

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*



David Samuel

# Champion mondial au décathlon de la logique

KATIA GAGNON

■ **À l'âge de 15 ans, David Samuel essuyait les réprimandes de papa et maman parce qu'il oubliait de faire ses devoirs, plongé qu'il était dans des petits livres de jeux auxquels ont s'est tous adonné un jour ou l'autre (mots-mystère, tests de logique, différences entre deux images).**

**Le week-end dernier, 16 ans plus tard, il a enfin eu sa revanche. Parents et amis incrédules l'ont vu remporter le premier Championnat mondial de résolution de problèmes, qui se tenait à New York. Enfin, ses petits jeux lui servaient à quelque chose...**

**«Tout le monde me trouve fou parce que j'aime les tests», dit-il en rigolant. Il fallait qu'il les aime, en effet, pour aller à New York se soumettre à la pression des neuf épreuves individuelles du championnat, en plus d'avoir à franchir trois autres épreuves avec l'aide des trois autres membres de l'équipe canadienne.**

**Durant deux jours, il a «fait faire de l'exercice à son cerveau», en faisant des mots-mystères compliqués, des tests de mémoire, des problèmes de logique, des casse-têtes; en trouvant les différences entre deux images ou en assemblant des mots avec des blocs. Sans oublier les limites de temps contraignantes et le stress découlant de la compétition des cerveaux issus de douze pays. Et il a fait tout ça... «pour relaxer».**

### Finir dernier?

**«Lorsqu'ils ont su que je participais au championnat, mes amis m'ont dit que j'allais finir dernier». Parents et amis ont bien dû se rendre à l'évidence: ils fréquentent un champion mondial. «Pour eux, je ne suis pas un génie, je suis le même gars lunatique et perdu dans l'espace», plaisante Samuel, qui prépare un doctorat en informatique à McGill. À l'âge de 18 ans, il a fait partie de Mensa, cet organisme regroupant des gens intellectuellement doués. «Mais j'ai abandonné parce que c'était ennuyeux; les membres avaient tous 30 ou 40 ans.»**

**Au championnat de New York, il a particulièrement bûché sur le problème des figures cachées dans des images, mais a très bien réussi les tests de logique. «En informatique, il faut toujours penser logiquement. C'est pour ça que je suis très fort dans ce type de test.»**

**Il avait entendu parler du championnat par hasard et s'est qualifié par le biais d'un test portant sur plusieurs problèmes de logique, administré par fax. Il lui fallait répondre à toutes les questions en moins de 90 minutes. «En fait, je n'ai pas fait grand-chose pour me préparer au championnat. Je suis un peu paresseux...», avoue-t-il. Pas plus qu'il ne se préparera au prochain, qui se tiendra a Brno, en Tchécoslovaquie, dans un an ou deux. «S'il y a encore une Tchécoslovaquie...», plaisante-t-il...**


LE GRAND SOLDE DU MA
TRÉVI FAIT PLACE À S
JUS
7
DE RA




**Piscine creusée**
À partir de
**7 999 $**
FABRICATION TRÉVI
CHOIX DE PRODUITS
- **Bio-gunite :**
  - Nouvelle technologie de béton projeté
  - Garantie à vie
  - Exclusivité garantie
- Vinyle :
  - Panneaux d'acier ou d'aluminium hydrophobe
  - Plus de 70 modèles
  - Grand choix de toiles

**Estimation gratuite à domicile pour le remplacement de la toile d'une piscine creusée et installation garantie en 10 jours.**

**ACCESSOIRES POUR PISCINES HORS-TERRE ET CREUSÉES**

**Luminator** 20% DE RABAIS
Lumière halogène pour piscine hors-terre Rég. 189 $ **149,99 $**

**Toile solaire pour piscine hors-terre**
garantie 2 ans À partir de **39,49 $**

**Aspirateur Mercury**
pour piscine hors-terre **199,99 $**

**Puisc-feuilles**
code 1601 **5,59 $**

**Table ronde 40" Grosfillex**
code 7025 **49,99 $**

**Table d'appoint 15" x 15"**
Rég. 9,99 $ 20% DE RABAIS **7,99 $**

**Chaise Rovergarden Ascona**
20 positions
Rég. 250 $ 50% DE RABAIS **129,99 $**

**Chaise Sieger**
dossier haut, empilable, noir ou blanc **59,99 $**

**Chaise Joya empilable**
Rég. 12,99 $ 25% DE RABAIS **9,99 $**

**Coussin**
grandeurs et couleurs assorties À partir de
Rég. 14,99 $ 25% DE RABAIS **3,99 $**

**Napperon**
Rég. 2,50 $ 60% DE RABAIS **99 ¢**

**Toutes les lampes**
grande sélection
Réduites de **75%**



**Meubles de jardin**
- 1 table Cortina
- 1 base de ciment
- 6 coussins
- 1 parasol 7' 1/2
- 6 chaises Joya

**299,20 $**

**Thermopompe**
pour piscines hors-terre et creusées, garantie de 4 ans (pièces et main-d'oeuvre)
INSTALLATION GRATUITE **1 999 $**



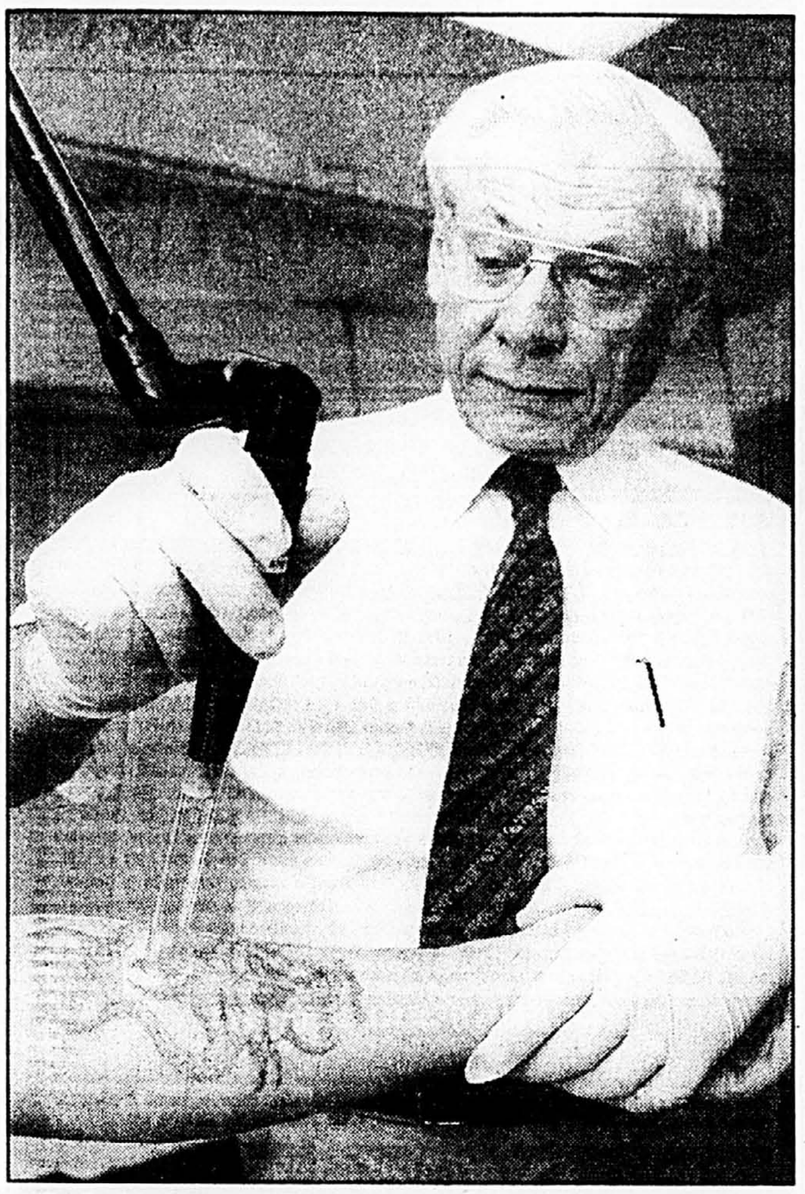
**Balançoire de luxe**
Roulement sur rails, 4 fauteuils à positions, 2 boîtes à fleurs intégrées, 100% résine, coussins en option
**799 $**

LA GARANTIE DU MEILLEUR PRIX -10%*
* Si vous trouvez ailleurs une piscine ou un spa identique à meilleur prix, nous vous rembourserons la différence en plus de vous offrir une remise additionnelle de 10%.

Trévi
L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE
**7 succursales pour mieux vous servir**

515, boul. Curé-Labelle, Fabreville Tél.: 622-9801 | 11800, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles Tél.: 640-4500 | 2500, boul. Taschereau, Ville Lemoyne Tél.: 465-7701 | 1235, rue Ampère, Boucherville Tél.: 449-2411

UN BEL ÉTÉ



Le Dr Gaston Dumais à l'oeuvre.



En quelques minutes, le laser a déjà nettoyé près de dix centimètres carrés de peau des encres qui l'incrustaient et la nymphe a perdu une partie de sa chevelure.

PHOTOS PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

# Lorsqu'on n'a plus les tatouages... dans la peau, seul le laser rubis peut aider

KATIA GAGNON

■ Durant sa jeunesse, Jean Imbeault a fréquenté des «gars de bicycle». Sous la pression du groupe, par goût de s'affirmer, ses bras, son torse et son dos se sont ornés de toiles d'araignées, de têtes de morts, de visages de femmes. Aujourd'hui, il veut devenir naturopathe, et ses tatouages lui donnent... un léger problème d'image auprès de ses clients. La solution: se faire enlever ses dessins épidermiques.

Des milliers de gens sont désireux, comme Jean Imbeault, d'effacer de leur peau le nom de la blonde qu'ils viennent de quitter ou ces slogans devenus incompatibles avec leur idéologie actuelle. Un désir qu'il était difficile de combler jusqu'à récemment du moins, puisque les seules méthodes d'«effaçage» de tatouages disponibles étaient la chirurgie et le laser au $CO^2$, qui laissent toujours des cicatrices indésirables, surtout quand on a, comme M. Imbeault, les bras couverts de tatouages.

### Le laser rubis

C'est le Dr Gaston Dumais, de la Polyclinique de Montréal, qui a procuré à Jean Imbeault la technique qui lui convenait: le laser «rubis», qui enlève toute trace du tatouage sans la moindre cicatrice. Le Dr Dumais a acheté il y a quelques mois un laser «rubis» qui serait vraisemblablement le seul au Québec.

À la différence de la chirurgie (qui coupe carrément la peau colorée par le tatouage) et des autres types de lasers, le laser «rubis» ne brûle que les pigments de la peau colorés en vert ou en bleu. Les tatouages rouges doivent cependant être effacés d'une autre façon, car le laser «n'accroche» qu'aux couleurs foncées. Le pigment coloré est détruit en petites miettes, et est rapidement éliminé par l'organisme. Pas d'effets secondaires, sauf de petites cloques qui ne durent qu'une heure environ, et quelques rougeurs après «l'opération», qui n'est que peu douloureuse. «C'est surtout le stress d'être sous un laser qui fait mal», dit Jean Imbeault à *La Presse*.

Aux tatoués tentés de se précipiter sur le téléphone du Dr Dumais, une dernière donnée essentielle: le prix. Pour faire effacer un tatouage de deux pouces par deux pouces, il vous en coûtera entre 225 et 400 $ par traitement. Le nombre de traitement dépend de l'encre utilisée pour tatouer et de son degré de pénétration dans la peau. Jean Imbeault, pour profiter d'une peau redevenue vierge de toute couleur, devra débourser entre 5 000 et 10 000 $...

### Une forme d'art?

Selon Claudette Demers, de *Tatouage du Québec*, les tatouages deviennent de plus en plus populaires et la mode de se faire tatouer touche de plus en plus de classes sociales. «On a des clients qui arrivent ici en BMW», rapporte-t-elle. «Aujourd'hui, le tatouage est plus vu comme l'exhibition d'une certaine forme d'art que comme l'identification à une certaine classe sociale», explique Rick, de *Tatouage Iris*.

Malgré tout, dans la mentalité populaire, les tatouages sont encore généralement perçus comme l'apanage des motards ou des ex-détenus. «J'étais tanné de me faire «spotter» sur la rue», raconte Jean Imbeault. Les personnes dont les tatouages sont très visibles (mains, bras, ou même visage) ont parfois de la difficulté à se trouver un logement ou un emploi car on les identifie immédiatement aux gens de ce milieu.

Moralité, comme dit Claudette Demers, «avant de se faire tatouer, il faut y penser deux fois, parce que le tatouage, c'est comme le mariage, ça te suit toute ta vie».


NUFACTURIER

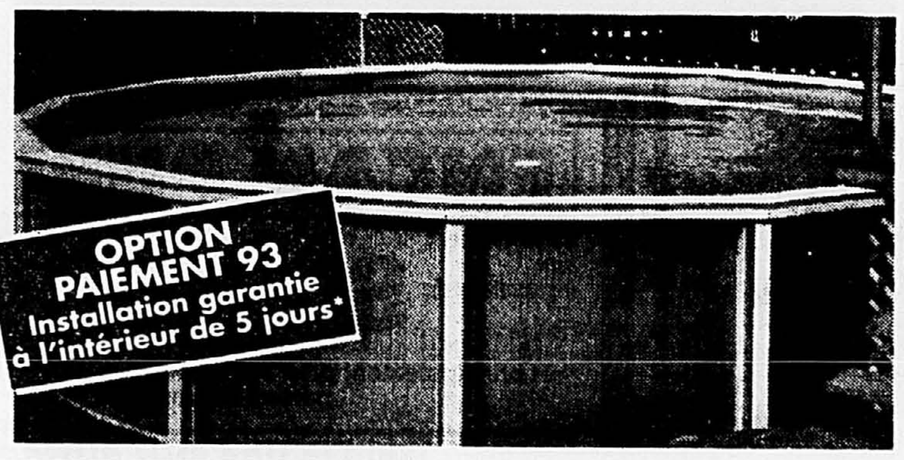
ES COLLECTIONS 93

QU'À

5% RABAIS

Trévi vous offre du financement sur place qui vous permettra de réaliser votre rêve dès cet été. Renseignez-vous chez Trévi.

Piscine hors-terre
À partir de
999 $




Équipement standard inclus.
- Structure d'acier recouvert de vinyle Plastisol.
- Bordure sécuritaire 8".

LES PRODUITS CHIMIQUES POUR UNE EAU CLAIRE!



Chlore HTH 30 kg 88,99 $
GRATUIT : sac isothermique (valeur : 15 $)



Rondelles de chlore 10 kg 59,99 $

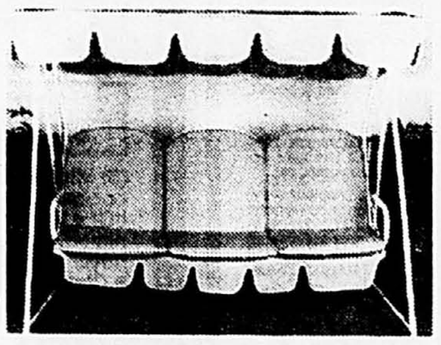
Algicide 2 POUR 1

Chlore Trévi 10kg 36,99 $

GRATUIT
ANALYSE D'EAU ÉLECTRONIQUE



Chaise Siesta avec roues et dossier ajustable 100% résine 67 $



Balançoire 3 places
Marquise, coussins et jupe inclus. 299$

JUSQU'À 25% DE RABAIS AU JEU!
- Ballon de plage code 13683 1,99 $
- Jeu de bâtons de plongée code 2764 2,99 $
- Lunettes de plongée : code 11767 Rég. 1,29 $ 99 ¢ ; code 13729 Rég. 2,29 $ 1,99 $
- Ensemble de plongée, 4 morceaux code 13714 Rég. 18,99 $ 13,99 $
- Matelas gonflable code 2771 Rég. 19,99 $ 14,99 $
- Radeau girafe géant code 3021 Rég. 16,99 $ 12,99 $
- Baleine géante gonflable code 2924 Rég. 29,99 $ 21,99 $
- Pompe à air Double Quick code 4939 12,99 $
- Matelas Pool-Flote increvable Rég. 79,99 $ 59,99 $

LES INDISPENSABLES!
- Porte bouteille propane pour barbecue Rég. 12,99 $ 25% DE RABAIS 9,99$
- Pierres de lave code 10949 2,99$
- Nettoyeur pour toile de piscine Vinylon 2 POUR 1
- Nettoyeur pour meubles de résine Résinet 2 POUR 1
- Vaisselle, articles sélectionnés 50%

CÉLÉBRATION 20e ANNIVERSAIRE

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h

Cartes de crédit acceptées
VISA MasterCard CARTE Trévi

Les textes prévalent sur les photos. Les articles photographiés ne représentent pas nécessairement ceux annoncés.

Tous les produits sont offerts jusqu'à épuisement des marchandises.

* Sur les piscines fabriquées par Trévi, après acceptation du crédit et dans des conditions atmosphériques favorables.

115, boul. Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay Tél.: 698-2210 5940, boul. Métropolitain Est, Saint-Léonard Tél.: 255-7014 13101, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds Tél.: 620-8740

GARANTI!

ENCANS ENCANS ENCANS

## BROSSEAU

# ENCAN PUBLIC

Dans l'affaire de
**146835 Canada Inc.**
(en faillite)
et pour notre compte
opérant sous le nom de

## FILPRO

**USINE COMPLÈTE DE FABRICATION DE MÉTAL MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT DE SOUDURE**

seront vendus en lots détaillés

**LE MERCREDI 8 JUILLET 1992 À 10 h 30**
**au 40, boul. Industriel, St-Eustache**

*Liste partielle:*

**Presse hydraulique ACCUPRESS, 10' x 100 tonnes**
**Cisaille hydraulique ALLSTEEL, 10' x ¼" CNC**

**PRESSE POINÇON**
ROCKFORD 100 tonnes O.B.I. embrayage à l'air • **BLISS** 40 tonnes O.B.I. • **BLISS** 50 tonnes, 2 vitesses • **ALCECO** 44 tonnes modèle 44DC • **V.S.S.** 160 tonnes contrôles à air • **BLISS** 18 tonnes O.B.I. • **MATRICES ASSORTIES.**

**SOUDEUSES**
2 soudeuses automatiques 200 amps **HOBART** • Soudeuse **MILLER** 500 amps • Soudeuse **MILLER TIGG** • Soudeuse semi-auto. AC/DC 500 amps • Soudeuse par points 2 têtes 175 KVA • Soudeuse par points 50 KVA • Soudeuse par points 150 KVA • Soudeuse par points 75 KVA • Machine **D-BURR-R** • Purificateur d'air **AIR BOX** 500 amps.

**PLIEUSES**
Plieuse à tuyau verticale **COMAX** • Plieuse à tuyau horizontale **PINES** • Plieuse à tuyau manuelle **DIACRO** • Petite plieuse a tige manuelle.

**POLISSEUSES**
Polisseuse à courroie double **PROGRESS** • Polisseuse a courroie simple **ALBECO** • Polisseuse simple • Polisseuse electrique • Sableuse à disque • Sableuse à courroie.

**INVENTAIRE**
TIGES D'ACIER diamètre assortis • MÉTAL EN FEUILLE épaisseur assortie • BOULONS • ÉCROUS • ROUES assorties • etc.

**AUTOS**
1990 **FORD** Taurus LX Wagon • 1989 **PONTIAC** Bonneville SSE

**DIVERS**
Scie botteuse **EISELE** modele VMSII • Scie verticale **DO-ALL** 20" capacité modele 2012-1H • Tour à métal **HARDINGE** • 6 perceuses à colonne • Compresseur **INGERSOLL-RAND** 40 h.p. • Etagères **READY- RACK** • Chariots à palettes.

**INSPECTION:** Le mardi 7 juillet 1992 de 10 h à 17 h au 40, boul. Industriel, St-Eustache

**CONDITIONS:** Dépôt 25% comptant ou chèque certifié
Balance comptant ou chèque certifié
Autres termes et conditions affichés sur les lieux

# BROSSEAU

7007, rue Beaubien est, bureau 203, Montréal (Québec) H1M 3K7
Tél.: (514) 355-1909 Fax: (514) 355-7785
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR

## BROSSEAU

# ENCAN PUBLIC

Dans l'affaire de
**2858-6097 Québec Inc.**
(en faillite)
opérant sous le nom de

## RESTAURANT LES CÈDRES

**ÉQUIPEMENT COMPLET DE RESTAURANT**

seront vendus en lots détaillés

**LE MARDI 7 JUILLET 1992 À 10 H 30**
**au 455, de Mortagne à Boucherville**

*Liste partielle:*

112 chaises de salle à manger en bois • 41 tables assorties avec base • 4 sièges • 1 caisse enregistreuse SHARP mod. ER3535 • 1 machine à glace KOLD DRAFT 125 lb capacité • 1 réfrigérateur 2 portes en a / i 60", mod. DF110 • 1 chambre froide combinée, réfrigérateur-congélateur, 10' x 6' • 2 tables de travail réfrigérées 2 portes, dessus Butcher's Block mod. BF110 • 1 hotte de ventilation 10' x 42" en a / i • 1 grille à steak GARLAND 36" • 1 cuisinière au gaz GARLAND 10 ronds et 2 fours • 1 micro-ondes SANYO mod. FM350 • 1 réfrigérateur à pâtisserie, modèle de plancher • 1 lave-vaisselle JACKSON, mod. 100B • 1 table de travail en a / i 65" • 1 grille au gaz VULCAN 30" • 1 table de travail en a / i 36" • 1 friteuse JCP • Plusieurs tablettes en a/i grandeurs assorties • Vaisselle, verrerie, coutellerie assortie pour 120 couverts • 1 évier de bar 6' • etc...

**AUTO** 1989 Toyota Corolla

**INSPECTION:** le lundi le 6 juillet 1992 entre 10 et 17 heures sur les lieux au 475, de Mortagne à Boucherville

**CONDITIONS:** Dépôt 25% comptant ou chèque certifié
Balance comptant ou cheque certifié
Autres termes et conditions affichés sur les lieux

# BROSSEAU

7007, Beaubien est, suite 203, Montréal, Québec H1M 3K7
Tél.: (514) 355-1909 — Fax.: (514) 355-7785
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR

## ENCAN Guy & Gauthier INC. AUCTION

# ENCAN PUBLIC

**SAMEDI 11 JUILLET 1992, 9 h 00 a.m. heure locale**
**LIEU : 1700, boul. Hymus, Dorval (Qc) Tél. : (514) 685-3541**

***ÉQUIPEMENT PROVENANT DE BELL CANADA, CN, AINSI QUE POUR LE COMPTE DE PLUSIEURS INSTITUTIONS FINANCIÈRES, ENTREPRISES DE CONSTRUCTION & TRANSPORT***

**LISTE PARTIELLE:**

**GRUE TOUT TERRAIN:** Pettibone 12T. **CAMION AVEC MÂT HYDRAULIQUE:** G.M.C. 7000 avec mat hyd. National 8 tonnes 46 pieds Winch. **CHARGEUR:** Michigan Clark 125 BCM sur roues John Deere 755. **CHARIOTS ÉLÉVATEURS:** Skytrack 4025, 5522, 7038, Clark C500 Propane, Toyota FG15, Ford 1600, Lift Dynamic K4C, 1979 Ford 1600, TCM Model FG25N2S. **CAMIONS:** 1989 Western Star 4964F, 1987 IHC Eagle, Freightliner FLC1204, 1979 IHC Cargostar 1850, 1977 Ford 9000 27 pieds plateforme, 1984 Ford LTL 9000. **CAMIONNETTES:** 1990 Dodge B350, 1990 GMC Crew Cab, 1989 Ford Cube, 1988 Econoline 350, 1988 Econoline 250, 1985 Chevrolet Scottsdale, 1991 Toyota King Cab 4 x 4. **CAMIONS NACELLES:** 1981 IHC 1800, 1980 IHC 1824. **AUTOS:** 1990 Nissan 240 SX, 1985 Plymouth Reliant, 1985 Plymouth Horizon, 1981 Dodge Diplomat. **VÉHICULE RÉCRÉATIF:** 1991 Chevrolet Newport Cobra Motorisé. **REMORQUES:** Cancar 4 essieux semi-remorque, Cancar 2 essieux remorque, (50) Trailmobile 45' réfrigérées, (20) remorques fermées pour storage 45' x 102'. **ROULOTTE:** Bureau mobile 40' x 12'. **FARDIER:** Gaymor 2 essieux. **SURPLUS DE BELL:** Plusieurs camionnettes Dodge Mini Ram Cargo 1986 à 1984, plusieurs camionnettes Dodge, 350-250 1984 à 1981, supports à échelles, échelles 24' - 28' fibre de verre, échelle 24' - 28' en bois, chariot de métal, bureau, chaises, plusieurs lots d'outils divers, remorque à poteau. **ÉQUIPEMENTS DIVERS:** Rouleaux compacteurs, rouleau d'asphalte, soudeuse, compresseur, chariot à ciment, malaxeur à béton, boîte de camion 24' - 12', treuil hydraulique, débroussailleuse Hood HS10 Balais IHC Cargostar 1710. **LOCOMOTIVE:** Diesel G.E. électrique 25 tonnes, modèle B50/50 complet avec charue à neige, reconditionnée. Ect., ect., ect.

**ENCAN 18 JUILLET 1992**
**Surplus d'inventaire Napierville Automotive Inc.**
**683 Route 219, Napierville, Québec Tél. : (514) 245-3565**

Approximatif : 50 tracteurs, 20 batteuses, 3 planteurs, sémoirs, charrue, herse à disques, presse à foin, faucheuses, andaineuse, fourragères, équipement de cultivateurs, etc.

**ENCAN AOÛT 1992**
**Liquidation complète du Groupe Beaver**

Équipement de construction, transport, minier, équipement d'atelier avec outillage.

**NOUS ACCEPTONS CONSIGNATION JUSQU'AU 7 AOÛT 1992 (514) 685-3541.**

## ENCAN PUBLIC
**SANS MISE A PRIX**

**Mercredi 15 juillet à 19 h**
**Pier 28 - Toronto Harbour**
**(suivez les indications) à l'est de Jarvis, au sud de Queen's Quay.**
**À VENDRE CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS REÇUES PAR UN CRÉANCIER PRIVILÉGIÉ.**

**YACHT «VULCAN II» ACIER, 68'**

Largeur 18'4". Possibilité de vivre à l'année à bord. Chauffage central. (3) cabines de luxe. (2) salons. Jacuzzi. Moteur jumelé Gm6-71. (2) génératrices. Branchement à terre. Inspection récente. «Un classique».

Pour renseignements complets, contactez Larry Wood de «LVG», au (514) 437-7643.

**Conditions:** dépôt de soumission de 1 000$ remboursable. Dépôt de 10 % par l'adjudicataire le jour de la vente et solde comptant ou par chèque visé le jour suivant la vente.

**Exposition:** 14 juillet (de 10 h à 15 h)
15 juillet (de 10 h à 19 h)

LVG AUCTIONS
13726 Airport Road
R.R. #5
Caledon East, Ontario
L0N 1E0
Fax: (416) 584-1218
Tel.: (416) 857-7766

## ATTENTION
**GENS DE LA RESTAURATION**

# ENCAN DE 2 JOURS

**À NOTRE SALLE 7165, BOUL. L'ORMIÈRE, QUÉBEC**
**LE MARDI 7 JUILLET 92 À 10 H PRÉCISES**
**LE MERCREDI 8 JUILLET 92 À 10 H 30 PRÉCISES**

# — C'EST À VOIR —

**PRESQUE TOUS LES GENRES D'ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANTS, ÉLECTRIQUES ET AU GAZ.**
**VISITE DES ACTIFS : LE LUNDI 6 JUILLET DE 9 À 17 H**

**CONDITIONS :** Argent comptant ou chèque visé 25% à l'adjudication — balance sur prise de possession.

***BIENVENUE***
**BORDELEAU ENCANTEUR**
**Québec**
**à votre service pour tout genre d'encan.**
**INFORMATION : Tél. : (418) 843-1343 — Fax. : (418) 842-3900**

## JAB INC. AVIS JAB INC.

**NOUS AVONS REÇU INSTRUCTIONS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE EN VERTU DES GARANTIES QU'ELLE DÉTIENT, DE PROCÉDER À LA VENTE DES ÉQUIPEMENTS DE:**

**VIANDES VANIER INC.**
**(GROSSISTE EN TRANSFORMATION DE VIANDE)**
**QUE NOUS VENDRONS PAR VOIE D'**

**ENCAN PUBLIC**

**SUR LES LIEUX AU:**
**750, PIERRE-BERTRAND SUD, #100 (QUÉBEC)**
**(A L'ARRIÈRE DE PISCINE PIERRE-BERTRAND)**
**LE JEUDI 9 JUILLET 1992 À 10:30 A.M.**

**• EQUIPEMENT • OUTILLAGE • MOBILIER DE BUREAU • ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE**

Melangeur Broyeur HOLLYMATIC Mod. 180 mot. 10 h.p. • Decoupeuse Universelle BIZERBA mod. KSM-60 • 1 BIZERBA FULLY aut. mod. A330 • Attendrisseur HOLLYMATIC mod. 675 • 1 Machine a boulettes de boeuf HOLLYMATIC mod. 400, 4 plaques de 1-½" à 2-½" et 4 onces • 3 Haches-viande (2) BUTCHERBOY mod. 212, mod. CMF (1) HOBART mod. 4046 • (2) Emballeuses sous-vide (1) MULTIVAC mod. AG-800-12, (1) SIPERAMAC mod. 600 • 2 Scies a viande BIRO (1) mod. 44, (1) mod. 3334 • 1 Peleuse a filets TECO mod. 6008 • 2 Attendrisseurs elect. IDEAL (1) mod. 44 (1) mod. MT-E-160 • 1 Machine HOLLYMATIC BULKER mod. 120 • 1 Balance unirail FAIRBANKS mod. H21-5260 • 1 Balance N.C.R. mod. 1140-6118 • 1 Balance FAIRBANKS mod. H70-4100-1 • 3 Balances DETECTO mod. 1440 • 1 Système de rails en acier galv. 260' long pour transporter la viande • 80 Rouliers de 5 lb s.s. • 50 Arbres s.s. • 1 Compresseur KEEPRITE mod. CCU-05 5MA avec 2 évaporateurs mod. KUV-180 • 1 Compresseur TECUMSEH mod. AH4518AC21 • 1 Evaporateur BLANCHARD mod. LS-160A • 1 Evier double s.s. • (3) Lavabos à pedales s.s. • (9) Tables s.s. dessus SANICLEAN diverses grandeurs • Divers autres equipements, tels que: etageres s.s., chariots sur roues s.s., aiguiseur a couteaux, sterilisateur a couteaux, armoires, parnes à poulet, 4 portes battantes stainless, etc...

**OUTILLAGE:** 1 Compresseur à l'air RANGER mod. 652H120, 5 H.P. avec refroidisseur a l'air mod. RHC-50 • 1 Machine a laver a pression sur roues PRESTO PUMP mod. 1900 • (3) transpalettes BTL 2500 lb • 1 Machine a strapper SAMUEL mod. SS661 • Autres equipements tels que: extincteurs, ready-rack, escabeaux, rampes de chargement, convoyeurs extensibles a rouleaux, etc...

**MOBILIER DE BUREAU:** 1 Photocopieur ROYAL mod. 1803-ZMR • 1 Telecopieur (Fax) TOSHIBA mod. TF-221 • 12 Bureaux 30"x60" ou secretaire avec retour mélamine grise ou blanche • 22 Fauteuils ou chaises direction, secretaire ou reception, 8 Filieres de 5 a 2 tiroirs • 8 Calculatrices CANON ou SHARP • 13 ecrans acoustique de 60" x 66" a 24" x 66" • 3 Tables pour imprimante 24" x 30" • 1 Poincon AMADO mod. MJ8000 • 1 Dactylo IBM mod. 72 • Divers autres items, soit caisson mobile, tables de travail, fours micro-ondes, poêle et refrigerateur G.E., Tables de piquenique, articles de bureau, etc...

**SYSTÈME INFORMATIQUE:** 1 Micro ordinateur ALTOS mod. 80386-25 sur disque rigide 4 modes memoires RAM, 16 portes serie, unite de copie 150 MO, 4 ecrans et claviers ALTOS mod. VII, imprimante OKIDATA mod. ML393, 1 Modem OMMITEL 1200 Bauds, 1 Batterie de secours AMERICAN POWER 520

**DATE:** LE JEUDI 9 JUILLET 1992 À 10:30 A.M.
**INSPECTION:** LE MERCREDI 8 JUILLET 1992 DE 9 H À 17 H
**LIEUX:** 750, PIERRE-BERTRAND SUD, SUITE #100, QUÉBEC A L'ARRIERE DE PISCINE PIERRE-BERTRAND
**CONDITIONS:** 25% A L'ADJUDICATION, BALANCE COMPTANT OU CHEQUE VISE

**RENSEIGNEMENTS: (418) 832-1444**

**JAB INC. J.-ARMAND BLAIS INC.**
740, ST-MAURICE SUITE 205, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 1L5 / (514) 392-4720
QUÉBEC, 3492, RUE AIMÉ MALOUIN, CHARNY (QUÉBEC) G6X 1N2 / (418) 832-1444

• ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

# ENCAN PUBLIC

conformément aux instructions de **snyder** LEASING

**et principalement pour notre compte et celui d'autres parties intéressées**

**Vendredi 10 juillet, à 11 h précises**
**Inspection jeudi de 9 h à 21 h**
**au 5825, Côte-de-Liesse**

**ORDINATEURS • IMPRIMANTES • TÉLÉCOPIEUR • MOBILIER DE BUREAU**

(5) Micro-ordinateurs 386, avec moniteurs couleur, 200 Meg • Télécopieur laser Canon L910 • Imprimantes Epson Fujitzu • MacIntosh IICI • Système téléphonique Toshiba Strata • Calculatrices électroniques • (2) téléphones cellulaires Motorola, portatifs • Bureaux noyer de directeur et de secrétaire • Tables pour ordinateurs • Classeurs 2, 3, 4 tiroirs • Chaises à haut dossier, etc.

**(5) tapis Persans noués main**
**Nain • Tabriz soie à fleurs**

**CAMIONS ET VOITURES DE SPORT DE LUXE ET ORIGINALES**

Ferrari 308 GTBI, 1980 • Corvette décapotable, 1991 • Porsche 911 décapotable, 1987 • Mercedes 4Matic, 1991 • Lexus ES250, 1990 • BMW 735 IL, 1989 • Maxima, 1990 • Mercedes 560SEL, 1988 • Cadillac Fleetwood, 1989 • Mercury Sable, 1990 • Jaguar XJS, 1986 • LeBaron décapotable, 1990 • Aerostar, 1990 • Jeep Sahara, 1988 • (4) Dodge Cargo Vans, climatisés, 1990 • Ford Cube Van, diesel, 1988 • Suburban diesel, 4x4, 1990 • Pontiac Transport GT, 1992 • GMC à plate-forme, diesel, pour 4 voitures, 1985 • Dépanneuse Ford F350, diesel, 1985, et de nombreux autres modèles.

ENCANS SUPERIOR
(514) 634-7336

**Marchandise vendue une à une, selon les conditions affichées, 25 % comptant ou par chèque visé au moment de l'adjudication, solde comptant ou par chèque visé.**

**634-7336 - Joe Morielli**

• ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

Dans l'affaire de

## Metco Inc.

vous êtes invités à un

## ENCAN PUBLIC
**de machinerie et d'outillage à l'état neuf**

**le mercredi 8 juillet 1992 à 10 h 30**
**à sa place d'affaires**
**1390 D, Newton**
**Boucherville, Québec**

**ÉQUIPEMENTS**

Rectifieuse de surface Chevalier mod: FSG-3A20 • rectifieuse de surface Chevalier mod: FSG-612 . dépoussiéreur de meule • tour d'usinage Microcut mod: 1400 13" x 40" • Milling First mod: 1340 • comparateur Mitutoyo mod: PH350 • Milling Jih Pong mod: JF153V • perceuse automatique Strands mod.: S32M • meule d'établi Shopcraft • perceuse à colonne King • transpalette 5000 lb • scie à ruban T-Jaw 400 • boring mill horizontale Meuser & Co #2, dro 3 axes, table tournante • radiale Kao Ming mod: KMR-700 DS • scie à ruban Baxter mod: 180 • soudeuse Pro-Line 225 ac • presse à crémaillière #5 • presse pneumatique • compresseur Ingersol-Rand 5 c.v. • ensemble de chalumaux • ordinateur 386 40 Mo dd • fax • imprimante • Starret marbre de précision • lot d'outillage • lot d'inventaire • acier • etc.

**Inspection:** le mardi 7 juillet de 10 h à 16 h.

**Conditions:** dépôt 25% en argent comptant ou chèque visé
balance argent comptant ou chèque visé

**GESTION BARIL Inc.**
**800, boul. René-Lévesque ouest, bureau 2450**
**Montréal (Québec)**
**H3B 4V7**
**Tél.: 397-0114**
**Fax: 393-3965**
**Encanteur, Liquidateur, Évaluateur**

**MANDAT DE LIQUIDATION POUR LE COMPTE D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE, de l'Entreprise Les Communications A R T Lybre inc.**
**du 640, RUE ST-SIMON, STE-MADELEINE**
**LE MARDI 7 JUILLET À 11 H.**

**ATTENTION: l'encan se fait au 24, rue Richelieu à Beloeil.**
**SERA VENDU: ÉQUIPEMENT de 15 mois d'usage environ:**

Presse ITEK modèle 975 XLD série 7949
Caméra ITEK modèle 613s série 622
MACINTOSH II cx 1 MEG RAM 1 lecteur F1034187
Extension Ram à 50 MO
Clavier étendu Apple ISO Canadien
Moniteur 19" et interface 256 ton gris Laser max 1000 Plain-Paper type Setter, Laser Max contrôleur pour Macintosh 1009121 à l'intérieur de l'ordinateur.

**INSPECTION** le jour de l'encan à 10 h.

**Cond.: 25%** le jour de l'encan, solde en argent ou chèque certifié à la prise de possession soit le 8 juillet entre midi et 15 h.

Enregistrement des acheteurs obligatoire avec dépôt obligatoire et remboursable de 50 $.

**MARCEL CUSSON ENCANTEUR**
**57, Mtée Calixa-Lavallée, Verchères J0L 2R0**
**Tél.: (514) 583-6591**

## ENCAN (À L'INTÉRIEUR)

Reprise de finance, reste de faillite et lots d'autres provenances

**Automobiles — Bateaux**
**Plus de 100 lots à liquider**
**le samedi 11 juillet 1992 à 11 h**

**Inspection:** le vendredi 10 juillet de 9 h à 21 h
**Conditions:** acompte de 20% en argent comptant ou par carte de crédit, le solde par chèque certifié ou en argent comptant.

**Centre de liquidation récréatif**
**16275, rue Notre-Dame est, Montréal Tél.: 642-8274**

## LIQUIDATION

**SURPLUS DE STOCK**
**McCOPIER (CANADA) INC.**
**LE PLUS IMPORTANT DISTRIBUTEUR AU CANADA DE PHOTOCOPIEURS USAGÉS DE QUALITÉ EN BON ÉTAT DE MARCHE**

***À COMPTER D'AUSSI PEU QUE*** **595$**

| CANON | RICOH | SHARP |
|---|---|---|
| NP3225 | FT2070 | SF9500 |
| NP3725 | FT4085 | SF9700 |
| NP4040 | FT4420 | |
| NP4540 | FT4480 | |
| NP7550 | FT5000 | |
| NP8570 | FT6620 | |
| | FT7060 | |

**JUSQU'À 80% DE RABAIS**
**SUR LES PRIX DE DÉTAIL**
**GARANTIE À 100%***
***INFORMATIONS SUR DEMANDE**

**JUSQU'AU 31 JUILLET 1992**
**9 h 30 - 16 h TOUS LES JOURS**

**3490, RUE ASHBY**
**(PRÈS DU CENTRE COMMERCIAL PLACE VERTU)**
**SAINT-LAURENT, QUÉBEC**
**856-0801**

## JOUEZ GAGNANT!



**AIDEZ-NOUS À VAINCRE LE CANCER**

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER | CANADIAN CANCER SOCIETY
DIVISION DU QUÉBEC

**DONNEZ GÉNÉREUSEMENT**

# ENCANS

JAB INC. **PRÉAVIS** JAB INC.

Nous avons reçu instruction de John P. Buzzetti C.A., Syndic du bureau de Leblond Buzzetti & Associes Ltée de procéder à la vente des actifs par voie d'

## ENCAN PUBLIC

dans l'affaire de la faillite de les

## ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT REMCO INC.

sur les lieux d'opération au

**300, rue Georges-VI, Terrebonne, Québec**
**MARDI 7 JUILLET 1992 à 10 h**

**MACHINERIE A METAL, SOUDEUSES SEMI-AUTOMATIQUES ET PLASMA-ARC:**
Plieuse PROMECAM hyd. mod. RG204, 4 metres, 200 t. ● Plieuse PROMECAM hyd. mod. RG 3000-100, 10', 100 t. avec gauge HURCO mod. Autobend IV ● Cisaille PROMECAM hyd. 10' ¼", mod. BRG 3100-A-6 ● Poinçonneuses hyd. PARKER, Hasting no. 3 et BLISS mod. 63 ● Iron Worker PROMECAM mod. Versapress T 25 ● Grignoteuse PULLMAX 28" mod. P1 ● (2) Perceuses à colonne LINWELL mod. DM-18 et GENERAL MFG ● Table a polissage ● Scies à ruban, onglet et à levier ● SOUDEUSES: (1) Coupeuse au plasma THERMAL ARC mod. PAK5-XR ● (1) Semi-automatique 350 amp., 100% D.C. AIRCOMATIC transistorisée Pulse Arc 350 avec dévidoir AIRCO et refroidisseur LINDE 3-1000A ● (1) Semi-automatique 450 amp., 100% D.C. UCAR SCR power supply mod. VI-450-SS avec dévidoir COBRA MK-3A et refroidisseur BERNARD 2000 ● (2) Semi-automatique AIRCO 250 amp., 100% D.C. mod. 2.5DTR-245-B-SM (1) avec dévidoir AIRCOMATIC AHF-T et (1) avec dévidoir COBRA MK-3A et refroidisseur COOLIT ● (1) Semi-automatique AIRCO mod. 2.5DTR- 245-A avec dévidoir AIRCO ● (4) Semi-automatique 300 amp., 100% D.C. PROLINE mod. CV-300 avec dévidoir AIRCO mod. 1608 et LINDE Mig-35 ● (1) Semi-automatique 250 amp., 100% D.C. LINDE mod. VI-252 avec dévidoir AIRCO AHF-T ● (1) Semi-automatique 250 amp., 100% D.C. LINDE mod. VI-252 avec dévidoir COBRA MK-3A et refroidisseur COOLIT ● (1) Soudeuse HOBART 400 amp., 60 D.C. mod. MB 404 ● (1) Soudeuse LIQUID AIR mod. SAF Mig 180 BU ● (3) Coupeuses oxy-acétylène.

**EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES:**
Laveuse à pression A.P. Inc. mod. 273000 ● (5) Filtres à air DUST-CAT 3000 et 5000 cfm ● (2) Meules d'établi ● (1) Espaceur hyd. ENERPAC mod. RC106 ● Jack de plancher ● (1) Unité hyd. pour la vérification de cylindres ● Echelles, escabeaux ● Horloge à poinçon ● (1) Presse à boyaux KWICKRIMP mod. 301 ● (1) Filière élect. à tuyaux OYSTER ● Bancs et tables de travail ● Etaux, serres ● Extincteurs ● Etagères ● Racks à métal ● Chariots ● OUTILS À AIR ET ELECTRIQUES TELS QUE: Perceuses, sableuses, rectifieuses, meuleuses, déboulonneuses, riveteuses, scies sauteuses et scies circulaires ● Fusils et réservoirs à peinture ● Quantités d'outillages manuels ● Coffres à outils.

**CHARIOTS ELEVATEURS, PONTS ROULANTS, PALANS À CHAÎNE:**
(1) CLARK mod. C500 Y 685, cap. 6 000 lb, 3 mâts, F.F.L., S.S., propane, cushion ● (1) WHITE MA50, cap. 3 000 lb, 3 mâts 13', F.F.L., propane, cushion ● (1) BAKER mod. FJD060-000 cap. 2 000 lbs, mât D-120", propane, cushion ● (3) Ponts roulants dont (1) MUNIC 3 tonnes, portee 20'6" et (2) BUDGIT 2 tonnes, portée 24' ● (9) Palans à chaine dont 7 electriques 550V, 1 et 2 tonnes et 2 pneumatiques.

**MARCHANDISES POUR FABRICATION DE BOÎTES DE CAMION:**
App. au cout de 50 000$: Aluminium en plaque (.07" à .75") ● 30 000$ de profile en alum. ● 10 000$ pieces et fittings hyd. et pneum. ● 25 000$ de quincaillerie en s.s. et acier ● Env. 10 000$ peinture, solvant, catalyseurs, etc. ● 30 000$ fournitures d'atelier ● 8 000$ de composantes électriques ● 10 000$ de boulons plaques zinc et autres ● Etc...

**EQUIPEMENT DE BUREAU:**
Photocopieur GESTETNER 2320Z ● Ordinateur MIATA avec lecteur 3½", 1.44 meg, clavier, écran couleur TWE PX 145 ● Imprimante FUJITSU DL 3450 ● Fax RICOH 20E ● Systeme de telephone SMI, 10 appareils ● 2 Dactylos OLYMPIA ES100 ● 9 Filieres format legal et lettre ● 11 Bureaux assortis ● 5 Crédences ● Table de conference ● Table à dessin ● 35 Chaises et fauteuils assortis ● Table à dactylo et imprimante ● Balance postale ● Etc...

**DATE ENCAN:** MARDI 7 JUILLET 1992 à 10 h

**INSPECTION:** LUNDI 6 JUILLET 1992 de 9 h à 17 h et le matin de l'encan

**CONDITIONS:** 25% À L'ADJUDICATION, (ou lettre de garantie bancaire), BALANCE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ

**DIRECTIONS:** Autoroute 640, sortie 28, Bois-des-Filion, Route 335 à droite, Adolphe-Chapleau à gauche, Georges-VI à gauche.

JAB INC. **J.-ARMAND BLAIS INC.**
740, ST-MAURICE SUITE 205, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 1L5 / (514) 392-4720

● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ●

## ENCAN PUBLIC

**Principalement pour notre compte et/ou autres parties intéressées**
**LE MERCREDI 8 JUILLET À 11 h PRÉCISES**
**(inspection le mardi de 9 h à 17 h)**
**au: 2111-A BOUL. ST-RÉGIS**
**Dollard-des-Ormeaux**
**(Directions: Transcanadienne sortie des Sources nord, droite sur Brunswick, droite sur Deacon et gauche sur St-Régis)**

### Mobilier de bureau
### Ordinateurs ● Imprimantes ● Véhicules

**MOBILIER DE BUREAU ET PHOTOCOPIEURS** - Table de conference de 9', acajou ● Table de conference chene gris 8' x 8' ● Suites executives chêne pâle, chene noir et acajou ● Unites executives de travail et bureaux de secretaire ● Mobilier pour ordinateurs ● Plusieurs tables de reunion et chaises de conference ● Classeurs lateraux 4 tiroirs ● (6) chaises à haut dossier et (12) à bas dossier en cuir noir ● Coffre-fort **CARDEX** ● Lampes halogenes de table et sur pied ● Table à dessin hydraulique 6x3 **BIEFFE** etc... **Photocopieurs: PITNEY BOWES** D-350 avec alimenteur et trieuse, **MINOLTA** 2121, **MITA** DC-2555, **CANON** modeles NP-250, NP- 300F, NP-3025 avec trieuse, **RICOH** FT-4060 ET FT-4420, **KONICA** 4090DF avec trieuse, **SHARP** SF-9500.

**ORDINATEURS, IMPRIMANTES, FAX ET DIVERS** - **IBM** PS 2 mod. 30, 100 meg ● **ZENITH** 386 SX-16 40 meg ● **FUJIKAMA** AT-286 avec Co-Pro et tape back- up ● **IBM** PS 2 mod. 30 ● **PANASONIC** Business Partner 1800 ● **EVEREX** 1800 AT-286 ● (2) systèmes d'ordinateur **MICRO-BEC** ● (7) XT 8088 ● Unite «back-up» **SYSGEN** ● «Scanner» **LOGITECH** Scanman Plus ● Logiciels **NOVELL** et autres, filtre pour ligne de courant **TYCOR**, composantes, etc. ● **Imprimantes: FUJITSU** DX-2400, (5) **TEXAS INSTR.** mod. 855-865, **OKIDATA** U-93 Microline, **PANASONIC** KX-P1180 ● Divers «heater boilers» à gaz **DETTSON**, systeme de surveillance **PANASONIC** avec 2 caméras et **VHS**, ainsi que plusieurs rouleaux de tissu à rembourrage, horloge poinçon **LATHEM**, machine lave-tapis **CLARK**, etc... **Fax: RAVEN** RF250.

**TAPIS ORIENTAUX** - (14) Magnifiques tapis **BOKHARA**, noues a la main, **PAKISTAN**, grandeurs variées.

**VEHICULES ET BATEAU MOTEUR** - (a etre vendus vers 1 h 30) **MERCEDES** 300E 89 ● **JEEP** YJ 89 ● **CARAVAN** SE 7 pass. 91 ● **VOLKS** Bus 87 ● **FORD** Van E350 diesel 90 ● **TAURUS** 89 ● **Crown Victoria** 89 ● **DODGE** Maxi Van 89 ● **LINCOLN** Town Car 86 ● **MAZDA** 929 88 ● **TAURUS** familiale LX 87 ● Bateau 15' **ARROW GLASS** Scorpion avec moteur **JOHNSON** 85 c.v. et remorque ●

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC
● A ÊTRE VENDU PAR ITEM selon les conditions affichées.
● DÉPÔT 20% COMPTANT avec mise durant l'encan.
● SOLDE COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. Tél. 683-0661

● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ● ENCAN PUBLIC ●

# AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

## APPEL D'OFFRES

PROJET: RÉNOVATION DES ASCENSEURS
PAVILLON MAISONNEUVE
**Projet no 06-346A-09**

**Appel d'offres no 92-28**

PROPRIÉTAIRE: Hôpital Maisonneuve-Rosemont
5415, boulevard de l'Assomption
Montréal, Québec
H1T 2M4

PROFESSIONNELS: ● Methe, Caron Inc., consultants en ascenseurs

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, propriétaire, demande des soumissions pour **la rénovation de ses six (6) ascenseurs du pavillon Maisonneuve.**

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du mardi 7 juillet 1992 au Bureau du Service de l'approvisionnement de l'hôpital, au 2e étage du pavillon administratif, situé au 5305, boulevard de l'Assomption, Montréal, Québec, tél.: (514) 252-3401, contre un chèque visé non remboursable de 50$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de cent trente mille dollars (130 000$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit un chèque visé au montant de soixante-cinq mille dollars (65 000$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de soixante-cinq mille dollars (65 000$).

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remises (l'original et deux copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention «Soumission — **RÉNOVATION DES ASCENSEURS, PAVILLON MAISONNEUVE — NO D'APPEL D'OFFRES: 92-28».**

Les soumissions seront reçues au secrétariat du Coordonnateur du Service de l'approvisionnement, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, pavillon administratif, 2e étage, 5305, boulevard de l'Assomption, Montréal, Québec **le mercredi 19 août 1992 à 10 h, heure locale en vigueur,** pour être ouvertes publiquement à la salle du conseil située au rez-de-chaussée du pavillon administratif, le même jour et à la même heure.

Une seule visite guidée obligatoire des lieux se déroulera **le mercredi 29 juillet 1992 à 14 h,** en présence du responsable des projets spéciaux de l'hôpital et des représentants des professionnels, rendez-vous à la salle de réunion de la direction des Services techniques, située au pavillon des internes, 2e étage. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur soumissionnaire de s'enregistrer au registre des présences lors de cette visite.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

+MR

Monsieur Jacques Fontaine
Coordonnateur

**CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT**

## APPEL D'OFFRES

PROJET: RÉNOVATION DES ASCENSEURS,
PAVILLON MAISONNEUVE — TRAVAUX CONNEXES
**Projet no 06-346A-09**

**Appel d'offres no 92-27**

PROPRIÉTAIRE: Hôpital Maisonneuve-Rosemont
5415, boulevard de l'Assomption
Montréal, Québec
H1T 2M4

PROFESSIONNELS:
● Methe, Caron Inc., consultants en ascenseurs
● Claude Theriault, architecte
● Beauchemin, Beaton, Lapointe, experts-conseils mécanique-électricité

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, propriétaire, demande des soumissions pour **les travaux connexes du projet de rénovation des ascenseurs du pavillon Maisonneuve.**

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du mardi 7 juillet 1992 au Bureau du Service de l'approvisionnement de l'hôpital, au 2e étage du pavillon administratif, situé au 5305, boulevard de l'Assomption, Montréal, Québec, tél.: (514) 252-3401, contre un chèque visé non remboursable de 50$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de trente mille dollars (30 000$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit un chèque visé au montant de quinze mille dollars (15 000$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quinze mille dollars (15 000$).

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remises (l'original et deux copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention «Soumission — **RÉNOVATION DES ASCENSEURS, PAVILLON MAISONNEUVE — TRAVAUX CONNEXES — NO D'APPEL D'OFFRES: 92-27».**

Les soumissions seront reçues au secrétariat du Coordonnateur du Service de l'approvisionnement, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, pavillon administratif, 2e étage, 5305, boulevard de l'Assomption, Montréal, Québec **le mercredi 19 août 1992 à 11 h, heure locale en vigueur,** pour être ouvertes publiquement à la salle du conseil située au rez-de-chaussée du pavillon administratif, le même jour et à la même heure.

Une seule visite guidée obligatoire des lieux se déroulera **le mercredi 29 juillet 1992 à 10 h,** en présence du responsable des projets spéciaux de l'hôpital et des représentants des professionnels, rendez-vous à la salle de réunion de la direction des Services techniques, située au pavillon des internes, 2e étage. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur soumissionnaire de s'enregistrer au registre des présences lors de cette visite.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

+MR

Monsieur Jacques Fontaine
Coordonnateur

**CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT**

## AVIS DE VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **DELFILS MAINTENANCE INC.**

Des soumissions sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits lesquels seront vendus en bloc ou par lot.

| | | Évaluation |
|---|---|---|
| Lot 1. | Équipement et outillage | 38 364$ |
| Lot 2. | Matériel roulant (en garantie) | |
| 2a) | Excavatrice case 1980 | 20 000 $ |
| 2b) | Pontiac 6000, 1985 | 2 300 $ |
| 2c) | Camion GMC 1979 | 7 000 $ |
| 2d) | Pick-Up GMC 1988 | 7 200 $ |
| 2e) | Pick-Up GMC 1988 | 14 300 $ |
| 2f) | Pick-Up GMC 1981 | 4 800 $ |
| 2g) | Pick-Up GMC 1985 | 8 600 $ |
| 2h) | Pick-Up GMC 1981 | 3 500 $ |
| 2j) | Camion Dodge 1975 | 3 000 $ |
| 2k) | Pick-Up GMC 1977 | 2 800 $ |
| Lot 3. | Pompes à essence reconditionnées | 8 900 $ |
| Lot 4. | Boites de camion | 5 050 $ |
| Lot 5. | Soudeuse (en garantie) | |
| 5a) | Soudeuse mobile | 5 800 $ |
| 5b) | Soudeuse | 3 600 $ |
| Lot 6. | Compresseurs mobiles (en garantie) | |
| 6a) | Compresseur mobile | 3 200 $ |
| 6b) | Compresseur mobile | 1 000 $ |
| 6c) | Compresseur mobile | 2 000 $ |
| Lot 7. | Rouleaux compresseurs (en garantie) | |
| 7a) | Rouleau compresseur | 25 500 $ |
| 7b) | Rouleau compresseur | 1 500 $ |
| Lot 8. | Pompes à essence usagées | 1 500 $ |
| Lot 9. | Moteurs usagés | 2 000 $ |
| Lot 10. | Pièces neuves et usagées | 150 000 $ |
| Lot 11. | Ferraille | 800 $ |
| Lot 12. | Abri "Tempo" | 1 750 $ |

INSPECTION DES BIENS

Tous les lots pourront être examinés le 7ième jour de juillet 1992, de 10h00 à 16h00 au 7390, des Laurentides, Auteuil, Laval (Québec).

Des copies de l'inventaire peuvent être obtenues du syndic sur demande au préalable ou sur les lieux, aux frais de la personne intéressée.

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être envoyées au syndic CLAUDE MOQUIN, C.A., à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 15h00, le 14ième jour de juillet 1992.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION DELFILS MAINTENANCE INC."

CHAQUE SOUMISSION DOIT DÉMONTRER **CLAIREMENT LA VALEUR ATTRIBUÉE À CHAQUE LOT.**

LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN **CHÈQUE VISÉ** FAIT À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 15% DE LA SOUMISSION.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 14ième jour de juillet 1992, à 15h00. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions, on peut en obtenir copie au bureau du soussigné.

CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic

RÉMILLARD MOQUIN
SYNDICS DE FAILLITE

899, boul. Taschereau, Bureau 270
Greenfield Park (Québec) J4V 2J2
(514) 466-8585

Le Groupe Mallette Maheu

HÔPITAL NOTRE-DAME
*Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal*

**PROJET : Remplacement des portes et fenêtres**
**Pavillon L.C. Simard (34-C-3018)**
**Hôpital Notre-Dame**

L'Hôpital Notre-Dame propriétaire demande des soumissions pour le remplacement des portes et fenêtres et l'isolation des murs du pavillon Louis-Charles Simard.

Les documents contractuels pourront être obtenues à compter du 8 juillet 1992 au bureau :

David, Boulva, Cleve, architectes
1155 ouest, boul. René-Lévesque
Bureau 2400
Montréal (Québec) H3B 3X7
Tél. : (514) 866-8621

contre un chèque visé non remboursable de 50.00 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de soixante mille dollars (60 000 $) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de trente mille dollars (30 000 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec et du Canada dont la valeur nominale est de trente mille dollars (30 000 $).

Les soumissions seront reçues au :

Service de l'Approvisionnement
Hôpital Notre-Dame
Attention de : Madame Dorice Bouchard (local MR-1204)
1560 est, rue Sherbrooke
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 876-7042

le 7 août 1992 à 16h00, heure locale en vigueur pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Dorice Bouchard
Chef
Service de l'Approvisionnement

# AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

## APPEL D'OFFRES

**P000268**

**La Société de l'assurance automobile du Québec sollicite, auprès de firmes spécialisées, des offres pour la réalisation du mandat de confection, fourniture et distribution de vêtements de travail.**

**DOCUMENTS DE SOUMISSION**

Disponibles à compter du 6 juillet 1992 aux heures normales de bureau: 8 h 30 à 12 h 00, 13 h 00 à 16 h 30.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Accueil et renseignements
Secteur ouest, rez-de-chaussée
333, boul. Jean-Lesage
Québec (Québec)
Tél. : (418) 528-4141

Le coût du cahier des charges est de 50.00 $ (TPS et TVQ incluses) par exemplaire. Ce montant doit être payable à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec et est non-remboursable.

**SÉANCE D'INFORMATION**

Les soumissionnaires intéressés sont conviés à une seule et unique séance d'information, pour répondre aux questions sur les travaux et le cahier des charges. Cette rencontre se déroulera le 10 juillet 1992 à 10:00, au siège social de la Société de l'assurance automobile du Québec, situé au :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
333, boulevard Jean-Lesage
Salle corporative
Rez-de-chaussée ouest
Québec (Québec)

**GARANTIE DE SOUMISSION**

**L'offre des soumissionnaires devra être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme d'un cautionnement fait à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec, par une compagnie habilitée à se porter caution, ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec, équivalent à 10% du montant de la soumission. La garantie de soumission sera échangée lors de la signature de contrat contre une garantie d'exécution.**

**DATE ET HEURE DE CLÔTURE**

Mardi, le 8 septembre 1992 à 15h00.

Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 333, boul. Jean-Lesage, Québec, immédiatement après l'heure de clôture.

Seules les soumissions des firmes ayant une place d'affaires au Québec seront considérées aux fins d'octroi du contrat.

La Société de l'assurance automobile du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

*Le Directeur des ressources matérielles et immobilières,*
**Yves Traversy**

## *Appel d'offres*

DANS L'AFFAIRE DE

**PHOTO-CHIMIE INTERNATIONAL (CANADA) INC.**

Arthur Andersen & Cie, en sa qualité d'agent pour un créancier garanti, requiert par les présentes des offres d'achat pour certains éléments d'actif lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

**DESCRIPTION DES ÉLEMENTS D'ACTIF**

Lot 1 **Matières premières,** travaux en cours et produits finis.

Lot 2 **Machinerie,** équipement et mobilier de bureau

**RÉCEPTION DES OFFRES**

Les détails des éléments d'actif et des conditions de ventes seront disponibles lors de l'inspection des éléments d'actif laquelle aura lieu sur rendez-vous seulement.

Les soumissions doivent être envoyées à l'Agent, ARTHUR ANDERSEN & CIE, à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 15h00, le 14e jour de juillet 1992.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. René C. Leduc, c.m.a. du bureau de l'Agent au (514) 848-1655.

ARTHUR ANDERSEN & CIE

600, boul. de Maisonneuve ouest, 27e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1641

**Vente aux enchères publiques**

## Ville de Montréal

**Mercredi 8 juillet 1992 à 9 h 30**
**969, rue de Louvain est**
**Visite: mercredi 8 juillet 1992 de 8 h 30 à 9 h 30**

**Véhicules et effets divers:** propriété de la Ville de Montréal et du domaine public

**Fourgonnettes vitrées:**
2 — «GMC»

**Camionnettes:**
4 — à benne fixe «NISSAN»

**Automobiles:**
1 — «Ford Escort»
1 — «Plymouth Horizon»

**Bicyclettes:**
20 — vendues individuellement

**Véhicules non reclamés:** environ 117 véhicules et 6 motocycles vendus pour pièces et ne pouvant être immatriculés à nouveau sans avoir subi, au préalable, une inspection mécanique reconnue par la S.A.A.Q.

**Divers:** Appareils ménagers, articles de sport, bancs d'église, casques de pompier, haut-parleurs, livres, manteau de cuir, matelas de gymnastique, matériel de bureau, matériel électronique, meubles, moteurs, outils, pièces d'autos, projecteurs de scène, radios d'auto, système de son, téléviseurs, vaisselle, etc.

**Conditions de la vente:**
1) les marchandises sont vendues telles quelles, sans garantie; 2) l'acheteur doit débourser 25 p. cent du montant immédiatement après l'adjudication; 3) les taxes T.P.S. et T.V.Q. sont applicables; 4) l'acheteur doit payer sa marchandise au complet, en argent comptant ou chèque visé, à l'ordre de la «Ville de Montréal» dans les 48 heures suivant la vente; 5) l'acheteur doit prendre possession de sa marchandise dans les 48 heures suivant la vente, entre 8 h 30 et 15 h 30; 6) toute dérogation à une de ces conditions annulera la vente.

Renseignements: **872-2340**
Hôtel de Ville

Montréal, le 23 juin 1992

Le greffier de la Ville
Léon Laberge

# AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

## VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

**2329-6288 QUÉBEC INC.**
**"Centre du Camion Métropolitain"**

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

**DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Lot 1: COMPTES CLIENTS (242 comptes)
Valeur comptable 419 000 $

Lot 2: PLACEMENT
Valeur comptable 84 000 $

Lot 3 : STOCKS
a) Unités (transmissions et différentiels reconditionnés)
b) Pièces de rechange (neuves) - 16,000 items, soit 19 lignes de produits
Solde aux livres 1 428 000 $

c) Pièces de rechange (usagées)
Valeur machande 13 000 $

Lot 4: MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT incluant scie à ruban, tour à métal, étagère et chariot élévateur, etc.
a) Libre de privilège Valeur marchande 121 000 $
b) Sujet à privilège Valeur marchande 30 000 $

Lot 5: MOBILIER DE BUREAU incluant bureaux, classeurs, télécopieur, photocopieur, etc.
Valeur marchande 14 000 $

Lot 6: MATÉRIEL ROULANT - sujet à privilège
Valeur marchande 54 000 $

Les soumissions doivent être envoyées au bureau de Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., lequel les recevra jusqu'à 11 h 00, le 13ième jour de juillet 1992.

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit **"SOUMISSION - CENTRE DU CAMION MÉTROPOLITAIN"**.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. et dont le montant représente au moins quinze pour cent (15 %) du montant de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui sera tenue au bureau du syndic à 11 h 00 le 13ième jour de juillet 1992.

**CONDITIONS ET RÉSERVES**

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Le détail de **toutes** les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection et lesdites conditions et réserves seront affichées dans les lieux où les biens sont offerts en vente.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

**INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Les biens mentionnés aux lots 1 à 6 se trouvent au 9000, Henri-Bourassa ouest, Ville St-Laurent, Québec.

Les lieux précités seront ouverts pour l'inspection des éléments d'actif en question le mardi 7 juillet 1992 de 9h00 à 17h00.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Roch Gauthier, du bureau du syndic au (514) 954-4611.

Daté de Montréal, le 2ième jour de juillet 1992.

**RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic**
**ROLAND CHRÉTIEN, Responsable de l'actif**

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière ouest
Bureau 19000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Tél. : (514) 879-1385

---

CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW

317, St-Joseph, C.P. 848
La Tuque, Qué., G9X 3P6
Tél.: (819) 523-6153

## APPEL D'OFFRES

**Construction de fondation, plomberie, chauffage, ventilation, électricité et matériaux de construction**

**Propriétaire:** Conseil Indien d'Obedjiwan
a/s de M. Boniface Awashish
Obedjiwan, (Québec)
G0W 3B0
(819) 974-8837

**Propriétaire:** Conseil Indien de Wemotaci
a/s de Mme Jacinthe Quoquochi
Weymontachie, Cté Laviolette
Via Sanmaur, (Québec)
G0X 3R0
(819) 666-2237

Les Conseils Indiens d'Obedjiwan et de Wemotaci, demandent des soumissions pour la construction des maisons.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi (L.R.Q. chap. 01) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du Conseil de la Nation Atikamekw, situé au 317, rue St-Joseph, à La Tuque, (Québec) G9X 3P6 contre un dépôt de (75 $) soixante-quinze dollars dont cinquante dollars (50 $) seront remboursés au soumissionnaire s'il dépose une soumission conforme et s'il remet les plans et devis en bon état, dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les plans pourront aussi être consultés dans les bureaux de l'Association de la Construction du Québec du Saguenay Lac St-Jean, Mauricie, Québec et Montréal et au bureau du Conseil de la Nation Atikamekw à La Tuque.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission équivalant à dix pour cent (10%) du prix soumis, établi à l'ordre du propriétaire et valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent s'assurer qu'ils détiennent les licences exigées par la Régie des Entrepreneurs en construction.

Les soumissionnaires peuvent soumettre une soumission soit partielle ou complète, pour réaliser les travaux de fondation, plomberie, chauffage, ventilation, électricité, sur une (1) ou les deux (2) communautés. Les Conseils se réservent le droit de choisir la soumission la plus avantageuse pour eux et de séparer les soumissions.

S'il arrive sur une (1) communauté ou sur les deux (2), pour une raison incontrôlable, que les projets ne se fassent pas, aucune compensation monétaire ou autre ne sera allouée aux soumissionnaires.

Les soumissions, dans les enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Conseil de la Nation Atikamekw situé au 317, rue St-Joseph, La Tuque (Québec) G9X 3P6 jusqu'à 14 h. (heure en vigueur localement) le lundi 20 juillet 1992 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Pour toute autre information technique ou information générale, communiquer avec monsieur André Dontigny.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute des soumissions reçues.

**André Dontigny,**
*Surveillant des travaux*

---

CITÉ DE CITY OF DORVAL

## APPEL D'OFFRES

**PROJET: INSTALLATION DE SERVICES MUNICIPAUX (aqueduc, egout sanitaire, poste de relevement, bâtiment de service et autres travaux connexes) sur une partie des lots 510, 512, 514 à 518, 521 à 526.**

Le Directeur general de la Cité de Dorval recevra jusqu'à 15 heures le 30 juillet 1992 a son bureau situe à l'hôtel de ville de la Cité de Dorval, 60, avenue Martin, Dorval, Quebec des soumissions cachetées adressées au Directeur général portant l'inscription des travaux cités en rubrique.

Ne seront considerées que les soumissions completées à l'aide des formulaires prepares par les Services techniques de la Cite de Dorval. Ces formulaires et autres documents de soumission pourront être obtenus, à compter du 7 juillet 1992 au bureau du Directeur des Services techniques au 60, avenue Martin, Dorval, Québec, moyennant un dépôt de 100 $ en argent, par chèque visé, mandat-poste ou mandat de banque à l'ordre de la Cite de Dorval. Le dépôt est non remboursable.

**Avec sa soumission, chaque soumissionnaire doit fournir les documents suivants:**

1) un cheque visé fait à l'ordre de la Cité de Dorval pour un montant representant 10% ou plus du montant total de la soumission;
2) une lettre de consentement d'une compagnie d'assurance en faveur de la Cite de Dorval, garantissant l'émission d'un cautionnement d'execution de 100% du montant du contrat et d'un cautionnement du paiement des materiaux et de la main-d'oeuvre de 100% du montant du contrat tel que requis au cahier des charges;
3) une resolution de la compagnie autorisant la signature de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes en presence des parties interessees à l'hôtel de ville, 60, avenue Martin, Dorval, Quebec, le 30 juillet 1992, a 15 heures.

La Cite de Dorval ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions deposees.

Donné a Dorval, Quebec, ce 4 juillet 1992.

**Pour informations: M. Raymond Leclerc 633-4076**
**M. Richard Quintin 633-4077**

**LE DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET DE LA PLANIFICATION**
**GERMAIN D'AOUST,** *INGENIEUR*

**La Cite de Dorval**
**60, avenue Martin**
**DORVAL (QC)**
**H9S 3R4**
**633-4040**

---

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
CECM

## APPEL D'OFFRES
## NO : 8P-315

**ACHAT D'APPAREILS ET D'ACCESSOIRES AUDIOVISUELS**

La soumission pour l'appel d'offres ci-dessus devra être présentée sur les formules fournies par la Commission et déposée au plus tard, à 10 h, le 28 juillet 1992.

Les soumissionnaires pourront se procurer le document requis au Bureau des approvisionnements, 3e étage, 3700, rue Rachel Est, Montréal.

La C.É.C.M. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

---

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
CECM

## APPEL D'OFFRES
## NO : 4P-317

**ACHAT DE VIANDE, VOLAILLE ET POISSON**

La soumission pour l'appel d'offres ci-dessus devra être présentée sur les formules fournies par la Commission et déposée au plus tard, à 10 h, le 14 août 1992.

Les soumissionnaires pourront se procurer le document requis au Bureau des approvisionnements, 3e étage, 3700, rue Rachel Est, Montréal.

La C.É.C.M. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

---

**INSTITUT PHILIPPE-PINEL**
**APPEL D'OFFRES**

L'Institut Philippe-Pinel de Montreal, propriétaire, demande des soumissions pour la refection des toitures des Pavillons «B» et «E», à Montreal.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte, sur appel telephonique, à compter du 6 juillet 1992, à l'adresse suivante:

**Leclerc et associés, architectes**
**5610, avenue Auteuil**
**Brossard (Québec) J4Z 1M4**
**Tél.: 445-8733**

contre un cheque visé non remboursable de cinquante dollars (50$) emis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de seize mille dollars (16000$) valide pour une periode de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un cheque visé au montant de huit mille dollars (8000$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur emises ou garanties par les gouvernements du Quebec ou du Canada dont la valeur nominale est de huit mille dollars (8000$).

Les soumissions seront reçues chez le proprietaire:

**Direction générale**
**Institut Philippe-Pinel de Montréal**
**10905, boul. Henri-Bourassa Est**
**Piece A1072**
**Montréal (Québec) H1C 1H1**
**Tél.: 648-8461**

**jusqu'au 6 août 1992, à 15 h, heure en vigueur localement, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.**

**Une visite des lieux se déroulera le 30 juillet 1992 à 9 h.**

Seuls sont admis a soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Quebec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas a accepter la plus basse ou quelques autres des soumissions reçues.

**Dr Lionel Beliveau**
*Directeur général*
*Directeur des Services professionnels*

Note: Consulter les «Reglements adoptes en vertu de la Loi sur les services de sante et les services sociaux (S5.r1.1)

---

## AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de :

**1140-4811 QUÉBEC INC.**
775 rue Labelle, St-Jovite, Québec

GERALD LITWIN, c.a., en leur es-qualité de syndic dans l'affaire de la faillite ci-haut mentionnée offre de vendre les actifs suivants:

**UNE VENTE EN BLOC DOIT INCLURE UNE ALLOCATION SEPARÉE POUR CHAQUE LOT**

**DESCRIPTION DES ACTIFS**

LOT #1 TERRAIN ET BÂTISSES comprenant a) trois bâtisses commerciales s'étendant sur une surface approximative de 342,000 pi.c. b) une bâtisse commerciale s'étendant sur une surface approximative de 161,000 pi.c.

LOT #2 MOBILIER & ÉQUIPEMENT DE BUREAU comprenant un bureau, un coffre-fort, des écrans cathodiques, des claviers, etc...

LOT #3 MACHINERIE & ÉQUIPEMENT comprenant des tables de transit, des étagères, un chariot élévateur, une table hydraulique, des scies, des balayeuses, etc...

LOT #4 MATIÈRES PREMIÈRES comprenant des feuilles de contre-plaqué.

Seules les soumissions scellées, incluant un chèque visé de 10% de l'offre, payable à l'ordre de GERALD LITWIN, c.a., "EN FIDEICOMMIS" et indiquant "SOUMISSION POUR 1140-4811 QUÉBEC INC." seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à mercredi, le 15 juillet 1992, à 11:00 heures de l'avant-midi pour l'achat de ces actifs.

**INSPECTION DES ACTIFS**

Les actifs pourront être inspectés mercredi, le 8 juillet 1992, entre 10:00 heures a.m. et 16:00 heures aux locaux de la compagnie débitrice.

**CONDITIONS DE VENTE**

Les conditions de vente, lesquelles forment une partie intégrale d'une soumission et une liste d'inventaire seront disponibles au moment de l'inspection, et chaque soumissionnaire doit se procurer une copie de cette dernière.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

Tous les soumissionnaires sont invités au bureau du Syndic soussigné, mercredi, le 15 juillet, 1992 à 11:00 heures de l'avant-midi, à laquelle heure les soumissions reçues seront ouvertes et annoncées.

*FRIEFELD LITWIN LEVITSKY FELDMAN*

Syndics, Gestionnaires & Liquidateurs
1980, rue Sherbrooke Ouest, 9e Etage
Montréal, Québec H3H 1E8
(514) 933-1414

---

# Québec offre un festin aux affamés de culture

*Presse Canadienne*

*QUÉBEC*

■ Les musées de la plus vieille ville d'Amérique du Nord réservent aux visiteurs l'occasion de pratiquer un tourisme différent.

Unique à travers la francophonie mondiale, la ville s'enorgueillit de musées qui relatent aux assoiffés d'histoire et d'art la contribution des pionniers de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, ce qui constitue le «statut patrimonial particulier» sur ce continent qu'a reconnu l'UNESCO en 1985.

La dizaine d'établissements muséologiques que comptent la ville fortifiée et ses alentours renouvellent fréquemment les expositions et les collections attrayantes. Les musées de Québec et de la Civilisation figurent d'ailleurs parmi les principales locomotives touristiques de la région.

Situé au parc des Champs-de-Bataille, le musée de Québec possède une des plus grandes collections spécialisées en Amérique représentant la création artistique depuis les origines du Bas-Canada. Une rétrospective des oeuvres du peintre Jean-Paul Lemieux, l'un des plus connus et aimés du Québec, devrait drainer un vaste public cet été. Une variété de photos d'artistes britanniques du groupe Anima Mundi de même qu'un ensemble de reproductions comprises dans la veine de la «Naissance et la persistance de la sculpture au Québec» prennent aussi l'affiche.

Au coeur du Vieux-Port, les expositions du musée de la Civilisation proposent durant la saison chaude des solutions d'avenir en jetant un regard rétrospectif sur l'art national et international.

Plusieurs thèmes d'actualité sont abordés. On illustre par exemple ces jours-ci la rencontre difficile entre l'amour et la science sous le vobale «Histoire d'amour et d'éprouvette». La protection environnementale est aussi évoquée par une exposition sur la survie des cours d'eau intitulée «Le Saint-Laurent, attention fragile».

L'inévitable musée du Fort reconstitue sur maquette, forte d'une cure de rajeunissement, les six sièges de Québec. Le récit de l'histoire militaire de la ville, incluant les batailles des plaines d'Abraham et l'invasion américaine en 1775, est fort intéressant encore que l'ensemble souffre un peu de l'absence d'une technologie de pointe.

**Musées historiques**

Le Vieux-Québec accueille un petit nouveau depuis quelques semaines seulement: le musée Explore. Assis dans un bateau, les spectateurs assistent à un spectacle multi-médias sons et lumières projeté sur les voiles retraçant l'exploration européenne en Amérique à la recherche des épices qui a mené à la colonisation de la Nouvelle-France.

L'institution nationale qu'est le musée du Séminaire de Québec possède des collections intégrées plus que tricentenaires. Des tableaux européens et canadiens, des objets scientifiques, des livres rares et anciens, des pièces d'orfèvrerie, une importante collection numismatique et un volet ethnologique bien documenté y sont à découvrir.

Le patrimoine et les estampes du musée des Ursulines relatant les 125 ans du Régime français ont la cote d'amour de nombreux visiteurs. La découverte du mobilier ancien et des beaux ornements du XVII[e] siècle du musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu-de-Québec attirent beaucoup de visiteurs également intéressés par une tournée des caves voûtées et de l'église.

Le musée de l'Hôpital général de Québec fondé en 1693 par M[gr] de Saint-Vallier est de son côté l'un des rares bâtiments de cette époque épargné par le feu et abritant les sculptures de Levasseur.

Non loin des peintres en plein air, à l'angle des rues Sainte-Anne et du Trésor, le Musée de cire recèle une panoplie de reproductions des contemporains ou prédécesseurs de la fondation de Québec: Christophe Colomb, La reine Isabelle, Madeleine de Verchères, Dollard des Ormeaux, Montcalm, Marie-de-l'Incarnation, Louis XVI, Marie-Antoinette, Franklin, Lafayette, Wolfe, Rochambeau et cie.

L'affirmation culturelle et politique récente des autochtones au pays est reflétée dans la Communauté urbaine de Québec. Celle-ci regorge de vestiges de la vie amérindienne au musée d'Aroanne. Une maison centenaire abrite une collection d'objets typiques de la culture huronne tels les vêtements brodés, l'utilisation de perles colorées, de piquants de porc-épic et de foins d'odeur.

D'autres institutions peuvent s'ajouter au circuit touristique de la région, dont les musées d'abeilles (le seul au Québec), de géologie, le Manoir Mauvi-de-Genest et le Centre muséographique.

Plus que jamais, les visiteurs ont l'occasion de constater qu'une visite de Québec ne se limite pas à une promenade sur les plaines d'Abraham.

---

Ville de Saint-Luc

**PROVINCE DE QUÉBEC**
**VILLE DE SAINT-LUC**

## APPEL D'OFFRES

**FOURNITURE DE BACS DE RÉCUPÉRATION POUR LE PROGRAMME DE COLLECTE SÉLECTIVE**

La ville de Saint-Luc demande des soumissions pour la fourniture et la livraison de 6000 bacs de récupération pour son programme de collecte sélective.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges (réf.: 1423-18-01), lequel sera disponible et pourra être obtenu le 6 juillet 1992 à compter de 10 h à l'endroit suivant:

**Hôtel de ville de Saint-Luc**
**Service du greffe**
**347, boul. Saint-Luc**
**Saint-Luc (Québec)**
**J2W 2A2**

Toute soumission, pour être validement reçue devra être remise ou parvenir avant 15 h, le 16 juillet 1992, au Service du greffe, à l'Hôtel de Ville de Saint-Luc, à l'adresse précitée, sous enveloppe scellée et portant la mention «**SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BACS DE RÉCUPÉRATION**».

Toutes les soumissions seront ouvertes dans la salle du conseil municipal de la ville de Saint-Luc, le 16 juillet 1992 à 15 h 01.

Donné à Saint-Luc,
ce 4e jour de juillet 1992.

**Lise Bigonesse,**
*Greffière*

---

## AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
**LES CONVERTISSEURS SPANTEX TEXTILE INC.**, corps politique dûment incorporé en vertu de la Loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 647, rue McCaffrey, Montréal, Province de Québec.

Compagnie-débitrice

Avis est par les présentes donné que **LES CONVERTISSEURS SPANTEX TEXTILE INC.**, a déposé une cession le 25ième jour de juin, 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de juillet 1992, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau dy syndic, 1980, rue Sherbrooke Ouest, 9e étage, Montréal, Province de Québec.

Daté de Montréal, le 25ième jour de juin 1992.

GERALD LITWIN, C.A.
Syndic

*FRIEFELD LITWIN LEVITSKY FELDMAN*

Syndics, Gestionnaires & Liquidateurs
1980, rue Sherbrooke Ouest
9e étage
Montréal, Québec H3H 1E8
(514) 933-1414

---

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

**Dans l'affaire de la faillite de:**

**DORAL BOATS LTD / LES BATEAUX DORAL LTEE,** corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 55, 12e, Grand-Mère, Québec G9T 5L4.

Faillie

AVIS est par les présentes donné que DORAL BOATS LTD / LES BATEAUX DORAL LTEE a fait cession le 19e jour de juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de juillet 1992, à 10 h 30, à L'Escapade Motel, 3383, rue Garnier, Salle 4, Shawinigan, Québec.

Ce 4e jour de juillet 1992.

**Richard Primeau, C.A.**
Syndic Administrateur

LE GROUPE MMG

MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC.
*Syndic de faillite*

PLACE MONTÉREGIE,
101, BOUL. ROLLAND-THERRIEN, BUREAU 500,
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 4B9
(514) 679-7020 • (514) 875-6215

---

Cégep de Saint-Laurent

## APPEL D'OFFRES PUBLIC

Le cégep de Saint-Laurent, 625, avenue Sainte-Croix, Saint-Laurent, Québec, H4L 3X7, demande des soumissions pour la location d'autobus scolaires pour l'année 1992-1993 pour le transport d'environ dix-huit étudiants, entre le cégep de Saint-Laurent et l'usine de filtration de Vaudreuil.

Seules les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et ayant les licences appropriées sont autorisées à soumissionner. Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au service des achats, local B-21A, du lundi au vendredi, de 7 h à 15 h. **Il est à noter que nous sommes fermés entre midi et 13 h.**

Les soumissions seront ouvertes le 17 août 1992 à 14 h, heure en vigueur localement, au local B-211 du Cégep.

Le Cégep ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues; de plus, il se reserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

**Paul-Émile Bourque, ing.**
*Directeur des services de l'équipement*

---

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**
**Article 102(4)**

*Dans l'affaire de la faillite de:*
2329-6288 QUÉBEC INC., corps politique légalement constitué faisant affaires sous la raison sociale de «Centre du Camion Métropolitain» et ayant son siège social au 9000, Henri-Bourassa ouest, St-Laurent, Québec H4S 1L5. *FAILLIE*

Avis est par les présentes donné que 2329-6288 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 23 juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 juillet 1992 a 9 h 30 au bureau du Séquestre officiel, Complexe Guy-Favreau, niveau 00, tour ouest, 200, René-Levesque ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 29e jour de juin 1992.

**Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.**
**Syndic**
**ROLAND CHRÉTIEN**
**Responsable de l'actif**

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

**600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 1900**
**Montréal (Québec) H3B 4L8 (514) 879-1385**

---




Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

**Pour Eddy Szymanski et sa marraine-travailleuse France Lamont, la connaissance des règles qui régissent le marché du travail est aussi importante que de comprendre le fonctionnement de l'entreprise.**

# Mis en contact étroit avec un métier et un parrain-travailleur, le jeune chômeur acquiert la confiance

**JEAN-FRANÇOIS GAZAILLE**

■ «Les employeurs ne veulent pas m'embaucher parce que je suis jeune et sans expérience.»

Derrière le comptoir de Magicentre, un commerce de l'est de Montréal, Eddy Szymanski, 16 ans, raconte ses difficultés à intégrer le marché du travail: remplir des formulaires, essuyer des refus.

«J'ai lâché l'école il y a quelques mois, explique Eddy. J'étais un peu écoeuré. Mais je n'ai pas réussi à me trouver d'emploi.»

Le Centre de réadaptation Mont St-Antoine, par le biais de son Programme d'initiation au travail, a trouvé au jeune décrocheur un stage rémunéré chez un détaillant en appareils photo.

Ce sont les Centres de Travail-Québec, Emploi et Immigration Canada et les groupes communautaires qui réfèrent au Mont St-Antoine des jeunes de l'est de Montréal éprouvant des difficultés scolaires.

Le projet a été instauré en 1990 et est subventionné par la Commission de la formation professionnelle, la Ville de Montréal et Emploi et Immigration Canada. Le Centre organise aussi une levée de fonds annuelle.

Pendant les huit semaines que dure le Programme d'initiation au travail, l'adolescent en difficulté est jumelé à un travailleur-parrain d'une entreprise participante.

### Contact avec le travail

«On met le jeune en contact avec un travailleur qui a la même éducation et les mêmes intérêts que lui», confie Réal Longpré. Il fait partie des quelque 40 employeurs de l'est de Montréal à avoir participé au programme depuis 1990.

Au-delà des principes de la vente et du fonctionnement de la caisse enregistreuse, Eddy apprend les rouages du marché du travail. «Même si je ne savais pas comment fonctionnent les caméras, j'en ai vendu une dès la deuxième semaine du stage», dit-il fièrement.

La gérante France Lamont est sa travailleuse-marraine. Elle supervise Eddy et, outre la mécanique du commerce, c'est elle qui lui transmet les valeurs et les normes reliées au travail.

«On leur inculque le sens des responsabilités, l'assiduité, la ponctualité, le désir du travail bien fait», soutient Anne-Marie Day, directrice du programme. C'est aussi l'occasion pour eux de se familiariser avec les lois et règlements qui régissent le travail.

Mme Lamont voit son implication comme un complément à l'école et aux parents. «Les travailleurs-parrains, affirme-t-elle, établissent une relation qui se situe entre l'autorité et l'amitié.»

Selon les employeurs, ce programme ne vise pas à leur procurer de la main-d'oeuvre bon marché. «Les jeunes que nous supervisons ne sont pas productifs, assure France Lamont. Nous n'avons aucun intérêt direct à les embaucher.»

En fait, les employeurs se disent motivés par un désir d'implication sociale. Et les travailleurs disent que ce stage est un enrichissement autant pour eux que pour l'apprenti.

Le taux de réussite est assez élevé: huit adolescents sur dix accomplissent les huit semaines du stage.

Eddy a l'intention de terminer son secondaire et de devenir interprète. «Je parle déjà polonais, français et anglais», affirme le jeune homme qui est au Québec depuis cinq ans. D'une façon ou d'une autre, il connaît maintenant les règles du marché du travail et se dit prêt à les respecter.

# Un conseiller de Longueuil démissionne en accusant les autorités d'écraser «les petits»

■ Le conseiller Roger Lacombe, qui représente le quartier Hubert-Perron au conseil de Longueuil, a annoncé jeudi qu'il quittait le Parti municipal du maire Roger Ferland pour protester contre la construction de neuf nouveaux trous au golf municipal et parce qu'il ne peut accepter «que l'on écrase le petit».

Dans une déclaration qu'il devait lire au conseil lors de la période dévolue aux conseillers, en toute fin de réunion, M. Lacombe a écrit que l'administration défavorisait les petits entrepreneurs en construction au profit des grands.

«Les petits doivent se soumettre aux règlements mais les gros agissent comme ils le veulent. J'ai posé la question au maire, et il m'a répondu que ce sont les gros qui bâtissent la ville», a écrit M. Lacombe, un retraité qui est conseiller depuis dix ans.

M. Lacombe siégera désormais aux côtés des trois conseillers de l'Opposition officielle, le Parti civique; le Parti municipal a toujours 16 conseillers.

Le maire Roger Ferland n'a pas longuement commenté ce départ, disant seulement jeudi matin que ça fait partie des choses qui arrivent.

# L'ancien maire Yves Ménard renonce à poursuivre la ville de Carignan

**GILLES ST-JEAN**

■ L'ex-maire de Carignan maintenant employé de Désourdy, M. Yves Ménard, a annoncé hier qu'un règlement hors cour avait mis fin à une poursuite en libelle diffamatoire qu'il avait intentée en 1990 contre la Ville et son remplaçant à la mairie, M. Paul-André Perreault.

Dans un communiqué coiffé du titre «un règlement donne raison à Yves Ménard», l'ex-maire de Carignan rappelle qu'il avait accusé M. Perreault d'avoir mis son intégrité et sa crédibilité en doute (relativement à des opérations du Groupe Désourdy à Carignan), dans des articles parus dans un hebdo local ainsi que dans *La Presse*. M. Ménard, élu maire en 1983, avait été battu aux élections de 1987 par M. Perreault.

«Dans l'esprit des déclarations antérieures faites par le Groupe Désourdy annonçant une trêve dans le dossier Carignan», M. Ménard a ajouté dans son communiqué qu'il se retirait complètement des autres causes en suspens l'opposant à Carignan.

Ces poursuites avaient trait à la contestation d'un règlement permettant à la Ville de construire un nouvel hôtel de ville et à une demande d'injonction pour faire cesser les travaux commencés avant le jugement.

«J'ai fini le travail que j'avais à faire à Carignan, que d'autres prennent la relève. Sans compter que toutes ces procédures finissent par coûter extrêmement cher aux citoyens; je cesse la guérilla judiciaire parce que je n'ai plus le goût de mener une mission», rapporte le communiqué en citant M. Ménard.

Joint au téléphone, le maire de Carignan depuis l'automne dernier, Mme Renée Legendre, a semblé prendre les déclarations de M. Ménard avec un grain de sel: «Il a beau jeu de retirer ses poursuites: certains citoyens de la même clique ont repris ces poursuites, ou du moins en ont fait de très semblables... Quant à la trêve qu'il impute à Désourdy, je me demande de quoi il s'agit: les procureurs de la Ville n'ont jamais entendu dire qu'ils s'étaient désistés de quoi que ce soit.»

Le nouveau maire a été élu dauphin de M. Perreault.

# *Une faible majorité des pharmaciens hospitaliers acceptent les offres*

■ À peine 56 p. cent des 300 membres représentant l'Association des pharmaciens de établissements de santé du Québec ont accepté les offres salariales du ministère de la Santé en assemblée générale, jeudi soir. Il aura fallu deux tours de scrutin pour en arriver à cette décision.

L'entente prévoit rétroactivement des augmentations de 5 p. cent pour les deux dernières années et une hausse de 3 p. cent à compter du 1er juillet. La convention sera donc expirée dans un an.

Les 917 pharmaciens du réseau des établissements de santé étaient sans contrat de travail depuis 1989. Depuis le début du mois de juin, ils avaient limité leurs services aux seuls patients hospitalisés des 250 centres hospitaliers.

SPCA NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

ÉVASIONS À SAINTE-AGATHE Seulement 1 heure de Montréal
CHALETS-CONDOS CLIMATISÉS
EN BORDURE DU LAC DES SABLES
• Plage sablonneuse • Bain tourbillon, TV, vidéo • Foyer, téléphone • Cuisine équipée, literie • Pédalo, chaloupe, canot • Barbecue à gaz, jeux • Table et chaises de parterre
Prix valide 16 août 1992
SPÉCIAL 5 Nuits 370$ - 2 pers. 428$ - 4 pers. 517$ - 6 pers.
WEEK-ENDS DISPONIBLES
Forfait Évasion Romantique
Hébergement - TV - Vidéo
Bain tourbillon - Panier de gâteries
Bouteille de vin, déjeuners
à partir de 99$ (min. 2 nuits) 2 pers.
15 NOUVELLES CHAMBRES NUPTIALES
• Climatisées • Lit «queen», TV, vidéo • Piscine chauffée • Mini-golf • Shuffleboard • Restaurant • Bar • Sentier pédestre
à partir de 85$ pour 2 pers.
Prix valide 16 août 1992
5 Nuits 370$ pour 2 pers.
Demandez notre dépliant.
Demandez nos forfaits golf ou souper-théâtre.
CHALETS BEAUX SITES - MOTEL STE-AGATHE
Aut. 15 (Nord), sortie 86 (819) 326-2622
1-800-668-4516 SANS FRAIS DE MONTREAL: 476-0949
Bureau d'accueil, MOTEL STE-AGATHE, 1000, rue Principale, Ste-Agathe J8C 1L6

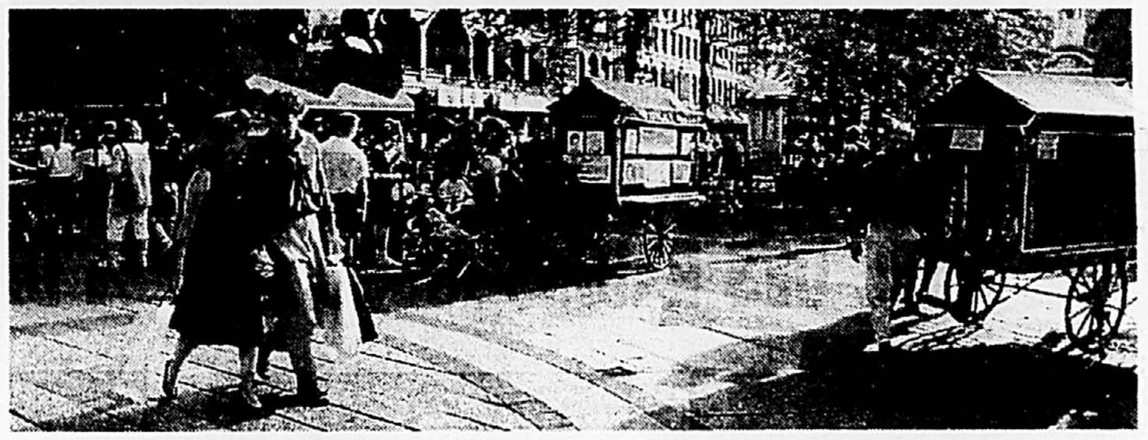
MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Pour offrir des dons destinés à la recherche, pour faire don de vos reins à des fins de greffe ou pour en savoir davantage, communiquez avec votre section locale de La Fondation canadienne du rein.
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
Parce que la vie ça n'attend pas!

Cours d'informatique au YWCA
COURS D'ÉTÉ
Intro, Dos, WordPerfect, Lotus, DBase, Bedford, Windows Word et Excel sous Windows
Inscription: 955-7766
Excel, gestion d'information
1355, RENÉ-LÉVESQUE OUEST

G.R.A.P.H.I.S.M.E
COLLÈGE SALETTE
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET COLLÉGIAL EN GRAPHISME
COURS DE 2 ANS
Salette est le seul collège privé à offrir un programme de concentration en graphisme (AEC 900.49).
La formation axée sur l'apprentissage des techniques actuelles, telle que l'infographie, est un atout majeur pour l'intégration rapide des finissants au marché du travail.
En plus du programme régulier, nous offrons des cours d'infographie.
JOUR - SOIR
Facilité d'aide financière
Service de stage et de placement
INSCRIPTION
Étude de dossiers et inscription sur rendez-vous
Prospectus disponible sur demande
(514) 388-5725
8883, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2N 1M2
Permis du MESS # 749796
INFOGRAPHIE

LANGUAGE STUDIES CANADA LSC
ATELIERS DE CONVERSATION
FRANÇAIS ANGLAIS ESPAGNOL
• Petits groupes (5 à 9) • Sessions de 6 semaines
• 6 niveaux: débutants à avancés
• Évaluation gratuite du 7 au 10 juillet
• Les cours de soir commencent le 13 juillet
• Les cours intensifs de jour commencent le 6 juillet
ÉCOLE DE LANGUES DE MONTRÉAL
Tél.: 499-9911
1450, rue City Councillors
Bureau 300
Métro McGill
Fondée en 1962
IALC INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LANGUAGE CENTRES



22 RESTAURANTS, 13 GALERIES, 112 BOUTIQUES ET, EN PLUS, 250 ANNÉES D'HISTOIRE.

Boston, une histoire remplie d'émotions! Boston a tout pour plaire: promenez-vous dans la place du marché Faneuil Hall qui a été restaurée pour offrir 147 restaurants, galeries et boutiques; savourez un cappuccino dans le quartier italien du Nord de la ville ou visitez les points historiques sur Beacon Hill. Boston est une ville accueillante et charmante comme aucune autre grande ville! Vous y passerez des vacances dont vous vous souviendrez longtemps!

Faites-moi parvenir des renseignements sur les vacances au Massachusetts.
Nom
Adresse
Ville Province Code postal
Poster au: Massachusetts Office of Travel and Tourism
P.O. Box 3000, 89 Massachusetts Avenue
Boston, MA 02115, USA Code 833

MASSACHUSETTS



Clyde Wells, à son arrivée à Saint-Jean. PHOTO CP

# Wells estime que les pêcheurs terre-neuviens seraient mieux traités avec un Sénat triple-E

**SUZANNE DANSEREAU**
*de la Presse Canadienne*

*TORONTO*

■ Ce qu'Ottawa vient de faire aux 20000 pêcheurs de morue à Terre-Neuve prouve que le modèle d'un sénat égal — le modèle triple-E — est absolument nécessaire, estime le premier ministre de cette province, M. Clyde Wells.

Le premier ministre terre-neuvien a dû quitter la réunion des premiers ministres à Toronto plus tôt que prévu hier, à cause de la décision annoncée la veille par Ottawa d'imposer un moratoire de deux ans sur la pêche à la morue au large de Terre-Neuve.

M. Wells a indiqué que sa décision de quitter la réunion à midi ne devait pas être interprétée comme un refus de poursuivre les pourparlers constitutionnels.

Mais ceci dit, la triste nouvelle ne le place pas dans de très bonnes dispositions de compromis en ce qui a trait à la réforme du Sénat.

Ce qui arrive aux pêcheurs «est une autre raison de tenir au modèle du Sénat triple-E» a-t-il déclaré à sa sortie de la réunion constitutionnelle.

Le premier ministre terre-neuvien ne conteste pas le moratoire imposé par Ottawa, car il était nécessaire, estime-t-il. Mais la compensation de 225$ par semaine à chaque pêcheur ne lui convient pas, d'autant plus que sa province n'a pas été consultée dans l'élaboration du programme relatif à cette compensation.

Cela illustre la faible influence qu'ont les Terre-neuviens dans l'élaboration des politiques à Ottawa, selon lui. «Terre-neuve n'a que sept députés», a-t-il rappelé. «Si (le Canada) était doté d'un sénat efficace, nous pourrions avoir un plus grand rôle dans l'élaboration des politiques», a-t-il ajouté.

Le premier ministre terre-neuvien a parlé hier de «domination» versus «équilibre» au sein du parlement fédéral.

L'affaire de la morue, a-til expliqué, illustre bien la «domination» qu'exercent deux provinces — le Québec et l'Ontario — sur les autres.

«Imaginez ce qui se serait passé si on avait annoncé aux travailleurs de l'automobile en Ontario qu'ils ne peuvent plus travailler?», a-t-il lancé.

Et, justement, le modèle du sénat triple-E (un sénat élu, efficace et de représentation égale) consiste à remplacer la «domination» de deux provinces par «l'équilibre» entre dix provinces, a-t-il expliqué.

## Les pêcheurs n'acceptent pas le programme d'urgence

*Presse Canadienne*

*SAINT-JEAN, Terre-Neuve*

■ Des milliers de Terre-Neuviens en colère se demandaient vendredi comment, après avoir perdu leur principale source de revenu, la pêche à la morue, ils réussiraient à nourrir leurs familles avec un chèque d'aide hebdomadaire de 225$.

La plupart sont d'accord: depuis longtemps, on aurait dû imposer un moratoire sur la pêche à la morue, dont les réserves sont extrêmement basses. Mais ils n'acceptent pas le programme d'urgence qu'Ottawa a présenté pour aider, durant une période intérimaire de 10 semaines, les 19000 pêcheurs, employés des chalutiers et des usines de transformation habitant quelque 300 villages étalés le long de la côte orientale de Terre-Neuve.

Sans emploi et découragés, plusieurs disent qu'ils ne voient pas comment ils réussiront à joindre les deux bouts.

«Je suis trop déçu et bouleversé pour dire quoi que ce soit», a tout de même indiqué Hughie Alcock, 64 ans, de Saint-Jean, qui pratique la pêche avec deux de ses fils.

«Je me demande ce qui va m'arriver. Nous avons dépensé 15000$ pour gréer nos navires. Personne ne nous remboursera. Ils auraient dû au moins nous prévenir l'automne dernier. Nous n'aurions pas dépensé tout ce satané argent».

M. Alcock se fait particulièrement du souci pour son fils Roy, qui a quatre enfants et de lourds versements hypothécaires à rencontrer.

«Il ne pourra pas vivre avec 225$ par semaine, c'est impossible nulle part en ce bas monde. C'est la vérité toute crue. Il a mis son camion en vente mais qui l'achètera ?»

### Plus que le poisson en jeu

M. Alcock ainsi que plusieurs autres pêcheurs menacent d'ignorer l'interdiction de deux ans imposée jeudi sur la pêche à la morue par le ministre des Pêches, M. John Crosbie.

Cette provocation est un moyen symbolique qu'encourage M. Richard Cashin, directeur du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés.

«Nous ne voulons pas nous livrer à la pêche pour épuiser les ressources», a précisé M. Cashin. «Nous utiliserons cette menace pour mieux négocier. Nous exigeons qu'ils négocient le paiement initial».

Il y a plus que le poisson qui est en jeu, a-t-il dit.

«Tout cela pourrait bien être à lui seul l'événement le plus démoralisant jamais vécu par notre société.

«Nous n'accepterons pas cela sans protester... pour notre propre bien-être».

Le premier ministre Clyde Wells qui, tôt vendredi, a quitté une rencontre constitutionnelle, à Toronto, pour retourner dans sa province bouleversée, a déclaré que le programme d'aide fédéral était honteusement inadéquat et que Terre-Neuve pouvait faire bien peu.

### Programme complémentaire

«D'où viendront les revenus? Tout ce que Terre-Neuve peut fournir, n'oubliez pas, ne peut venir que des habitants de Terre-Neuve. Or, nous venons de mettre à pied 20000 d'entre eux».

Toujours vendredi, au cours d'une tribune radiophonique, M. Crosby a prévenu les pêcheurs qu'ils se feraient du tort à eux-mêmes, s'ils décidaient de pêcher illégalement, une fois la semaine de grâce écoulée.

Le ministre a dit que d'ici une dizaine de semaines, il dévoilera un programme complémentaire qui permettra aux pêcheurs de se recycler, qui offrira à quelque 4500 pêcheurs de 50 ans et plus la possibilité de prendre une retraite anticipée et qui viendra en aide aux propriétaires d'usines de transformation.

Pour M. Cabot Martin, directeur de l'Association des pêcheurs des côtes de Terre-Neuve, deux années seront bien insuffisantes pour permettre aux réserves de morue de retrouver un niveau acceptable.

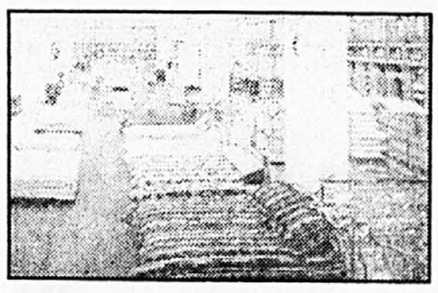

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS!
FAITES-EN LA COMPARAISON

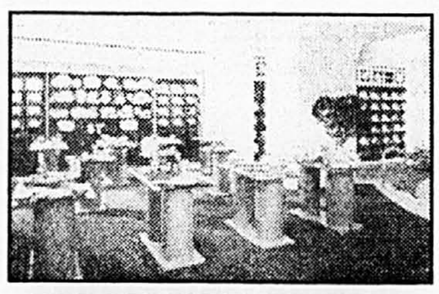
POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS

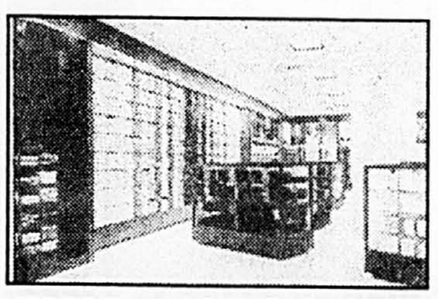
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de **10%**!

NOTRE FAMEUSE VENTE DE BLANC EST MAINTENANT EN PLEIN ESSOR AVEC DES RABAIS JUSQU'À 60 % DANS TOUS LES RAYONS!


PARURES DE FENÊTRES


LIT


PORCELAINE, CRISTAL ET CADEAUX


TABLE et SALLE de BAIN

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST

CENTRE ROCKLAND
341-7810

les promenades de la CATHÉDRALE
282-9525 Ste-Catherine et University

Informations nationales

# Québec accepte une version édulcorée d'union économique

## *Par ailleurs, les autochtones ne pourraient recourir à la Cour suprême que dans cinq ans au lieu de trois*

**DENIS LESSARD**
*du bureau de* La Presse
*QUÉBEC*

■ Au terme de longues discussions avec Ottawa, le Québec accepte une version édulcorée du projet fédéral d'union économique fédérale, une idée qu'il avait repoussé catégoriquement en septembre dernier.

Les deux gouvernements sont par ailleurs convenus d'une formule pour restreindre la portée de ce que les gouvernements avaient offert aux autochtones il y a un mois, la possibilité de recourir aux tribunaux pour statuer sur les «droits inhérents» si aucune entente politique n'était intervenue d'ici trois ans.

Selon des sources dans les deux capitales, plusieurs provinces voulaient revenir sur la proposition faite aux autochtones il y a un mois lors de la réunion constitutionnelle de Toronto. Comme le Québec, toutes ces provinces craignaient qu'on ait ainsi remis entre les mains des juges des pouvoirs normalement dévolus aux assemblées législatives.

De concert avec les provinces,Ottawa va considérablement réduire la portée de ce qu'il avait offert aux autochtones, le recours aux tribunaux dans trois ans.

Dans un premier temps cette possibilité d'aller en Cour sera repoussée à cinq ans. Les offres fédérales de septembre parlaient déjà de dix ans, rappelle-t-on.

Mais surtout, ce recours au tribunaux sera étroitement balisé — probablement par une entente politique en marge de la proposition d'amendement constitutionnel qui sera faite par Ottawa.

Ainsi les juges n'auraient pas à trancher sur les pouvoirs d'un nouvel ordre de gouvernement ni à toucher aux questions territoriales. Toutefois s'ils jugeaient que les gouvernements ne négocient pas de bonne foi ou avec célérité les groupes autochtones pourront aller devant les tribunaux, qui se prononceraient sur «le processus plutôt que le contenu», explique-t-on. La Cour pourrait par exemple juger nécessaire de décréter de nouveaux échéanciers pour les discussions avec les autochtones, trancher sur la représentativité des différents groupes.

Mais, et c'est là l'essentiel pour le Québec, le tribunal ne pourrait pas conférer aux gouvernements autochtones des pouvoirs qui sont normalement entre les mains des assemblées législatives.

Pour l'entourage du premier ministre Bourassa, le Québec n'a rien accepté encore. Le gouvernement québécois attendra d'avoir pris connaissance des textes avant d'avaliser des idées qui peuvent paraître séduisantes tant qu'elles restent vagues.

Québec fut sérieusement échaudé lors de la publication du rapport de la commission Beaudoin-Dobbie. Des idées qui paraissaient acceptables au niveau des principes étaient devenues inacceptables une fois couchées sur papier.

### Union économique

De la même manière Ottawa a remanié ses propositions d'union économique pour obtenir l'appui du Québec. Sans consensus sur la question au début juin, Ottawa est revenu récemment à la charge sur ce projet qui constitue le principal objectif fédéral dans le projet d'amendement constitutionnel.

En septembre, Québec avait carrément repoussé la formulation de l'union économique des propositions fédérales, qui conférait à Ottawa le droit d'évaluer si les législations provinciales étaient compatibles avec le marché commun canadien.

Pour maintenir la libre circulation des biens des services des individus et des capitaux, Ottawa a accepté de poser des bémols a son projet.

Ainsi, explique-t-on à Québec on prévoierait une série d'exceptions, des champs où les provinces pourraient continuer à légiférer sans égard à la libre circulation sur le territoire canadien. Les politiques d'embauches feront partie de ces exceptions — les politiques d'embauches préférentiels, qui garantissent par exemple l'emploi d'ouvriers québécois sur les chantiers québécois seront préservées, explique-t-on.

La possibilité que ces politiques puissent être contestées avait très rapidement été soulevée en septembre par l'Opposition péquiste qui avait fait du projet d'union économique son cheval de bataille pour attaquer les propositions fédérales.

D'autre part, les dispositions sur la liberté de circulation ne seraient pas rétroactives, c'est-à-dire qu'elles épargneraient les lois et la réglementation déjà mise en place, explique-t-on à Québec.

# Rémillard lie le droit de veto à un Sénat plus efficace

*d'après Canadian Press*
*CALGARY*

■ Le Québec appuie l'idée d'un Sénat plus efficace dans la mesure où chaque province possède un droit de veto sur toute modification de la constitution, a déclaré hier le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard.

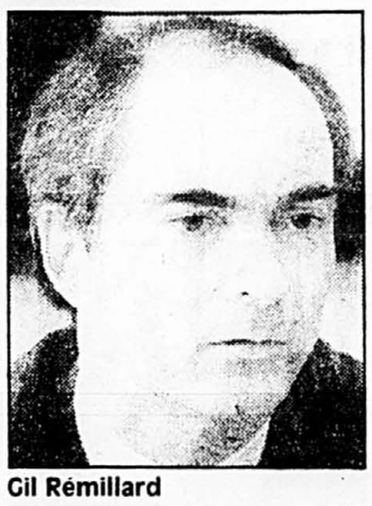
«Nous devons trouver une solution pour avoir un Sénat plus efficace, mais nous devons trouver parallèlement une solution à la question du veto», a expliqué M. Rémillard après avoir regardé le défilé du Stampede de Calgary.

«Je ne fais pas allusion à un veto pour le Québec seulement, mais aussi pour les autres provinces».

M. Rémillard et Jim Horsman, son homologue albertain, doivent se rencontrer aujourd'hui à Calgary pour parler de leurs divergences au sujet du futur Sénat.

Les efforts déployés pour parvenir à une nouvelle entente constitutionnelle se heurtent à la demande des premiers ministres Don Getty de l'Alberta et Clyde Wells de Terre-Neuve qui exigent un Sénat triple-E, c'est-à-dire qui serait élu, aurait des pouvoirs effectifs et un nombre égal de sénateurs de chaque province.

Le Québec, qui a refusé de participer aux négociations constitutionnelles, et l'Ontario ont rejeté pour leur part l'idée du Sénat triple-E. Les deux provinces appuient un plan selon lequel la Chambre haute recevrait de nouveaux pouvoirs, mais les provinces plus populeuses du pays auraient plus de sénateurs.



**Gil Rémillard**

# Le nouvel ambassadeur des États-Unis ne parle du Québec qu'avec prudence

**MARIE TISON**
*de la Presse Canadienne*
*WASHINGTON*

■ Même s'il n'en est qu'à son premier poste d'ambassadeur, M. Peter Teeley a déjà appris une des finesses de la diplomatie en terre canadienne.

Ne parler du Québec qu'avec la plus extrême prudence.

Dans une entrevue accordée juste avant son départ de Washington, la semaine dernière, le nouvel ambassadeur des États-Unis a catégoriquement refusé d'élaborer sur la situation constitutionnelle canadienne.

«Il appartient aux Canadiens de décider de cette question, s'est-il borné à déclarer. Les États-Unis n'ont aucun rôle à y jouer, et nous demeurons à l'extérieur du débat.»

M. Teeley, un homme de 52 ans aux yeux bleus et aux cheveux gris ondulés, a présenté ses lettres de créance au Gouverneur général Ray Hnatyshyn hier à Ottawa.

En entrevue, le nouvel ambassadeur a admis n'avoir jamais été au Québec. Il a cependant indiqué qu'une fois bien installé à son poste, il se rendrait dans les capitales provinciales pour y rencontrer les premiers ministres.

Il a aussi l'intention de prendre des cours de français avec son épouse Valerie.

M. Teeley a fait valoir qu'il connaissait un peu le sud de l'Ontario. Sa famille a quitté la Grande-Bretagne peu après la deuxième guerre mondiale pour s'installer à Detroit, tout près de la frontière canadienne.

Il a reconnu qu'il n'avait pas de «doctorat en affaires canadiennes», mais il a soutenu qu'il avait les qualités nécessaires pour gérer les relations canado-américaines. Il a ajouté que depuis sa nomination, il s'était fait un devoir de lire régulièrement le quotidien torontois «The Globe and Mail» et de consulter des coupures de presse et des documents d'information préparés par l'administration américaine.

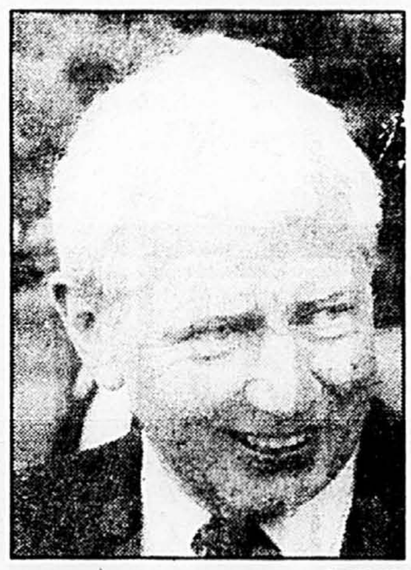


PHOTO CP

**Peter Teely, nouvel ambassadeur des États-Unis à Ottawa**

### Liens privilégiés

M. Teeley est reconnu pour ses liens privilégiés avec le président George Bush. Il a participé à sa campagne pour l'investiture républicaine en 1980, remportée par Ronald Reagan. Il est demeuré avec M. Bush lorsqu'il a été nommé vice-président, puis il l'a quitté en 1985 pour devenir consultant à Washington.

Lorsque M. Teeley est tombé gravement malade, l'année dernière, atteint du cancer du côlon, M. Bush s'est fait un devoir d'appeler fréquemment à l'hôpital. Une infirmière a par la suite confié à M. Teeley que l'hôpital n'avait jamais aussi bien fonctionné.

Le nouvel ambassadeur est maintenant guéri, et n'aura plus qu'à passer des examens à intervalles réguliers.

M. Teeley a déclaré que son accès privilégié au président américain était une bonne chose pour les relations canado-américaines, mais il a fait remarquer qu'il ne saurait être question de l'appeler aux 15 minutes. Il a affirmé que beaucoup de problèmes devaient être réglés à d'autres niveaux de l'administration, et qu'il y avait également ses entrées.

Il a expliqué qu'il avait des relations amicales avec de hauts placés comme la représentante au Commerce Carla Hills et le secrétaire du Trésor Nicholas Brady.

«Je connais ces gens, et je sais ou je m'en vais, a-t-il déclaré. Je vais travailler avec eux pour voir si certaines choses peuvent être résolues.»

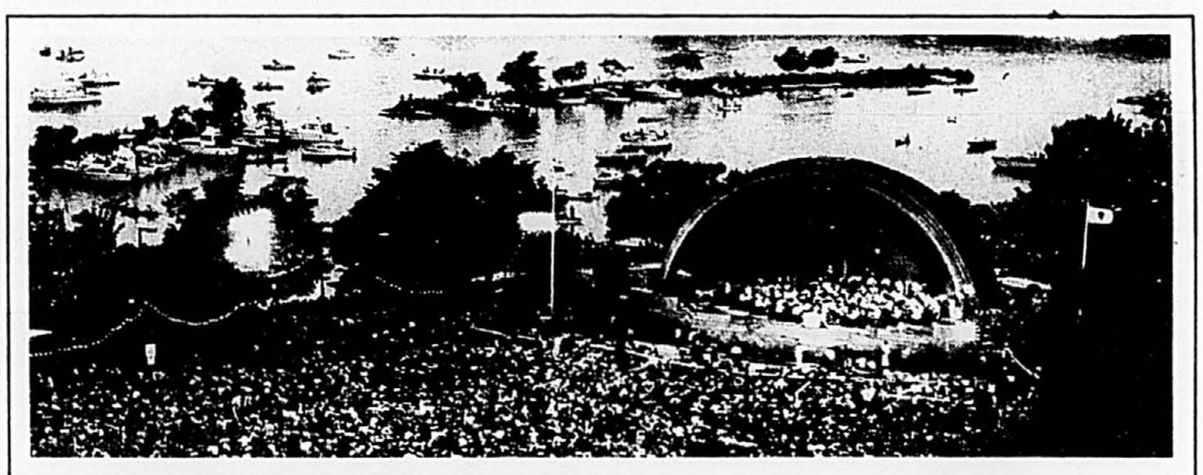
### Frustration

M. Teeley a dit comprendre la frustration des Canadiens vis-à-vis la série de disputes commerciales qui ont émergé entre le Canada et les États-Unis, mais il a soutenu qu'avec l'ampleur du commerce entre les deux pays, il était normal de connaître certaines difficultés.

Il a déclaré que l'administration ne pouvait intervenir une fois une plainte déposée par l'industrie. Toutefois, il a affirmé qu'il était possible de tuer une plainte dans l'oeuf, avant son dépôt, en faisant valoir au plaignant qu'il n'a pas une bonne cause.


LES INTERNATIONAUX
Matinée Ltée
Du grand tennis!
15-23 AOÛT
STADE DE TENNIS JARRY
De grandes vedettes telles que :
Billets en vente maintenant!
GRAF ALLEMAGNE
CAPRIATI ÉTATS-UNIS
SANCHEZ VICARIO ESPAGNE
NAVRATILOVA ÉTATS-UNIS
Billets de session chez ADMISSION
(514) 522-1245 ou 1-800-361-4595
WTA KRAFT TOUR Tennis Canada
*Marques de commerce - Matinée Ltée. Inscriptions au tournoi conformément aux règles du WTA.





QUELQUES-UNS DE NOS PLUS BEAUX COQUILLAGES NE SE TROUVENT PAS SUR LA PLAGE.

Le Hatch Shell (le "Coquillage") de Boston est l'un des théâtres en plein air les plus renommés du monde. Assis à la belle étoile, vous pouvez assister à des spectacles de jazz, de swing, écouter des airs connus et de la musique classique, savourer des concerts du Boston Pops. Le "Coquillage" n'est qu'un des nombreux endroits du Massachusetts qui offrent, sur des sites enchanteurs, des performances théâtrales, musicales et chorégraphiques de haut niveau : le Williamstown Theater Festival (dans l'ouest de l'état) et le North Shore Music Theatre vous convaincront. C'est vrai, certains de nos coquillages ne peuvent être ramenés à la maison; en revanche, vous collectionnerez quelques-uns de vos plus beaux souvenirs. Pour recevoir un exemplaire gratuit du Massachusetts Brochure s'il-vous-plait, veuillez remplir et poster le coupon ci-joint.

S'il-vous-plait, veuillez m'envoyer des informations pour un séjour au Massachusetts.
Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Province_____ Code_____
Envoyer à : Massachusetts Office of Travel and Tourism
P.O. Box 3000, 89 Massachusetts Avenue
Boston, MA 02115, USA Code 433

MASSACHUSETTS

# Des comités indépendants pour les adversaires de l'indépendance?

*d'après Canadian Press*

■ Les Québécois doivent être capables de former des comités indépendants dans une campagne référendaire dans la mesure où les dépenses et les contributions maximales reçues sont limitées, a soutenu le Parti Égalité hier devant la Cour supérieure du Québec.

Le petit parti fédéraliste a demandé à la cour d'annuler des articles de la loi québécoise sur les référendums. Contraindre les participants à s'associer à l'un des deux grands groupes présents, appelés comités nationaux, viole leur liberté d'expression et d'association, a fait valoir le parti Égalité.

Les avocats du gouvernement ont répondu que les contraintes inscrites dans la loi visent seulement à encourager un débat loyal, en partie par le biais d'un contrôle efficace des dépenses. La loi ne limiterait pas la teneur du débat, a expliqué le Parti Égalité.

M. Peter Aucoin, ancien directeur de recherche pour la Commission sur la réforme électorale du gouvernement fédéral et un témoin expert pour le gouvernement du Québec, a parlé brièvement une fois sorti de la salle d'audience.

Il a déclaré que le Parti Égalité encourageait une notion libertaire américaine des campagnes électorales que rejettent les Canadiens, et qui mène en définitive à un plus grand contrôle par les riches et les puissants.

Les avocats du gouvernement ont déclaré que la structure des deux comiités avait été conçue pour contrôler efficacement les dépenses.

Mais Julius Grey, le conseiller juridique du parti Égalité, a cité une déclaration faite en conférence de presse par le ministre de la justice d'alors Marc-André Bédard, quand la loi fut adoptée en 1978.

M. Bédard avait dit que des personnes ayant des objectifs politiques différents ne pourraient pas travailler ensemble au sein du même comité. Les divergences au sein du groupe doivent porter sur la stratégie seulement, a dit l'ancien ministre du Parti Québécois.

Le Parti Égalité craint d'être contraint de faire partie d'un comité avec le Parti Québécois afin de s'opposer aux offres fédérales de réforme constitutionnelle. Les deux partis pourraient s'opposer aux offres globales pour des raisons complètement différentes, mais devraient travailler ensemble.

Et comme le PQ a plus de députés au sein de l'Assemblée législative, l'agent officiel du parti surveillerait les dépenses.

«Il est évident que cette loi limite carrément la liberté d'expression», a dit Julius Grey au juge Pierre Michaud.

«Elle est excessive, trop générale et trop inclusive».

Une solution serait de permettre à plus de comités, a proposé le chef du Parti Égalité, Robert Libman. Les limites des dépenses s'appliqueraient à chaque comité et les limites seraient toujours fixées pour le montant qu'un électeur pourrait contribuer à l'un des groupes ou plusieurs.

Mais Aucoin a déclaré que cela pourrait mener à un piratage du débat à mesure que les riches et les puissants formeraient de plus en plus de comités, tous soutenant un camp.

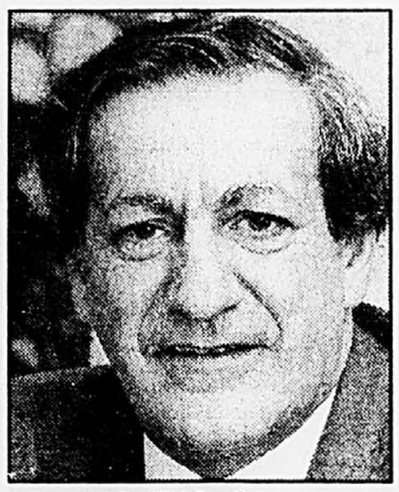
L'avocat du gouvernement Jean-Yves Bernard a fait remarquer que la loi prévoit des agents de dépenses adjoints, de sorte que que le parti Égalité pourrait avoir son propre agent pour autoriser et rendre compte de ses dépenses au sein du comité national, a-t-il déclaré au juge.

Et si le parti Égalité se sentait traiter d'une façon inéquitable au sein d'un groupe, il pourrait porter son grief devant le conseil du référendum, composé de trois juges, a-t-il précisé.

Jean-Yves Bernard a reconnu avec Julius Grey que les autres provinces ne sont pas allés aussii loin que le Québec en ce qui concerne la loi sur la campagne référendaire.

«Mais il n'y a aucune raison de nous pénaliser simplement parce que les autres n'en sont pas rendus au même point que nous», a dit Jean-Yves Bernard. «Nous ne cherchons pas à niveler au plus bas dénominateur commun».

Julius Grey a déclaré de son côté que d'inciter les gens à s'abstenir ou à gaspiller leurs bulletins de vote risquait aussi d'influer sur une campagne référendaire.



Marc-André Bédard



Julius Grey



Robert Libman


CHEVROLET CAVALIER

LA PLUS POPULAIRE AU PAYS
DEPUIS DEUX ANS!

LA MOINS CHÈRE
AVEC FREINS ANTIBLOCAGE!



Coupé Cavalier RS

Berline Chevrolet Cavalier VL

Facile de comprendre pourquoi: la Cavalier 1992 affiche un rapport qualité/prix tout simplement incroyable! Moteur 2,2 L à injection multipoint, verrouillage automatique des portes, système d'échappement en acier inoxydable, GARANTIE GM TOTALE^mc de 3 ans/60 000 km sans franchise***. Et ce n'est pas tout: voici une offre qu'il vous sera bien difficile de refuser...

POUR UN TEMPS LIMITÉ 1250$ DE REMISE*
SUR LES CAVALIER VL ou RS

PLUS
CLIMATISEUR GRATUIT OU BOÎTE AUTOMATIQUE GRATUITE

*Félicitations aux étudiants!*
REMISE ADDITIONNELLE DE 750$** POUR LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS ADMISSIBLES. RENSEIGNEZ-VOUS!

Chez Chevrolet, on croit fermement que la sécurité ne doit pas être un privilège. C'est pourquoi toutes les Cavalier possèdent des freins antiblocage en équipement standard. Vous conservez la parfaite maîtrise du véhicule en cas de freinage brusque, même sur revêtement glissant. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur les offres spécifiques à la Cavalier Z24.

FAITES L'ESSAI D'UNE CAVALIER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHEVROLET • Geo • Oldsmobile

La TPS est incluse dans les remises. Crédit offert par GMAC. Offre valable pour un temps limité commençant le 19 juin 1992 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. * Cette offre ne s'applique qu'à la livraison à l'usager de voitures neuves ou de démonstration. ** Accessible à quiconque peut prouver qu'il ou elle a reçu ou recevra un diplôme d'un établissement reconnu pendant la période du 1er septembre 1989 au 31 août 1992; ou qu'il ou elle est actuellement étudiant(e) du dernier cycle à plein temps dans un établissement reconnu. Consultez le concessionnaire pour tous les détails. *** Garantie limitée de 3 ans ou 60 000 km selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Demandez les détails à votre concessionnaire.


# Mulroney va presser le G-7 d'accélérer son aide à la Russie

**CLYDE GRAHAM**
*de la Presse Canadienne*

*LONDRES*

■ Le premier ministre Brian Mulroney pressera ses homologues du Japon et de Grande-Bretagne d'accélérer leur aide à la Russie, lors de rencontres avec ces dirigeants, ce week-end.

M. Mulroney, qui a laissé à la maison ses préoccupations constitutionnelles, est arrivé hier à Londres, où il fait escale avant de rendre au Sommet des sept pays les plus industrialisés (G-7), à Munich, en Allemagne.

Le premier ministre doit rencontrer aujourd'hui ses homologues de Grande-Bretagne, John Major, et du Japon, Kiichi Miyazawa, dimanche, avant qu'il ne quitte la capitale britannique en direction de Munich.

Lors de ces entretiens, il entend presser ses collègues de jouer un plus grand rôle au chapitre de l'aide financière accordée à la Russie et aux autres ex-républiques soviétiques.

Il devrait également écouter le point de vue de M. Major sur l'allure des discussions sur les échanges commerciaux internationaux.

M. Major vient d'être nommé à la présidence du conseil de la Communauté européenne, le bloc de 12 État qui se trouve dans une impasse avec les États-Unis sur la façon de réformer le commerce des produits agricoles.

Les échanges commerciaux devraient également occuper une place importante dans les discussions, demain matin, alors que MM. Mulroney et Miyazawa se rencontreront pour la première fois depuis que le premier ministre japonais est en poste, en novembre dernier.

M. Miyazawa espère obtenir l'assurance que les usines d'automobiles que possèdent les Japonais en Ontario ne seront pas exclues du marché américain dans le cadre d'une entente nord-américaine de libre-échange, dont la ratification pourrait survenir aussi tôt que ce mois-ci.

Le Canada a déjà fait savoir qu'il est prêt à augmenter la proportion des pièces de fabrication étrangère, notamment japonaise, permises dans les voitures importées aux États-Unis sans taxe.

En retour, M. Mulroney souhaite presser le dirigeant japonais qu'il ouvre son marché à une plus grande quantité de bois d'oeuvre canadien.

### La Russie et ses problèmes

Les problèmes auxquels fait face le premier ministre de Russie, Boris Eltsine, vont vraisemblablement dominer les discussions de Munich entre les membres du Groupe des Sept qui, outre le Canada, la Grande-Bretagne et le Japon, sont les États-Unis, l'Allemagne, la France et l'Italie.

Le premier ministre canadien a déjà pressé le G-7 d'augmenter les endossements et les crédits, suggérant qu'ils passent de 24 milliards US l'an dernier à 60 milliards US cette année.

Mais ce chiffre apparaît plus comme une cible qu'un but réaliste.

M. Eltsine a été lent à tenir ses promesses de changement économique et les pays du G-7 s'inquiètent de l'escalade de l'inflation en Russie.

# Des tests pour évaluer le cerveau de nos politiciens?

**MARIE-CLAUDE LORTIE**
*du bureau de* La Presse
*OTTAWA*

■ Vous trouvez que les politiciens ne sont pas forts entre les deux oreilles ? Eh bien le dernier parti politique à voir le jour sur sur la scène fédérale, et pour lequel vous pourriez avoir la chance de voter aux prochaines élections, se propose d'obliger tous ses candidats à passer un savant test électronique pour mesurer le degré d'intégration de leur cerveau !

Et ce parti pense même qu'à la limite, tous les politiciens devraient passer ce test parce que le public a droit de savoir comment se porte la matière grise de ses élus.

Ce parti, c'est le Parti des lois naturelles, qui existe déjà dans plusieurs pays comme les Etats-Unis, la France et l'Italie, mais qui a été officiellement mis sur pied au Canada cette semaine à Ottawa, au chic Château Laurier.

La cérémonie a été marquée par la présence via satellite du Maharishi Mahesh Yogi, le guru des Beatles, mais aussi de ce nouveau groupe politique.

Comme le Maharishi ne pouvait pas être présent au lancement parce qu'il était aux Pays-Bas, on l'a invité à prononcer quelques mots au téléphone, conversation diffusée par hauts-parleurs dans toute la salle de conférence.

Ceci a permis au guru d'inspirer tout le monde à un peu de recueillement, en prononçant un «hummm» prolongé durant près de deux minutes. Le «hummm» ne s'est toutefois probablement pas rendu au 24 Sussex, résidence de Brian Mulroney, où au même moment tous les premiers ministres se rencontraient pour tenter de remettre les pourparlers constitutionnels sur la voie de l'harmonie et de la sérénité.

Dans la salle, la quarantaine de candidats potentiels, beaucoup de scientifiques adeptes de la méditation et quotidiennement guidés par les lois de l'univers, ont généralement profité de cet instant de paix, comme le vice-président du parti au Canada, Ashley Deans qui détient un doctorat du Centre de recherche expérimental dans les sciences de l'espace de l'université York à Toronto.

L'idéologie de base de ce nouveau parti politique, qui compte présenter bon nombres de candidats aux prochaines élections fédérales, c'est que les lois naturelles sont meilleures que les lois inventées par les humains.

C'est pourquoi d'ailleurs le parti propose de régler la crise constitutionnelle actuelle en enjoignant les politiciens de s'inspirer de «l'intelligence cosmique», de suivre la «Constitution de l'univers».

«Il est temps que le Canada ait recours à une intelligence supérieure, un niveau de pouvoir organisationnel plus compétent», a expliqué Neil Patterson, président du Parti au Canada, qui, comme le Maharishi, se trouvait aux Pays-Bas durant la cérémonie.

Dans le domaine de la santé le parti propose, par exemple, de réduire les coûts du système actuel en établissant des jardins comprenant 50 herbes spéciales à côté de chaque village, des herbes protegeant des maladies et des rayons nocifs du soleil.

Dans le domaine de la défense, le parti propose de créer un «système de défense invisible basé sur la conscience nationale invincible, créé grâce à l'effet Maharishi».

Aux Etats-Unis, ce parti présente un candidat à la présidence, un physicien diplômé de Harvard, John Hagelin. Celui-ci a eu droit à une bonne couverture médiatique dans le pays du vice-président Dan Quayle, grâce à son idée de tests cérébraux pour les politiciens.

CITADELLE LIQUIDE

Le mauvais temps nous a empêché de vendre autant que prévu. TOUT DOIT ÊTRE VENDU.

1000 PISCINES!

PAYEZ 30 JOURS APRÈS LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION*

4 MAGASINS SEULEMENT: LAVAL • LONGUEUIL • BLAINVILLE • DOLLARD-DES-ORMEAUX

25 À 40% DE RABAIS SUR LES PISCINES HORS-TERRE ÉQUIPÉES
DE TOUTES LES DIMENSIONS: 12', 15', 18', 21', 24', 27' ET OVALES — DES EXEMPLES!

| | | |
|---|---|---|
| Piscine en résine de synthèse «Platinum I» Structure 9" | 15' Prix rég.: ~~2 279$~~ **1595$** | 18' Prix rég.: ~~2 546$~~ **1782$** |
| Piscine «Intégrale» Structure 7½" acier recouvert vinyle | 15' Prix rég.: ~~1 382$~~ **1047$** | 18' Prix rég.: ~~1 517$~~ **1138$** |
| Piscine «Astrale» Structure 8½" acier recouvert vinyle | 15' Prix rég.: ~~1 598$~~ **1119$** | 18' Prix rég.: ~~1 755$~~ **1229$** |
| Piscine en résine de synthèse «Platinum II» Structure 7½" | 15' Prix rég.: ~~2 007$~~ **1404$** | 18' Prix rég.: ~~2 222$~~ **1555$** |

JUSQU'À 20% DE RABAIS SUR LES PISCINES CREUSÉES EN RÉSINE DE SYNTHÈSE, ÉQUIPÉES — DES EXEMPLES!

TAXES ET INSTALLATION INCLUSES!

| | | | |
|---|---|---|---|
| Piscine creusée 20' x 40', multiforme en B 412 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~14 352$~~ **11 481$** | Piscine creusée 19' x 31' multiforme P 341 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~12 359$~~ **9 887$** | Piscine creusée 22' x 36' Lazy L classic 377 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~13 645$~~ **12 054$** | |
| Piscine creusée 18' x 34' multiforme en C 361 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~13 062$~~ **11 519$** | Piscine creusée 17' x 30' multiforme en S 333 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~12 189$~~ **10 734$** | Piscine creusée 20' x 30' 352 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~12 821$~~ **11 319$** | Piscine creusée 17' x 28' Rein Standard 311 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~11 713$~~ **9 370$** |
| Piscine creusée 14' x 28' multiforme en K 315 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~11 575$~~ **10 110$** | Piscine creusée 18' x 31' Lazy L classic 325 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~12 125$~~ **10 693$** | Piscine creusée 16' x 32' rectangulaire standard 352 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~12 629$~~ **11 165$** | Piscine creusée 18' x 27' polygone standard 324 pieds carrés de trottoir Prix rég.: ~~11 710$~~ **10 301$** |

**20% DE RABAIS** SUR LES THERMOPOMPES DE PISCINE UN EXEMPLE!
Thermopompe chauffe-piscine AT-7000 pour piscine creusée. Prix rég.: ~~2 500$~~ **2000$**

**30% DE RABAIS** SUR TOUS LES COUSSINS ET PARASOLS Couleurs 1992

**50% DE RABAIS** SUR TOUS LES COUSSINS ET PARASOLS Couleurs discontinuées

**50 À 75% DE RABAIS** SUR LES JOUETS, SOUFFLÉS, ACCESSOIRES DE BARBECUE ET LA VAISSELLE D'ÉTÉ

LOTS DE COUSSINS COULEURS ET FORMATS VARIÉS **5$-10$-15$**

20 À 50% DE RABAIS SUR LES ENSEMBLES PATIO
ET DE NOMBREUX SPÉCIAUX SUR LES PRODUITS CHIMIQUES

**25 À 50% DE RABAIS** SUR LES TOILES SOLAIRES, TOILES DE REMPLACEMENT, ACCESSOIRES DE PISCINES ET MURS DE REMPLACEMENT

*Après acceptation du crédit. Jusqu'à épuisement des stocks. Comptant ou cartes de crédit seulement.

25 LE LEADER DE LA PISCINE AU QUÉBEC
CITADELLE

LAVAL 3615, Autoroute 440 ouest
LONGUEUIL 666, Place Trans-Canada
BLAINVILLE 775, boul. Labelle
DOLLARD-DES-ORMEAUX 4698, boul. St-cJean

Nous installons les piscines hors-terre dans un délai de 5 jours. Détails en magasin. Les grossistes et détaillants sont admis.

# DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

## INDEX DES DÉCÈS


-AGNESSI (Anita) Montreal
-BELAIR (Rosaire) Laval
-CAMILLI (Vito) Montreal
-DUBOIS (Gérald) St-Bruno
-FOREST (Elisabeth) Lavaltrie
-GAMBLIN (Albert) Pincourt
-GAUTHIER (Me Yves) Montreal
-GAUTHIER (Robert) Laval
-HOULE (Pierre) Montreal
-LABRIE (Bernadette) Montreal
-LABROSSE (Hectorine Anne) Brossard
-LALANDE (Laurence) Montreal
-LAMOUREUX (Sr Marie) Montreal
-LANDRY (Omer) Lachine
-MEEK (Marie-Anna) Montreal
-QUILLIAM (BENOIT) Eveline St-Lambert
-RENAUD (REYNALD) Montreal
-RIVARD (Telesphore) Laval
-ROY (Exilda) Montreal
-THEBERGE (Paul-Emile) Chambly
-VAILLANCOURT (Joseph) Boucherville
-VALIQUETTE (Norbert) Montreal


**AGNESSI (Ricci) Anita**
A Montréal, le 3 juillet 1992, à l'âge de 79 ans, est decedée Anita Ricci, épouse de feu Domenico Agnessi. Elle laisse dans le deuil ses enfants Angelina (Luigi Di Fruscia), Joseph (Marisa Rotondo), ses petits-enfants Sergio, Joseph, Ricardo, Kristina, ses freres et soeurs Vito (Evelyne Della Porta), Domenico (Gilda Lucciola), Carmela (F. Ovide Aumais). Exposée au complexe funeraire
**Urgel Bourgie Ltée**
**1415 Fleury est**
**Montréal**
Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 10h en l'église Notre-Dame-de-Pompéi et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation. Heures de visites samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

---

**BELAIR (Rosaire)**
A Laval, le 3 juillet 1992, à l'âge de 78 ans, est decédé M. Rosaire Bélair, epoux de Lucille Desautels. Il laisse dans le deuil sa fille Louise Ménard, son fils Claude, ses eptits-enfants Anne-Marie et Daniel, ses belles-soeurs, beaux-frères, parents et amis. La dépouille sera exposee au complexe funeraire
**Alfred Dallaire Inc**
**2159 St-Martin est**
**Duvernay, Laval**
dimanche le 5 juillet de 14 a 22 h. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 14 h en l'église Notre-Dame de Pontmain, 123 boul. des Prairies, Laval-des-Rapides et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Selon les voeux de la famille au lieu de fleurs des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

---

**CAMILLI (Vito)**
A l'Hopital St-Mary's, le 2 juillet 1992, est décédé M. Vito Camilli, 77 ans, époux de Marcelle Côté. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Carmen (Roly Sayegh), André (Joan Hould), ses petits-enfants: Marlène, Laura et Kely. Il laisse également son frère Martino (Kay), ses soeurs: Lebrada Mansini, Irma Paliotti, Emelia Morroni, Elisa (Benny Paliotti), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds d'Oncologie de l'Hôpital St-Mary's, 5ième étage, 3830 Lacombe, Montréal, Québec, H3T 1M5, seraient appréciés. Exposé aux salons:
**Urgel Bourgie Ltée**
**816 boul. Ste-Croix**
**Ville St-Laurent**
Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant à 13h en l'église St-Hippolyte (angle Dutrissac & Tasse, V.S.L.) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 13h à 22h, samedi à compter de 9h.

## REMERCIEMENTS

**JODOIN, Lionel**
A la suite du décès de M. Lionel Jodoin, survenu le 27 avril 1992, à Montréal, son épouse , ses enfants et petits-enfants vous remercient tant pour les offrandes de messes, cartes ou assistance aux funérailles. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance.




**Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger**

**Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.**

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

**Fondation Jules et Paul-Emile Léger**
**130, av. de l'Épée**
**Outremont H2V 3T2**

1806151-R 996


**DUBOIS (Gérald)**
A St-Bruno, le 3 juillet 1992, à l'age de 53 ans, est decédé M. Gérald Dubois, bien-connu dans le milieu de la télévision. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Louisette Beaupré Dubois, ses deux fils Martin-Hugo et Sebastien, sa mère Mme Marie-Rose Dubois, ses frères Marcel et Andre, sa soeur Rachel, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nieces et de nombreux ami(e)s et collègues. Un service religueux aura lieu mardi le 7 juillet en l'église de St-Bruno (1668 Montarville), la famille recevra parents, amis(es) et collèges à l'église à partir de 14 h suivi du service religieux à 15 h. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation de l'hôptial St-Luc seraient apprécies. Direction funéraire
**E. Tétreault et Fils**

---

**FOREST (Elisabeth)**
A Lavaltrie, le 3 juillet 1992, à l'âge de 86 ans, est decedée dame Elisabeth Paré, épouse de feu Henri Forest. Elle laisse dans le deuil ses deux filles Rose (Charles Fontaine), Françoise (Real Martel), son fils Georges (Eugenie Cormier), feu Marcel (Rita Fontaine), sa belle-soeur Louise Anna Forest Fiset, plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Exposée dimanche à 14 h residence funeraire
**Guilbault Inc**
**90 St-Antoine**
**Lavaltrie**
Les funerailles auront lieu lundi le 6 juillet à 11h, l'eglise de Lavaltrie. Inhumation au même endroit. Direction
**Roland Legault**

## NECROLOGIE



**M. Pierre Houle**
À Montréal, le 2 juillet 1992, est décédé à l'âge de 44 ans, M. Pierre Houle, fils de Roger Houle et de Simone Bourque, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet 1992 en l'église de la Cathédrale de Trois-Rivières à 11h. Le défunt ne sera pas exposé. Il a été confié au
**Centre Funéraire**
**Rousseau & Frère Ltée**
**445 des Volontaires**
**Trois-Rivières**
La famille accueillera les parents et amis à l'église une heure avant le service religieux. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel. Le défunt laisse dans le deuil ses parents Roger Houle et Simone Bourque, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur: Jean-Claude (Diane Morrissette), Huguette (Julien Bouchard), Diane (Denis Chandonnet), Alain, Gaétan, Hélène (Yves Gaudreault), Ghislaine (Claude Clément), Linda (Yves Hamel), les beaux-frères et belles-soeurs de la famille Beaulieu, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation ou Société de votre choix seraient appréciés.

**GAMBLIN (Albert)**
A Pincourt, le 2 juillet 1992, à l'âge de 67 ans, est decede M. Albert Gamblin, epoux d'Irène Duplantie. Outre son epouse, il laisse dans le deuil ses freres et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons a l'organisation de Valleyfield pour les personnes atteintes de cancer seaient appreciés. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 14h en l'eglise Notre-Dame-de-Lorette, Pincourt et de la au cimetiere de Rigaud. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction
**Urgel Bourgie Ltée**

---

**GAUTHIER (Robert)**
A Laval, le 2 juillet 1992, à l'âge de 77 ans, est decede M. Robert Gauthier, epoux de Florestine Martel. Il laisse dans le deuil ses enfants Laurent (France), Denis (Micheline), Hélène (Jean Yves), Rene (Norma), Lise (Guy), André (Lyne), Jacques (Lynn), sa soeur Valina, ses belles-soeurs, ses 17 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants, parents et amis. La dépouille mortelle sera exposée au complexe funéraire
**Alfred Dallaire Inc**
**2159 est St-Martin**
**Duvernay, Laval**
samedi le 4 juillet à compter de 19 h, dimanche 5 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 14 hen l'église Ste-Beatrice, 475 Perron. Auteuil de la le cortege se dirigera vers le crématorium Alfred Dallaire Inc.

---

**LABRIE (Cloutier) Bernadette**
A Montréal, le 3 juillet 1992, à l'âge de 78 ans, est decédée Mme Bernadette Cloutier, épouse en 1eres noces de feu Raymond Kirouac et en 2es noces de Richard Labrie. Outre son epoux, elle laisse dans le deuil sa fille Raymonde Kirouac et son beau-fils Michel Labrie, son frère, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Exposée aux salons
**Urgel Bourgie Ltée**
**2251 Jean-Talon est**
**Montréal**
Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 14h en l'église Saint-Mathieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites lundi à partir de 12h

---

**LABROSSE (Hectorine Anne)**
De Brossard, le 3 juillet 1992, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Hectorine Anne Collins, épouse de M. Paul Labrosse. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants feu Huguette Bourdon, Richard (Huguette Prince), ses cinq petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposée a la résidence funéraire
**Ed Darche et Fils**
**7679 boul Taschereau**
**Brossard**
Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 11h en l'église de la Résurrection et de là au crématorium Darche. Heures de visites dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi à compter de 9 h.

## REMERCIEMENTS



**CHEVALIER Jean-Claude**
Madeleine et ses enfants Maryse, Annie et Daniel et sa petite-fille Natacha désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par leur présence, par offrandes de messes, cartes ou dons. Vos témoignages de sympathie nous ont réconfortés et nous prions de bien vouloir considérer ces remerciements comme personnels.


MAGNUS POIRIER INC
**INHUMATION**
**CRÉMATION**
**727-2847**

RFAQ
**Le Complexe funéraire**
**Saint-François-d'Assise**
- *Pré-arrangements* • *garderie*
- *salles d'exposition* • *salles de réception*
- *crémation* • *chapelle*
- *vaste stationnement* • *service international*
- *choix d'urnes et de cercueils*

**252-6700**
Si nécessaire, nous pouvons desservir d'autres cimetières
1788582-R 996


**LALANDE Presseault (Laurence)**
A Montréal, le 2 juillet 1992, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Laurence Presseault Lalande, née à Ste-Scholastique, épouse de feu Charles Lalande, autrefois de Berthierville. Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants l'abbé Georges Lalande, Louise (Marcel Fillion), Jacques (Angèle Rochette), Claire Lalande Gervais, ses petits-enfants Charles, François, Marie, Isabelle (Serge), André (Cheryl), Caroline, ses arrière-petits-enfants Charles, André, Vincent. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par des dons aux Oeuvres du Cardinal. Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
**Alfred Dallaire Inc**
**2645 est Henri Bourassa**
**Montréal**
pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens, 10005 Parthenais, où le service sera célébré à 10h et de là cimetière de Ste-Scholastique de Mirabel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi à compter de 8 h.

---

**LAMOUREUX (Sr Marie) S.S.A.**
**Soeur Louise Alma**
A l'hôpital Général de Montréal, le 3 juillet 1992, à l'âge de 70 ans, est décédée Soeur Marie Lamoureux en religion Soeur Louise Alma. Entrée en religion en juillet 1940. Fille de Ernest Lamoureux et de Georgianna Dion. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse ses soeurs: Alma, Soeur Sainte-Anne, Mmes Annette Raiche et Laurette Aubert, ainsi que des neveux et nièces et de nombreux amis. Exposée à la Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne, 1950, rue Provost, Lachine. Entrée du salon mortuaire, 745, avenue Esther Blondin, dimanche le 5 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 21 h 30. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 14 h en la chapelle de la Maison mère. Inhumation au cimetière de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne. Direction
**Alfred Dallaire Inc**

## 2e ANNIVERSAIRE



**BRUNET (Fernand)**
Déjà deux ans que tu nous as quittés, tu étais un homme courageux, plein d'amour qui connait tout de sa famille. Tu nous manques. Une messe à ta mémoire sera célébrée le 5 juillet à 9 h en l'église St-Laurent. Ton épouse Denise et tes huit enfants.

## NECROLOGIE



**GAUTHIER, Me Yves**
À Montréal, le 2 juillet 1992, à l'âge de 64 ans est décédé Me Yes Gauthier, notaire. Outre son épouse, Micheline Hémond, il laisse dans le deuil sa belle-soeur Pierrette Hémond (Guy Rivet), ses neveux Simon et Etienne Rivet, ses cousins et cousines, parents et amis. Exposé à la résidence funéraire
**Magnus Poirier Inc**
**8900 Maurice Duplessis**
**Montréal**
Les funérailles lieu samedi le 4 juillet à 11 h en l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies et de là l'inhumation au cimetière de Rivière-des-Prairies. S.V.P. des dons à Epilepsie Montréal, 3800 Radisson, Montréal H1M 1X6


Manifestez vos sentiments de sympathie par un DON à la
**FONDATION HOTEL-DIEU DE MONTRÉAL**
3840, rue Saint-Urbain
Montréal (Québec)
H2W 1T8
Tél.: (514) 843-2888
1632463-R 996


**LANDRY (Omer)**
A Lachine, le 2 juillet 1992, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Omer Landry. Il laisse dans le deuil son épouse Marguerite Paquin, sa file Louise Bent (Roy), ses petits-enfants: Scott, Eric, Sophie et Max.

---

**MEEK (Marie-Anna)**
A l'hôpital du Sacré-Coeur, vendredi le 3 juillet 1992, à l'âge de 76 ans, est décédée Marie-Anna Meek, ex-professeur à la C.E.C.M., fille de feu F.H. Meek et de feu Alberta Desormeaux. Elle laisse dans le deuil ses frères le révérend Pere Philippe Meek, s.s.s et Richard (Denise Girard); ses soeurs: Gertrude et Suzanne (Paul Lavallée) de Ste-Foy; ses neveux et nièces: Marie Claude et Richard Lavallée; Johanne (Dr Richard Baillot), Philippe (Gloria Bouchard) et Hélène Meek; ses petits neveu et nièce Louis-Philippe et Jacinth Meek Baillot. Exposée dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h à la résidence funéraire
**Magnus Poirier Inc**
**6520 St-Denis**
**Montréal**
Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 11 h en l'église St-Edouard suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

---

**QUILLIAM (BENOIT) Eveline**
A St-Lambert, le 1er juillet 1992, à l'âge de 88 ans, épouse bien-aimée de feu Frédéric Quilliam, chère maman de Corine Hatch, de Californie, et de Louise Miller, de Caroline du Sud, chère grand-maman d'Elisabeth, Marc et Stanley Hatch, et de Tonya Miller. Exposée à la maison funéraire
**Collins, Clarke**
**MacGillivray, White**
**307 Riverside dr.**
**(angle Argyle)**
**St-Lambert**
dimanche de 14h à 17h. Service funèbre à la chapelle, lundi à 13h30. Inhumation au cimetière de la Grande Ligne, à St-Blaise, Québec.

## REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prieres seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. P.B.

## REMERCIEMENTS



**BERNARD PIERRE**
Les membres de la famille de Monique Mireault et de Pierre Bernard vous sont reconnaissantes des témoignages de sympathie reçus lors du décès de Pierre Bernard, le 23 mai 1992, et vous remercient pour votre visite, vos dons, messes et fleurs.

## REMERCIEMENTS



**SAMSON, Luc**
Madame Laura Vandal-Samson, ses enfants Liette (Yvon Scheffer), Suzanne (Hector Forget), Bernard (Annie Pelletier), Denis (Nicole Demers) et Carole (Richard Robert), ainsi que leurs familles respectives, remercient très sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par des offrandes de messes, fleurs, affiliations, cartes, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de Monsieur Luc Samson, survenu à Montréal le 28 avril 1992.
Tous les parents et amis sont priés de bien vouloir considérer ces remerciements comme personnels.

**995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES**

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue. G.D.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.M.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.B.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.P.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. N.D.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour m'avoir trouvé un emploi. Martin.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue. C.J.L.

**RENAUD (Reynald)**
À L'Hôpital Général de Montréal, le 2 juillet 1992, à l'âge de 57 ans, après une bataille courageuse contre le cancer est décédé M. Reynald Renaud, époux de Doreen (Morrow), père de Anne et Lisa, frère de Yvan, Louise et Ghyslaine(Gagnon). Exposé au Salons funéraire
**Collins Clarke**
**MacGillivray White**
**(sortie 49 Cartier)**
**Pointe-Claire**
Cérémonie religieuse à l'église St-Joachim, rue Ste-Anne, Pointe-Claire, à 3 h samedi le 4 juillet. Heures de visites de 12 à 14 h samedi le 4 juillet.

---

**RIVARD (Telesphore)**
À Laval, le 2 juillet 1992, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Telesphore Rivard, époux de Julienne Chabot, professeur retraité de la C.E.C.M. Il laisse dans le deuil ses enfants Denise (Marcel Lapierre), Guy (Missionnaire à Cuba), Gilles (Alice Gadbois), Mariette (Guy Gauthier), Yves (Diane Bergeron), Claudette, Marguerite (Denis Lapierre) et Jean (Laure Clément), ses petits-enfants et arrière petits-enfants,de nombreux parents et amis. La dépouille sera exposée au Complexe Funéraire
**Alfred Dallaire Inc.**
**2159 e. boul.St-Martin**
**Duvernay,Laval**
samedi le 4 juillet, de 19 à 22 h, dimanche 5 juillet, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 14 h en l'église de Ste-Anne des Plaines, où il y aura inhumation.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.C.D.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. A.M.P.

## REMERCIEMENTS

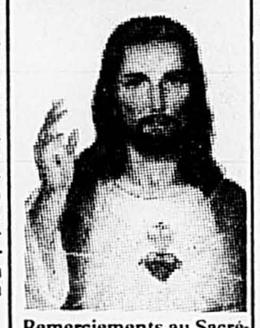


**MENARD (Michel)**
**1958 - 1992**
Lors du décès subit de Michel Ménard, le 15 avril 1992, famille, parents ami(e)s, vous n'aviez pas de mots pour nous exprimer votre sympathie.
C'est par votre visite au salon, vos cartes, votre présence à l'église, vos fleurs, vos dons, l'offrande de messes, ou tout autre forme de sympathie exprimée que vous nous avez grandement réconfortés.
Aujourd'hui c'est nous qui n'avons pas de mots pour vous exprimer notre gratitude. Sa mère Suzanne, son père André, ses enfants Marie Eve et Pierre Alexandre et leur mère Manon Fauteux s'unissent pour vous remercier chaque personne qui de près ou de loin a partagé notre peine.
Veuillez donc accepter et considérer comme personnel ce simple mais très sincère et chaleureux merci.


Centraide


**ROY (Chartrand) Exilda**
A Montréal, le 3 juillet 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Exilda Chartrand, épouse de feu René Roy. Elle laisse dans le deuil ses enfants Yves, Guy et leur conjointe respective, ses petits-enfants, ses beaux-frères, belles-soeurs, autres parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
**Ed Darche et Fils**
**505 Curé Poirier ouest**
**Longueuil**
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébre à 10 h et de là au cimetière St-Georges. Heures de visites dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi dès 9 h.

## REMERCIEMENTS



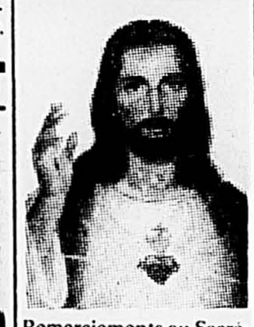
Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. N.K.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. Raymond Mikhail

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. C.A.B.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. Y.R.

## REMERCIEMENTS



**RICHARD TREMBLAY**
Pour avoir partagé notre douleur, lors du décès de notre fils Richard Tremblay, ses parents et amis remercient toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie. Aussi merci aux personnes ayant fait dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

**THEBERGE (Paul-Emile)**
De Chambly, le 2 juillet 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Paul-Emile Théberge, époux de Jeannine Devoy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Francine), Louise, Diane (Richard), ainsi que 5 petits-enfants, ses frères et soeurs et plusieurs autres parents et amis. Une liturgie de la parole sera célébrée samedi le 4 juillet à à 14 h 45 en la chapelle des salons
**Ed Darche et Fils**
**933 boul Périgny**
**Chambly**
Ouvreture du salon samedi dès 13 h et de là au crémtorium Darche.

## REMERCIEMENTS

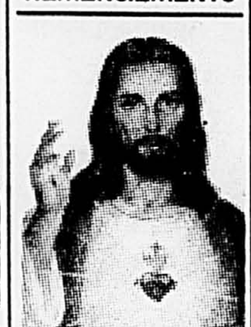
**PAUL MORAND**
Son épouse Yvonne Vallée, ses enfants ainsi que leurs conjoints, ses cinq petits-enfants, son arrière-petite-fille, son frère Nazaire, son épouse, ses soeurs Sr Marguerite (S.N.J.M.) et Annette, désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont temoigné des marques de sympathie, soit par cartes, téléphones, messes ou assistance à la cérémonie religieuse, lors du décès de Paul, survenu le 6 mai 1992, à l'âge de 84 ans et 5 mois.
Parents et amis, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

## REMERCIEMENTS



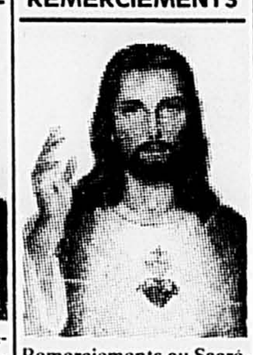
Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. A.M.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. W.Z.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. A.M.R.

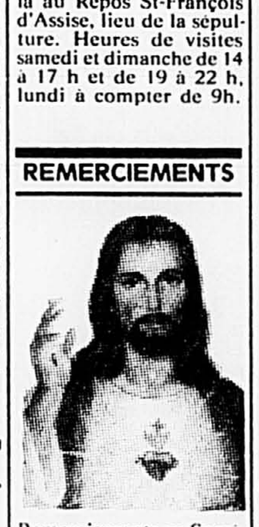
## REMERCIEMENTS



**LARIVIERE (Virginie)**
La famille de Virginie Larivière désire offrir ses sincères remerciements, sa vive appréciation à tous les parents et amis pour leur présence et leurs touchants témoignages de sympathie, faits en mémoire d'une mère bien-aimée.
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**VAILLANCOURT (Joseph)**
A Boucherville, le 2 juillet 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Vaillancourt, époux d'Irène Gagnon. Autrefois de Rosemont. Il laisse dans le deuil ses enfants Jeannine (Claude Quenneville), Normand et ses petites-filles Lucie et Geneviève, son frère Roland, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funeraire
**Pierre Tétreault Inc.**
**(Résidence funéraire**
**Boucherville Enr.)**
**549 S.-de-Champlain**
**(à l'est de Montarville**
**sortie 19 de la 132)**
**Boucherville**
Départ à 10 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 10 h 30 et de la au Repos St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Heures de visites samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi à compter de 9h.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.A.L.

## REMERCIEMENTS



**ARCHAMBAULT Pierre**
La famille de Pierre Archambault désire remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion du décès de Pierre, survenu le 10 juin.
Un grand merci pour offrandes, messes, cartes, fleurs et visites.

## REMERCIEMENTS



**JEAN-PAUL MOREAU**
Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont partagé notre chagrin, soit par envoi de fleurs, cartes, offrandes ou visites au salon, lors du décès de Jean-Paul Moreau, survenu le 11 mai, à l'âge de 81 ans.
Son épouse Yvette, son fils Yves (Michelle) et son petits-fils Louis-Philippe.

**VALIQUETTE, Norbert**
A l'Institut de Cardiologie à Montréal, le 26 juin 1992, est décédé M. Norbert Valiquette, 62 ans, époux de Mme Lucie B. La Grenade. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Guy (Lyne Adams), Jean (Michèle Vallée), Louise (André Goudreau), Marie (Claude Hénuset), Paul, ses petits-enfants Guillaume, William, David, Eric et Eloise, son frère Jean-Paul (Pauline Trudeau), ses soeurs Nicole (Claude Bourgouin), Lucie (Marc Pelland), Manon, ainsi que ses parents et amis. Conformément à ses dernières volontes, il ne sera pas exposé. Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appreciés. Un service religieux sera célébré en mémoire du défunt samedi le 25 juillet à 11 h en l'église St-Marc de Rosemont, 2602 Beaubien est, la famille y recevra les condoléances dès 10 h 30. Direction
**Alfred Dallaire Inc**

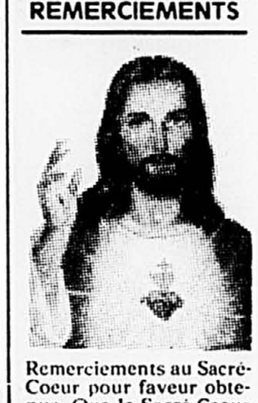
## REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacre-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prieres seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. A.H.

## REMERCIEMENTS

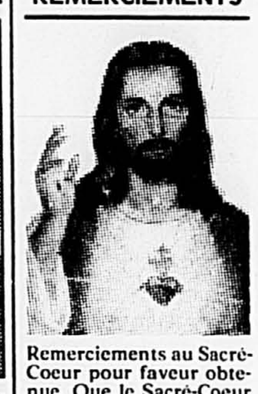
Remerciements au Sacre-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.A.L.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. F.D.

## REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.-L.L.


**VICTIME DE LA GUERRE DES AUTRES**

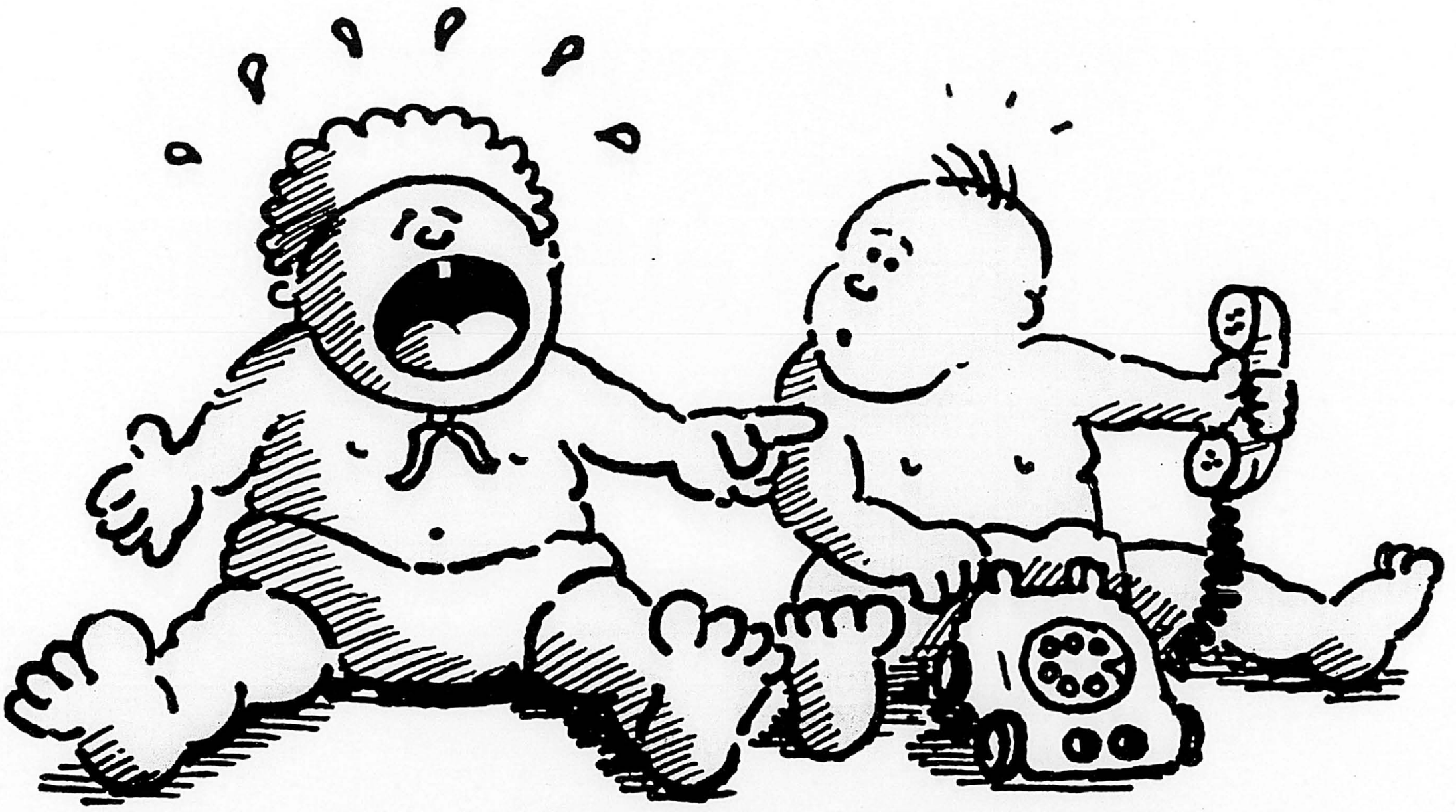


**CENTRE ORTHOPÉDIQUE , PAKISTAN**
Comité international de la Croix-Rouge

Cet enfant afghan est une victime de la guerre. Les armes se sont tues, mais elles ont causé des blessures qui ne se cicatriseront peut-être jamais. Pour des milliers d'enfants comme lui, la Croix-Rouge canadienne représente une lumière dans les ténèbres. Aidez à faire briller davantage cette lumière.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

**UNE LUMIÈRE DANS LES TÉNÈBRES**
Campagne pour la protection des victimes de la guerre



# Ce n'est pas facile, quand on a été enfant unique pendant plus de cent ans.

**Récemment, le CRTC rendait une décision historique en ouvrant les portes à la concurrence en interurbain. Mais Bell Canada s'efforce d'entraver cette décision. Désormais, le seul obstacle qui empêche les consommateurs de profiter de meilleurs tarifs interurbains, c'est Bell Canada.**

unitel

La concurrence pousse à l'excellence.

# Woolco

## JOURS À 1,44

## Horticulture

TERREAU TOUT USAGE Format de 17,5L. Chac.: $1.44

ACCESSOIRES POUR TUYAUX D'ARROSAGE Prix cour.: $2.99 Chac.: $1.94

JARDINIÈRE «VERSA» 10 PO X 4 PO Couleurs, blanc ou noir. 2/$2.44 ou $1.22 chac.

PLANTES TROPICALES 4½ PO. Couleurs variées. 2/$2.44 ou $1.22 chac.

FERTILISANT 20-20-20 POUR PLANTES Chac.: $2.44

CACHE-POTS 10 PO Choix de couleurs. Chac.: $2.44

PANIERS SUSPENDUS 10 PO Blanc ou vert. Chac.: $2.44

PLANTES TROPICALES EN POTS DE 6 PO Chac.: $4.44

## Vêtements et accessoires

CULOTTES OU SLIPS POUR DAMES. 100% cotons. Tailles variées. Prix courant: $1.99. 2/$2.44 ou $1.22 chac.

DÉBARBOUILLETTES HUMIDES POUR BÉBÉS 3 fragrances. Prix cour: $3.99. Chac.: $2.44

BAS-CULOTTES 100% NYLON POUR DAMES Tailles variées. Chac.: $2.44

BAS-CULOTTES TAILLES FORTES POUR DAMES 100% Nylon. 4/$3.44 ou 0.86 chac.

SHORTS 100% NYLON POUR DAMES Couleurs unies. Tailles: P.M.G. Prix cour.: $6.95. Chac.: $3.44

MI-BAS 100% NYLON POUR DAMES Paquet de 6. 2/$4.44 ou 2.22 chac.

CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES 75% coton - 25% nylon. Paquet de 6. Prix courant $8.88. Le paq.: $4.44

CHAUSSETTES SPORT POUR DAMES 75% coton - 25% nylon. Paquet de 6. Prix cour.: $8.88 Le paquet $4.44

CHAUSSETTES DE TRAVAIL POUR HOMMES Laine et acrylique. Paquet de 2. Prix cour.: $6.99 Le paq.: $4.44

SOUTIEN-GORGE POUR LE SPORT Modèle: no 312. 95% coton - 5% spandex Prix cour.: $6.69 Chac.: $4.44

## Vêtements et accessoires

T-SHIRTS POUR ENFANTS Tailles; 2-3x. 50% cotons - 50% polyester. Prix cour.: 5.99 Chac.: $4.44

BLOUSES OU SHORTS POUR DAMES Couleurs unies ou imprimées. Tailles: P.M.G. Prix cour.: $9.99 Chac.: $6.44

PYJAMAS EN TISSUS ÉPONGE POUR TOUT-PETITS Tailles: 2-3x. 80% coton - 20% polyester. Prix cour.: $10.99 Chac.: $7.44

## Vêtements et accessoires

BLOUSES «BOWLING» POUR DAMES Polyester et coton. Tailles: 38-44. Unies ou imprimées. Prix cour.: $10.99 Chac.: $7.44

## Hommes et Garçons

SOUS-VÊTEMENTS SOUS-BOÎTE POUR HOMMES Prix cour.: $2.29 Chac.: $1.44

CALEÇONS BOXEUR POUR HOMMES Unis ou à rayures. Prix cour.: $3.59 2/$5.44 ou 2.72 chac.

T-SHIRTS POUR HOMMES Paquet de 2. Prix cour.: $9.99 Le paq.: $6.44

POLOS POUR HOMMES Tailles et couleurs variées. Prix cour.: $9.99 Chac.: $7.44

## Santé - Beauté

PÂTE DENTIFRICE «Crest» Format de: 100 ml. Prix cour.: $1.89 Chac.: 94¢

MOUCHOIRS «KLEENEX» Format: petite boite. Prix cour.: $0.89 4/$1.44 ou $0.36 chac.

PURIFICATEUR D'AIR Fragrances variées. 2/$1.44 ou $0.72 chac.

BROSSES À DENTS «MERIT» Paquet de 6. Prix cour.: $2 Le paq.: $1.44

RASOIRS JETABLES «PERSONNA» Paquet de 8. Prix cour.: $1.99 Le paq.: $1.44

SHAMPOOING ET REVITALISANT «TAME» Format de 450 ml. Prix cour.: $3.21 Chac.: $1.44

SERVIETTES HYGIÉNIQUES «Merit» Format maxi. Paquet de 26 et 30. Prix cour.: $2.99 Le paq.: $2.44

SAVONNETTES «LEVER» 2000 Paquet de 2 de 95 g. Prix cour.: $2.49 2/$3.44 ou $1.72 chac.

## Friandises et biscuits

BOISSONS «SWEETRIPE» Paquet de 3. Choix d'essence. 2/$1.44 ou $0.72 chac.

MACARONS À LA NOIX DE COCO Nature et chocolat. Chac.: $1.44

BONBONS À LA GUIMAUVE «DARE» Ex: bananes, arachides et fraises. Paquet de 250 g. Prix cour.: $1.69 Le paq.: $1.44

BISCUITS GAUFRETTES À LA CRÈME «COLONIAL» Sacs de 450 g. Le sac: $1.44

BISCUITS GLACÉS «AMBASSADOR» Saveurs variées. Paquet de 6. Le paq.: $1.44

CROUSTILLES «YUM YUM» Sacs de 400 g. le sac: $1.74

AMUSE-GUEULE «CHRISTIE» Bâtonnets suisse ou mince aux légumes. Boîte de 200. La boite: $1.84

TARTES «BEAUSÉJOUR» Choix de saveurs. Format de 652 g. 2/$3.44 ou 1.72 chac.

SUCETTES «MR. FREEZE» Sacs de 80. Format de 140 g. Le sac: $2.44

BONBONS «KERR» Sacs de 800 g. Le sac: $2.44

# Meilleurs achats

TAMPONS À RÉCURER Paquet de 6. le paq.: $1.44

PANSEMENTS «MERIT» Boîte de 80. Chac.: $1.44

RÉCURANT «COMET» Format de 600g. 2/$2.44 ou $1.22 chac.

ARACHIDES «PLANTER'S» Format prime de 420g. Chac.: $2.44

DÉTERSIF LIQUIDE «IVORY» Format de 950ml. Chac.: $2.44

ENS. 2 PIÈCES AVEC HAUT COURT Modèles variés, Choix de couleurs. Chac.: $3.44

DÉTACHANT «SHOUT» AVEC 25% EN PRIME Format de 1L. 2/$4.44 ou $2.22 chac.

HAUT TUBE POUR DAMES. Couleurs variées. Tailles variées. 2/$4.44 ou $2.22 chac.

APPAREIL-PHOTO Jetable 35 mm. sans flash. Prix courant: $5.99 Chac.: $4.44

CASSETTE AUDIO «BASF» FERRO Paquet de 5/C-90 Le paq.: $5.44

PANTALONS DE PLAGE POUR GARÇONS ET FILLES Tailles et couleurs variées. Chac.: $5.44

ROBE DE NUIT POUR FILLETTES Tailles et couleurs variées. Chac.: $5.44

DÉBARDEURS POUR DAMES. Tailles et couleurs variées. Chac.: $6.44

CASSETTES VIDÉO TDK T-120. Paquet de 2. Le pqt.: $7.99

## Menu du Café Rouge

**Déjeuner:** 2 oeufs, bacon, pommes de terre rôties, et rôties, boisson format ordinaire incluse. Prix cour.: $3.24 Chac.: $1.94

**Dîner:** Sandwich chaud au boeuf haché, servi avec légumes et frites. Boisson non incluse. Prix cour.: $3.99 Chac.: $2.44

## Divers

NOURRITURE «TENDER VITTLES» POUR CHATS Format de 500 g. Chac.: $1.44

LITIÈRE POUR CHATS Sacs de 4,5 kg. Chac.: $1.44

NOURRITURE «DOG CHOW» POUR CHIENS Format de 8 kg. Chac.: $9.44

## Literie

CISEAUX 8½ PO. Avec lames en acier inoxydable. Chac.: $1.44

TISSUS COTON ET POLYESTER 90 cm. de large Motifs et couleurs variées. le mètre: $1.44

SERVIETTES DE BAIN 100% COTON Couleurs unies ou imprimées. Prix cour.: 2/10.00 Chac.: $3.44

DÉBARBOUILLETTES 100% COTON Paquet de 12 Prix cour $5 Le paq.: $4.44

RIDEAUX DE DOUCHE AVEC CROCHETS 100% nylon Couleurs variées. Prix cour.: $6.99 Chac.: $4.44

OREILLERS «NIGHT DREAMS» Prix cour. $7.99 Chac.: $6.44

## Aliments prêts à emporter

CONFITURES DE FRUITS Choix de saveurs. Format de 700 ml. Chac.: $1.44

THÉ ORANGE PÉKOE «SUPRÊME OU ROYALTY» Paquet de 72 sachets. Le paq.: $1.44

CREVETTES COCKTAIL OU À SALADE Format de 113 g. Chac.: $1.44

JAMBON CUIT «LA BELLE FERMIÈRE» Paquet de 454 g/1 lb. Le paq.: $1.94

CAFÉ INSTANTANÉ «SUPRÊME» Format de 200 g. Chac.: $2.44

VIANDES PASTRAMI «COORSH» Paquet de 454 g/1 lb. Le paq.: $3.44

PIZZAS TOUTES GARNIES Dimensions 9 po. 2/$3.54 ou $1.77 chac.

## Articles de sport

BALLES DE TENNIS «PROTOUR» Sac de 3 Prix cour.: $2.99 Le sac: $2.44

BALLONS DE BASKETBALL, DE VOLLEYBALL OU DE SOCCER «CINTEX». Prix cour.: $9.99 Chac.: $7.44

## Quincaillerie/ Automobile

VARIÉTÉ DE PILES 2/$1.44 ou $0.72 chac.

HUILE À MOTEUR «ESSO PROTECT EXTRA» 10W30. Format de 1L. Prix cour.: $1.89 Chac.: $1.44

HUILE À MOTEUR «AUTOTRUST» 10W30 Format de 4 L. Prix cour.: $5.59 Chac.: $4.44

## Articles ménagers

SACS À ORDURES POUR LA CUISINE Dimensions: 20 po. x 22 po. Paquet de 15. 3/$1.44 ou $0.48 chac.

ESSUIE-TOUT «VIVA» Paquet de 2 rouleaux. 3/$1.44 ou $0.48 chac.

## Articles ménagers

PAPIER D'ALUMINIUM Dimensions: 12 po. x 25 pi. 2/$1.44 ou $0.72 chac.

COUTEAUX À STEAK Avec lame en acier inoxydable 2/$1.44 ou 0.72 chac.

EAU DE JAVEL «LA PARISIENNE» Format de 3,6 L Limite de 3 par client. Chac.: 94¢

ASSOUPLISSEUR «SWEETHEART» Format de 3,6 L. Limite de 3 par client. Chac.: $1.54

GOBELETS EN STYROMOUSSE «W» Format de 7 oz, paquet de 100. P. cour: $2.13 ou ASSIETTES EN STYROMOUSSE «W» Format de 9 po, paquet de 50 Prix cour $2.66 Le paq.: $1.94

PELLICULE «GLAD» Dimension 30 m. 2/$2.44 ou $1.22 chac.

SACS À ORDURES POUR L'EXTÉRIEUR Dimensions 26 po. x 36 po. Paquet de 18. 2/$2.44 ou $1.22 chac.

SERVIETTES DE TABLE «SCOTT» Paquet de 180. Le paq.: $1.74

NAPPERONS EN VINYLE Choix de motifs et de couleurs. Prix cour.: $0.99. 3/$2.44 ou $0.81 chac.

PAPIER HYGIÉNIQUE «CASHMERE» Paquet de 8 rouleaux 2/$3.44 ou $1.72 chac.

NAPPES Choix de couleurs et de motifs. Chac.: $3.44

BALAI «SUPER TRAC» Prix cour.: $2.99 2/$4.44 ou $2.22 chac.

VARIÉTÉS DE VAISSELLE D'ÉTÉ Ex: Verres, bols, et autres. Prix cour.: $2.99 2/$4.44 ou $2.22 chac.

VERRE À COCA-COLA OU À BIÈRE Paquet de 12 et de 6. 2/$6.44 ou $3.22 chac.

ESSOREUSE À SALADE Couleurs: blanc et noir. Chac.: $4.44

DÉTERGENT «CHEER OU ABC» POUR LA LESSIVE Format de 4 L. 2/$7.44 ou $3.72 chac.

## Coin du fumeur

TABLETTES DE CHOCOLAT «EFFEM» Prix cour.: $0.75 3/$1.44 ou $0.48 chac.

MARQUEURS DE «BINGO» Prix cour.: $0.99 2/$1.44 ou $0.72 chac.

BRIQUETS «BIC» Paquet de 3. Prix cour.: $2.99 Chac.: $2.44

VARIÉTÉ DE LUNETTES DE SOLEIL POUR ADULTES Prix cour.: $7.99. Chac.: $5.44

## Chaussures

PANTOUFLES POUR DAMES Pointures 5-9. Couleurs variées. Prix cour.: $3.99 La paire: $2.44

SANDALES POUR HOMMES Pointures: 7 - 11 Prix cour.: $4.99 La paire: $3.44

*Lundi et mardi*

Woolco

**Encore plus d'aubaines en magasin**

**Prix d'aubaines en vigueur pour 2 jours seulement ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Aucune garantie réclame.**

| BROSSARD | REPENTIGNY | LAVAL | ROSEMÈRE | ST-LÉONARD | LASALLE | KIRKLAND | ST-JEAN | VALLEYFIELD | LONGUEUIL | ST-EUSTACHE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Place Porto-Bello 720, Taschereau | Les Galeries Rive-Nord 1000, boul. Brien | Centre-Laval, sortie 8, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin | Place Rosemère 401, boul. Labelle | Carrefour Langelier 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est | Centre Le Cavalier 8248, boul. Champlain | Plaza St-Charles Sortie 50, Transcanadienne et boul. St-Charles | Les Galeries Richelieu 978, du Séminaire | Centre Valleyfield 30, boul. Dufferin | Centre Centre-Ville Boul. Roland-Therrien et Curé-Poirier | Place St-Eustache 367, boul. Arthur-Sauvé |
| 672-5660 | 585-1020 | 688-5220 | 437-0890 | 255-4051 | 363-1320 | 697-8250 | 348-7331 | 371-4430 | 468-3540 | 472-3900 |

# En 2000, l'astronomie pourrait bien ne plus être possible sur Terre

*Agence France-Presse*
*PARIS*

■ L'astronomie est une science menacée pour les quelque 80 astronomes réunis depuis trois jours au siège de l'UNESCO, à Paris, qui ont adopté vendredi une déclaration réclamant 'la réduction des influences néfastes de l'environnnement sur l'astronomie'.

L'astronomie doit détecter et étudier les signaux émis par les objets célestes. Seuls les signaux provenant de l'espace dans deux bandes d'ondes peuvent atteindre la Terre, la lumière visible et les ondes radio, les autres étant quasiment tous ou absorbés par l'atmosphère ou bien réfléchis par ses couches supérieures ionisées, vers 200 km d'altitude.

Alors que se perfectionnent les instruments d'observation, permettant de détecter des signaux de plus en plus faibles ou provenant de sources de plus en plus éloignées, les conditions d'observation ne cessent de se dégrader. Au point que certains, comme le directeur des programmes scientifiques de l'Agence Spatiale Européenne (ESA), M. Jean-Maurice Bonnet, estiment qu'au rythme actuel, 'dans dix ans, l'astronomie ne sera plus possible sur Terre'.

Les conditions de vie modernes, l'urbanisation en particulier, nuisent, en effet, de plus en plus à l'observation. Première accusée: l'atmosphère, rendue de moins en moins transparente par les rejets industriels et l'accumulation de poussières, ou perturbée par les sources de chaleur.

Plus grave encore: la pollution par la lumière. De plus en plus répandu, et puissant, l'éclairage nocturne a rendu inutilisables les observatoires situés à proximité des villes, tels celui de Meudon, en banlieue parisienne, où pouvaient être faites, il y a encore quelques décennies, d'excellentes observations.

L'astronomie radio est encore moins épargnée: certaines bandes de fréquences attribuées à l'astronomie, bien que 'protégées', sont néanmoins victimes d'interférences de la part d'un nombre croissant d'équipements industriels ou ménagers : satellites de navigation, téléphonie mobile... Une bande, récemment attribuée à l'astronomie, est par exemple toujours occupée par les émissions des deux satellites du système de radio-navigation GLONASS (de la CEI).

Les débris de fusées, de satellites, de plus en plus nombreux dans l'espace (plusieurs milliers recensés), représentent également un danger non négligeable pour les astronautes ou les satellites.

Pour les astronomes, réunis à l'initiative de l'Union Astronomique Internationale (UAI), du Conseil International des Unions Scientifiques (CIUS) et de l'UNESCO, 'le ciel fait partie du patrimoine de l'Humanité' et doit être préservé. Les niveaux d'éclairage extérieur doivent donc impérativement être réduits et mieux adaptés, par l'utilisation de réflecteurs et de lampes basse pression au sodium, dont le monochromatisme n'altère pas le spectre lumineux.

La conférence a invité l'UNESCO et la CIUS en particulier à user de 'tous les moyens dont ils disposent' pour obtenir des responsables locaux et nationaux la préservation des sites astronomiques, et, internationalement, pour que les observatoires 'exceptionnels' soient désignés 'sites du patrimoine mondial' de l'humanité. La conférence a également réclamé que les agences spatiales fassent en sorte que le nombre de débris d'engins spatiaux ne soit accru, que les satellites soient plus 'propres' dans leurs émissions, et, enfin, que soient respectées les fréquences dévolues à l'astronomie.

# Les membres de la CIB ne s'entendent pas sur la réglementation de la chasse à la baleine

*Reuter*
*GLASGOW, Écosse*

■ Malgré la prorogation du moratoire de 1985 sur la chasse à la baleine, la réunion annuelle de la Commission baleinière internationale (CIB) s'est achevée vendredi soir dans le désordre et sous la menace de la reprise de la chasse.

La commission se préparait prudemment à adopter un système qui aurait permis d'aboutir à un commerce limité des baleines. Mais le retrait de l'Islande, la décision de la Norvège de reprendre la chasse en 1993, les plaintes japonaises et la mise en place d'organisations parallèles constituent désormais autant d'obstacles à la régulation de la chasse par la CIB.

Les nations baleinières ont accusé la CIB de vouloir interdire la pêche au lieu de la réguler. Jan Arvesen, le commissaire norvégien, a déclaré lors de la session de clôture: «Nous, en Norvège, devons nous demander (...) si la Norvège a sa place dans une instance de régulation de la chasse à la baleine».

Les autres membres de la commission ont violemment critiqué la décision norvégienne de reprendre unilatéralement la chasse en 1993, sous prétexte que la population de petits rorquals a suffisamment augmenté dans l'Atlantique nord pour permettre leur chasse.

La Norvège et le Japon ont par ailleurs fait savoir à la commission qu'ils ne respecteraient pas les recommandations sur la limitation de la chasse à des fins scientifiques. La Norvège veut chasser 100 petits rorquals et le Japon 300 lors de la prochaine saison.

Les petits rorquals, moins pourchassés en raison de leur petite taille, constituent la seule espèce dont la population aurait augmenté suffisamment pour permettre sa chasse.

### Nouvelles organisations parallèles

Mais la principale résolution de la réunion de Glasgow est l'adoption d'un nouveau système de gestion, fondé sur un modèle informatique permettant de calculer les effectifs des populations de baleines.

Cette mesure pourrait augurer d'une reprise de la chasse à partir de l'année prochaine, mais elle est assortie de conditions strictes sur le contrôle et sur les autorisations que devra accorder la CIB avant la fixation de quotas de chasse.

«Ce mode de gestion était réellement une tentative de dédramatiser le problème et placer la chasse à la baleine sur une terrain scientifique», a-t-on expliqué de source proche de la délégation américaine.

S'il était appliqué, ce mode de gestion pourrait permettre la reprise de la chasse dans des conditions acceptables même par la Norvège et le Japon. Mais la Norvège a d'ores et déjà estimé qu'il ne s'agissait là que d'un moyen de retarder la reprise de la chasse.

L'Irlande, qui a quitté lundi la CIB pour n'y conserver qu'un rôle d'observateur, a mis en place un organisme rival, la Commission des mammifères marins de l'Atlantique nord, qui rassemble déjà la Norvège, les îles Féroé et le Groenland (ces deux derniers étant des dépendances autonomes du Danemark).

Mais les signataires n'ont pas encore indiqué s'ils reprendraient la chasse et quels seraient les quotas.

Le commissaire japonais, Kazuo Shima, a indiqué que le Japon pourrait créer une organisation similaire dans la zone Pacifique avec la Chine, la Corée et la Russie.

En prenant des décisions sur reprise de la chasse, ces nouvelles organisations parallèles pourraient évidemment saper l'autorité de la CIB.

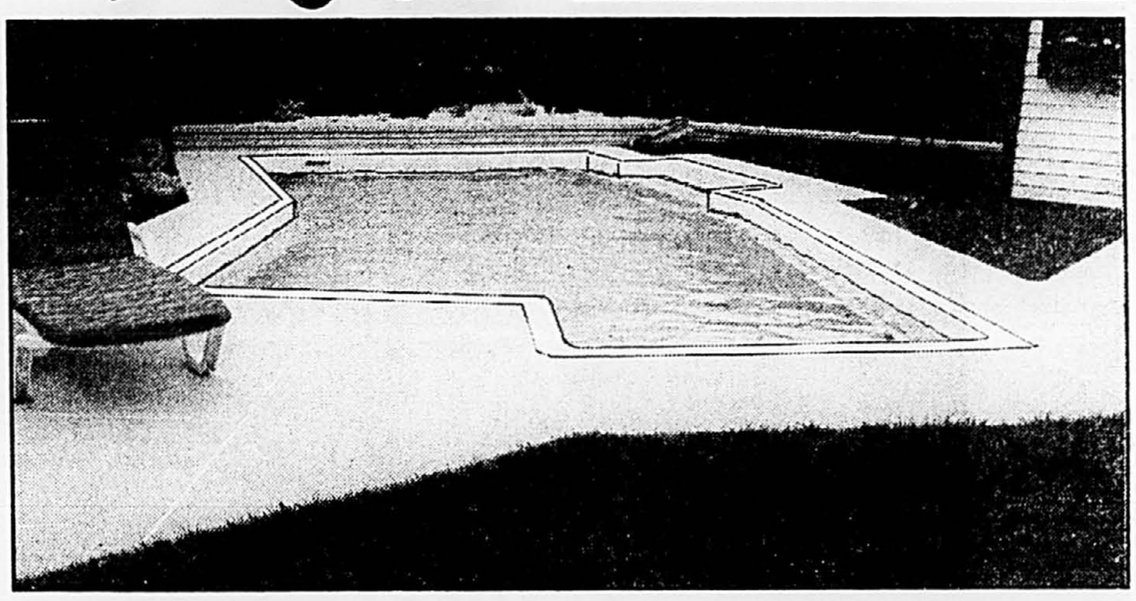
Le Japon s'inquiète par ailleurs des conséquences économiques de la prorogation du moratoire et Kazuo Shima estime que le gouvernement sera pressé par les pêcheurs de quitter à son tour la commission.


PISCINES MONOCOQUES EN FIBRE DE VERRE

Fibro

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ayant plus de 25 ans d'expérience AVEC

25 ANS DE GARANTIE



CARACTÉRISTIQUES:
- Bancs moulés à l'intérieur
- Tourbillon inclus.
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés
- Économie de produit chimique grâce au système de filtration exclusif à Fibro.
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant

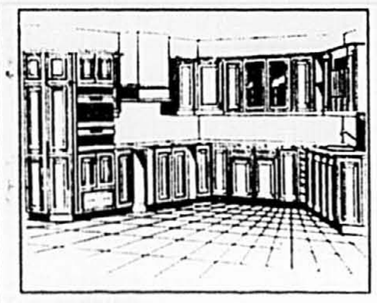
Grand choix de piscines intérieures avec jet de natation. Aussi piscines de petites dimensions pour espaces restreints. 11 modèles et grandeurs.

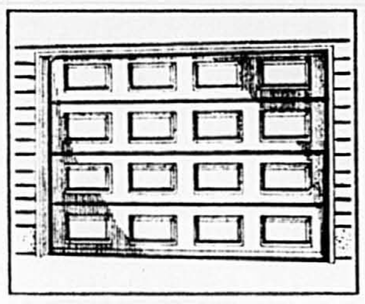
PISCINE TOURBILLON A PARTIR DE 7 000$

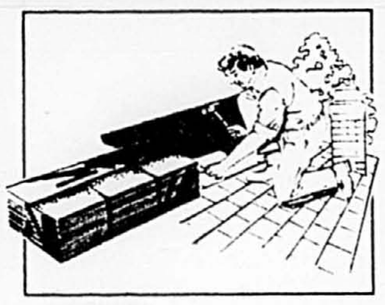
1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval
(sortie 16, autoroute des Laurentides)
622-2664 628-0088

LES ANNONCES CLASSÉES La Presse 285-7111

Planifiez vos projets de rénovation avec Brico.


• Cuisine


• Porte de garage


• Toiture

• Portes • Fenêtres • Clôture

Des matériaux de qualité, installés par des professionnels, selon vos spécifications et à votre satisfaction.

- Planification et estimation gratuites
- Travaux effectués par des installateurs autorisés par Brico
- Service d'installation garanti par Brico
- Financement offert

"Si c'est installé par Brico, c'est installé par des pros."

SERVICE D'INSTALLATION GARANTI BRICO CENTRE

À l'achat de $2 500* du Service d'installation Brico Centre, obtenez $100 de certificats-cadeaux échangeables chez Brico
(*avant taxes)
(Offre valide jusqu'au 25 juillet 1992.)

BRICO CENTRE
LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION*

informez-vous auprès de notre Service d'installation
Appelez maintenant (de 8 h30 à 17 h) 595-5480

SOLDE DE STORES

Faites appel à nos spécialistes en décoration. SERVICE-À DOMICILE GRATUIT 331-1300



VERTICAUX BOUCLAIR FAITS SUR MESURE
Prêts en 48 heures
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Vaste sélection de styles et de couleurs... unis ou gaufrés qui se marieront bien à votre décor.
25% à 40%
40% sur modèle blanc gaufré, 3 1/2 po.

STORES HORIZONTAUX EN P.V.C.
Lamelles en P.V.C. de 1" de large. Grand choix de grandeurs offertes en 6 couleurs mode: blanc, ivoire, gris, rose, bleu, pêche. Disponibles en magasin seulement. Marchandise courante.
LES PRIX LES PLUS BAS EN VILLE
Prix cour. jusqu'à 42,99 Prix réduit à partir de: 3,49 18" X 45"
50%

TRINGLES CONTINENTAL DE KIRSCH
Créez des valences uniques grâce à ces astucieuses tringles extensibles. Pièces de fixation incluses.

| Tringles de 2 1/2" de haut. | PRIX RÉDUITS | Tringles de 4 1/2" de haut. | PRIX RÉDUITS |
|---|---|---|---|
| 18" - 28" | 10,87 | 28" - 48" | 17,99 |
| 28" - 48" | 13,12 | 48" - 86" | 23,99 |
| 48" - 86" | 17,99 | 86" - 150" | 32,24 |
| 86" - 150" | 26,62 | Prix cour. jusqu'à 42,99 | |

ÉPARGNEZ 25%

CHOIX DE DRAPERIES ET DE TISSUS DÉCORATIFS COMME NULLE PART AILLEURS!
Dentelles, voilages et des milliers de mètres de tissus décoratifs et à recouvrement importés d'Europe et des États-Unis. Tissus unis ou à motifs floraux traditionnels, modernes, métalliques et plus.
JUSQU'À 30% DE RABAIS SUR TOUT LE DÉPARTEMENT DE SUR-MESURE !
Tissu sur commande spéciale et sur échantillons de compagnies réputées... QUEFAB • ROSEDALE • SALETEX • PARK AVENUE • PARÒ • etc...
VALEUR ALLANT JUSQU'À 70$ Prix courant de 5,99m à 34,99m Prix réduit à partir de: 2,99 le mètre
JUSQU'À 60%

TOUT POUR LA SALLE DE BAINS
- Serviettes de bains Cannon à partir de 6,39$
- Rideaux de douches
- Tapis de bains
- Accessoires de salle de bains.

Rabais non applicable sur marchandise déjà réduite.
ÉPARGNEZ 20%

DRAPS ET DOUILLETTES EN SOLDE
Douillettes, ensembles de douillettes en percale, chintz et polycoton; draps assortis en percale et en 100% coton... unis ou imprimés.
Prix courant 29,99 à 219,99
ÉPARGNEZ DE 20% à 50%
Springmaid Wamsutta
À PARTIR DE 19,99 douillette lit simple

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 11 juillet 1992.

DOLLARD * 3149, boul. des Sources 683-4711
LAVAL * 1720, boul. des Laurentides 667-3120
LAVAL * 3350 boul. St-Martin 687-8480
CENTRE-VILLE 2110, rue Ste-Catherine o. Angle Du Fort 989-8934
MONTRÉAL-NORD * 5630, boul. Henri-Bourassa 327-1113
ST-LÉONARD * 4305 Jean-Talon 725-9175
LASALLE * 363, ave. Dollard 365-7337
NOUVEAU À REPENTIGNY 85 Brien 654-2619
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180 St-Joseph 348-1145
CHOMEDEY 965, boul. Curé-Labelle 973-8208
TERREBONNE * 1350, ch. Moody 471-9494
ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407
AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

BouClair
* Nous sommes maintenant ouverts jusqu'à 21 h les mercredis, pour mieux vous servir.




# VALÉRIE *s'occupe des grandes entreprises de cinq employés.*

VALÉRIE SAIT que PME et croissance vont de pair. Aussi offre-t-elle des produits et services évolutifs. Comme tous les employés de Bell, elle s'engage à bien comprendre vos problèmes et à proposer des solutions pertinentes et innovatrices en télécommunications.
Des solutions à l'image d'un monde d'affaires dynamisé par mille bouleversements.
Bell est résolument tournée vers l'avenir, celui de votre entreprise.

*Bell pense à demain.*

**Bell**
des gens de parole